Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16033 – 7 F

MERCREDI 14 AOÛT 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La nouvelle diplomatie turque contrarie Washington

LE PREMIER MINISTRE islamiste turc, Necmettin Erbakan, a lancé une diplomatie pour le moins audacieuse, n'hésitant pas à contrarier les Etats-Unis en se rapprochant de pays considérés par Washington comme des parias, tels l'Iran et l'Irak. Pour autant, M. Erbakan n'a pas remis en question l'appartenance de la Turquie à l'OTAN, ni la présence sur le territoire turc, depuis 1991, des forces occidentales chargées de la protection des Kurdes irakiens, ni même l'accord de coopération militaire conclu, en février, entre son pays et Israël et qui inquiète aussi bien l'Iran que les pays arabes. Washington a critiqué l'important accord gazier qui vient d'être conclu entre Ankara et Téhéran, mais estime que ce contrat ne devrait pas *« provoquer une déchirure majeure »* entre la Turquie et les Etats-Unis.

Lire page 2 et notre éditorial page 10

Le nombre de morts sur les routes est le plus bas depuis 1956

La Sécurité routière constate une plus grande sagesse des Français

LA SEMAINE du 15 août s'annonce très chargée sur les routes de France. Au traditionnel chassé-croisé des vacanciers s'ajoutera un grand nombre de départs en week-end prolongé, le 15 août permettant cette année de « faire le pont » quatre jours durant. *« En 1991, année présentant la même configuration calendaire, on avait enregistré un week-end record pour les retours, avec un grand nombre de bouchons »*, rappelle la direction de la Sécurité routière, qui a classé « rouge » la journée du 17 août en province et « orange » les retours vers l'Ile-de-France le lendemain.

Le dernier bilan publié par la Sécurité routière témoigne d'une plus grande sagesse des automobilistes français : durant le premier semestre 1996, la route a tué 7,7 % de personnes en moins qu'au premier semestre 1995 et le mois de juin 1996 fut le onzième mois consécutif de baisse importante du nombre des victimes.

Entre juillet 1995 et juin 1996, 8 105 personnes sont décédées sur les routes. Ce chiffre est le plus faible depuis que les statistiques de la Sécurité routière ont été créées en 1956. La continuité, depuis le début des années 90, des politiques publiques visant à renforcer la réglementation, et, surtout, le nouveau comportement des Français face aux risques de la route semblent être à l'origine de cette évolution. Celle-ci doit néanmoins se confirmer, la France figurant seulement au huitième rang des pays européens les plus prudents.

Lire page 20



Les soutiens aux Africains sans papiers se multiplient

Associations et opposition critiquent le gouvernement

LES DIX GRÉVISTES de la faim sans-papiers de l'église Saint-Bernard, hospitalisés quelques heures de force par la préfecture de police de Paris lundi 12 août au matin, poursuivaient tous leur mouvement de grève, mardi 13 août.

L'opération d'évacuation a soulevé un tollé parmi les associations de solidarité et a eu pour effet de multiplier les soutiens aux sans-papiers. La CGT, la CFDT, les Verts, le parti socialiste et le parti communiste ont appelé le gouvernement à rouvrir des négociations avec les trois cents Africains qui, depuis mars dernier, demandent la régularisation de leur situation. Ils estiment que les propositions faites par le collège des médiateurs, dès juin, permettent de débloquer le conflit. Daniel Vaillant, numéro deux du Parti socialiste, a dénoncé *« l'entêtement gouvernemental et son autoritarisme administratif »*, ajoutant *« qu'une grève de la faim n'est pas quelque chose qu'on traite à la légère »*.

Lundi 12 août, une manifestation réunissant plusieurs centaines de personnes s'est tenue devant la cathédrale Notre-Dame. Mardi, un jeûne de solidarité devait être organisé en l'église Saint-Bernard. De nouvelles manifestations sont annoncées les 21 et 28 août.

Lire page 6

Le bébé aye-aye du zoo de Vincennes se porte bien

UN HEUREUX et rarissime événement s'est produit au zoo parisien du bois de Vincennes : la naissance d'un aye-aye, l'une des espèces de lémuriens les plus menacées du monde. Grandes oreilles, queue touffue et longues incisives recourbées, cet animal gros comme un chat fut longtemps classé dans les rongeurs. Comme tous les lémuriens, il appartient en fait à la famille des primates prosimiens. C'est un étrange et lointain cousin de l'homme, doté, tel ET, d'un mince et très long troisième doigt de la main qui lui permet d'extraire les larves cachées sous l'écorce des arbres.

Apparus il y a environ soixante millions d'années, les lémuriens, dont on compte environ vingt-cinq espèces actuelles, n'ont plus comme refuge naturel que l'île de Madagascar. Bien que le aye-aye y soit peu inquiété (privilège qu'il doit à sa réputation de porter le « mauvais œil »), sa population n'excède sans doute pas quelques dizaines d'individus. En 1986, trois d'entre eux – un mâle, une femelle et un bébé, ce dernier étant depuis mort de maladie – furent capturés. Direction : le zoo de Vincennes. Le petit dont on salue aujourd'hui la venue n'est toutefois pas né de l'union de ces captifs-là. Fécondée à Jersey, sa mère arriva dans la capitale le 12 avril, selon une pratique d'échanges qu'entretiennent couramment les centres de préservation des espèces menacées.

L'accouchement remonte au mois de juin, mais l'événement est si exceptionnel que la direction du parc décida de le taire, le temps de s'assurer de la viabilité du nouveau-né. La femelle aye-aye se cachant pour mettre bas, la tâche ne fut guère facile. *« Nous ne connaissons même pas la date exacte de la naissance, qui se situe entre le 10 et le 12 juin »*, précise Jean-Louis Deniaud, responsable du service des lémuriens. Depuis, le nourrisson – dont le sexe n'a pu encore être déterminé – a été entrevu à plusieurs reprises. Mais les zoologues attendent impatiemment le moment où il sortira du nid, vraisemblablement courant septembre.

A Brunoy (Essonne), au laboratoire d'écologie générale du Muséum, Martine Perret a accueilli la nouvelle avec plaisir. Fine connaisseuse du langage chimique des prosimiens, cette chercheuse veille sur une colonie de microcèbes, espèce nocturne et arboricole de lémuriens dont l'élevage n'a pour elle plus de secrets. L'un des plus anciens et des plus petits lémuriens vivants actuellement, pour lequel l'odorat, tout comme pour le aye-aye, reste *« un organe d'investigation chimique capable de performances étonnantes »*.

« Pour marquer l'environnement où il vit, le microcène utilise essentiellement son urine », précise-t-elle. Sa méthode, dite de l'« urine-washing », est d'une efficacité remarquable : chaque fois que l'occasion s'en présente, l'animal recueille quelques gouttes d'urine dans la paume de ses mains, qu'il frotte ensuite avec application sur la plante de ses pieds. Ce qui permet à l'espèce de marquer son territoire, mais aussi de désigner les élus *« à haut potentiel reproducteur qui assureront, à eux seuls, le devenir génétique de la population »*. Une subtilité qui aura sans doute échappé au petit aye-aye du zoo de Vincennes, conçu sous la haute programmation qu'impose la sauvegarde des espèces en péril.

Catherine Vincent

Unedic : Matignon contre Marc Blondel

LE GOUVERNEMENT est très réticent à l'idée que le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, puisse devenir, le 1er octobre, le nouveau président de l'Unedic. S'il n'entend pas s'immiscer publiquement dans un dossier géré paritairement par les partenaires sociaux, il ne cache pas, en coulisse, que sa préférence va à la responsable de la CFDT, Nicole Notat.

Cette bataille à fleurets mouchetés autour du régime de l'assurance-chômage intervient sur fond de stagnation de l'emploi. Selon les statistiques publiées mardi 13 août par le ministère du travail, les effectifs salariés ont cessé de progresser de septembre 1995 à juin 1996. La tendance laisse présager une hausse sensible du chômage.

Lire page 5

Le transport aérien dans le rouge

Malgré une hausse du trafic, aucune compagnie aérienne intérieure ne gagnera d'argent en France cette année. p. 11

La déconfiture du Crédit lyonnais

L'établissement public qui finance la vente des actifs de la banque réclame 7 milliards de francs à l'Etat. p. 20

Portrait d'un profanateur

Yannick Garnier assume la responsabilité de la profanation du cimetière juif de Carpentras et reconnaît le caractère antisémite de son acte. p. 7

Jazz à Marciac

L'esprit de Charles Mingus et le corps de Phil Woods planent sur le Festival de jazz de Marciac (Gers). p. 17

L'âge des étoiles

Un milliard d'années seulement après l'explosion originelle du Big Bang, au moins une génération d'étoiles était déjà passée de vie à trépas. p. 14

Saveurs mexicaines

La chronique « Goûts » de Jean-Pierre Quélin est consacrée à deux restaurants épicés de Paris. p. 15

Nouvelles vagues

Portrait de Dani, vingt-huit ans, marchand de musique et cap-verdien. p. 9

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 814 - 7,00 F

La Russie à l'épreuve de ses nationalités

LA TCHÉTCHÉNIE est un peu pour la Russie ce que la Yougoslavie a été pour l'Europe : un abcès de fixation et un symptôme. Un abcès de fixation qui a coagulé le potentiel violent de l'explosion nationale (ailleurs, la décolonisation de l'empire soviétique s'est faite sans troubles majeurs, de même que la question des nationalités n'a débouché en Europe de l'Est sur aucun conflit armé) ; et un symptôme de l'incapacité des Russes comme des Européens à traiter cette « anomalie ».

Le parallèle s'arrête là. En Yougoslavie, les Européens ont fait de leur mieux, c'est-à-dire pas grand-chose, mais ils ont soigneusement évité de retomber dans le piège du début du siècle qui donna prétexte à la guerre de 1914, tandis qu'en Tchétchénie Moscou reproduit les illusions que le pouvoir central – russe, soviétique et de nouveau russe – a toujours entretenues. En fait, l'incapacité du Kremlin à prendre la mesure des revendications tchétchènes est la conséquence, caricaturale dans sa brutalité, d'une impossible politique des nationalités. Le général Lebed, secrétaire du Conseil national de sécurité et nouveau représentant de Boris Eltsine pour la Tchétchénie, déclare : *« Pour ma part, je serais prêt à discuter d'une sécession »* (*La Repubblica* du 3 juillet) et il ajoute : *« Mais je ne suis pas sûr qu'une Tchétchénie indépendante soit viable. Rester présente plus d'avantages pour eux que pour nous. »* Certes, mais un tel raisonnement ne rend compte ni de l'acharnement des combattants tchétchènes à réclamer l'indépendance ni de celui du Kremlin à la leur refuser.

La Russie postcommuniste recommence les erreurs que d'autres pouvoirs coloniaux ont faites avant elle ; elle ne peut trouver de guide ni dans la politique du régime tsariste, que Lénine dénonçait comme la *« prison des peuples »*, ni dans les attitudes changeantes du pouvoir communiste vis-à-vis des « petits peuples », qu'Engels surnommait les *« peuples foutus »*.

Daniel Vernet

Lire la suite page 10 et nos informations page 3

Si belle, si jeune, si douée

FIONA APPLE

ELLE A DIX-HUIT ANS, elle est belle et a du talent. Elle est pianiste, compose et écrit ses textes. New-Yorkaise émigrée en Californie, Fiona Apple chante aussi et sort son premier album *(Tidal)*. Timbre profond, notes graves du piano, inspiration souvent désabusée des paroles. Sa musique oscille entre le jazz, le blues et les rythmes plus juvéniles à l'inflexion funky.

Lire page 17

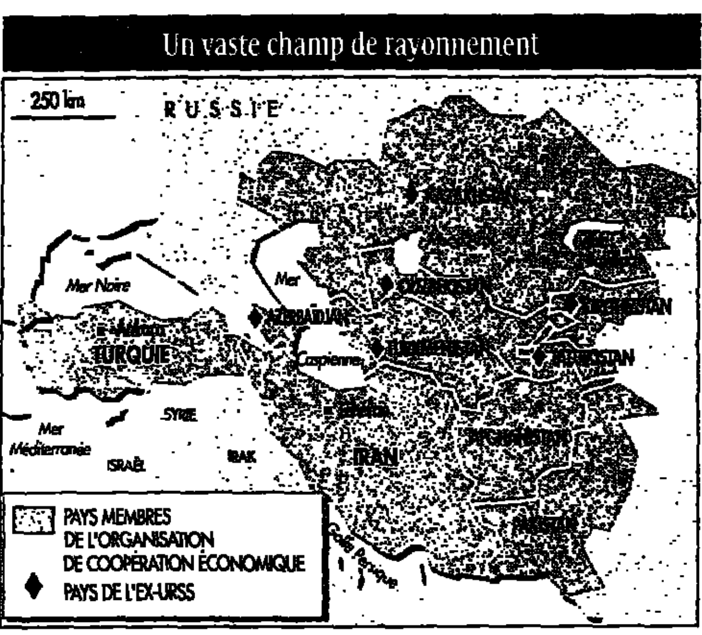
PROCHE-ORIENT N'hésitant pas à contrarier les Etats-Unis qui veulent mettre l'Iran en quarantaine, le premier ministre turc, Necmettin Erbakan, a achevé, lundi 12 août, une visite de trois jours à Téhéran, au cours de laquelle il a signé un important contrat énergétique ● LE CONTRAT GAZIER porte sur un montant de 20 milliards de dollars et couvre une période de vingt-deux ans. Il prévoit que l'Iran fournisse à la Turquie, à partir de 1999, 4 milliards de mètres cubes de gaz par an, portés à 10 milliards dans les dernières années. Les deux pays ont aussi décidé de plus que doubler leurs échanges commerciaux annuels. ● LES ETATS-UNIS ont critiqué l'accord gazier qui, selon eux, « envoie un signal erroné » à l'Iran. Mais ils attendent d'en examiner le détail pour savoir s'il tombe, ou non sous la loi dite D'Amato-Kennedy. *(Lire aussi notre éditorial page 10.)*

Le premier ministre turc mène une diplomatie à hauts risques

Après avoir finalisé un accord de coopération militaire avec Israël, donné satisfaction à l'OTAN sur l'Irak, Necmettin Erbakan, chef du gouvernement islamiste à Ankara, vient de conclure à Téhéran un contrat gazier aux allures de provocation pour les Etats-Unis

LE PREMIER MINISTRE islamiste turc, Necmettin Erbakan, a fait un pari diplomatique osé, qui s'apparente parfois au grand écart : jouer la carte de la solidarité entre pays voisins – même si certains, comme l'Iran et l'Irak, sont mis à l'index par les Etats-Unis –, et celle d'une complémentarité entre pays musulmans, sans pour autant remettre en question l'appartenance de la Turquie à l'OTAN, ni sa participation à la Force occidentale chargée de la protection des Kurdes irakiens, sans compromettre non plus le rapprochement avec Israël engagé par son prédécesseur. Ce pari a pris de court Washington, mais l'administration américaine semble, pour l'heure, plus désemparée que résolue à sévir.

La visite que M. Erbakan a achevée, lundi 12 août, à Téhéran, illustre cette nouvelle diplomatie. Partenaires au sein de l'Organisation de coopération économique (ECO) dont ils sont, avec le Pakistan, les concepteurs – et qui inclut aussi l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, le Kirghistan, l'Ouzbekistan, le Tadjikistan, et le Turkménistan –, mais en même temps rivaux dans la course à l'influence au sein des républiques musulmanes d'Asie centrale et du Caucase ; familiers d'une concertation étroite à propos de l'attitude à adopter à l'égard des Kurdes irakiens, et néanmoins réciproquement méfiants et concurrents en cette affaire, la Turquie et l'Iran ont, il est vrai, toujours su jusqu'où ne pas aller trop loin dans leurs querelles lorsque leurs intérêts économiques étaient en jeu.



Pour autant, la visite à Téhéran de M. Erbakan, et l'annonce d'une coopération bilatérale plus étroite – dont la conclusion d'un contrat gazier d'un montant de 20 milliards de dollars est l'aspect le plus spectaculaire –, pourraient marquer une évolution qualitative des relations entre les deux pays. Car pour la première fois la Turquie est gouvernée par un islamiste, et pour la première fois l'Iran est soumis à une très forte pression américaine, ce qui le pousse à taire ses divergences avec Ankara au profit de ce qui l'en rapproche.

Le contrat gazier conclu entre Téhéran et Ankara – et qui devrait rapporter à l'Iran entre 850 millions et 1 milliard de dollars par an, pendant vingt-deux ans – était en négociation depuis les années 70. Dans la mesure où l'investiture de M. Erbakan dans ses fonctions de premier ministre ne remonte qu'au 8 juillet, il va sans dire que les termes de cet accord ont été élaborés avant son accession au pouvoir. Aussi, est-ce la seule décision de le signer, malgré les pressions exercées par les Etats-Unis, qui doit être portée à son actif ; et c'est peut-être précisément de cela que le gouvernement iranien lui sait gré. Dans le même temps, la Turquie réduit sa dépendance à l'égard de la Russie pour ce qui concerne son approvisionnement en gaz.

ACCROÎTRE LES ÉCHANGES

L'Iran et la Turquie ont aussi décidé d'« augmenter très rapidement le volume de leurs échanges commerciaux » – qui ont presque toujours été en hausse constante – pour les porter à 2,5 milliards de dollars par an, au lieu de 960 millions actuellement – dont près de 690 millions pour les seules importations par la Turquie de pétrole iranien. C'est un autre « pied de nez » aux Etats-Unis, dont la Turquie a sollicité le soutien, en vain jusqu'à maintenant, pour obtenir du Conseil de sécurité de l'ONU une dérogation à l'embargo commercial décrété en août 1990 contre l'Irak, et qui lui a fait perdre près de 30 milliards de dollars de recettes depuis six ans.

Quelques jours après avoir accepté – contrairement à son credo lorsqu'il était dans l'opposition – de reconduire le mandat de la Force multinationale chargée de l'opération Provide Comfort dans le Kurdistan irakien, M. Erbakan vient de prendre une initiative qui a toutes les chances de déplaire, elle aussi, à Washington.

CONTACTS AVEC BAGDAD

Pour la première fois depuis la fin de la guerre du Golfe, une délégation ministérielle turque s'est rendue à Bagdad, où l'ont précédée une trentaine d'hommes d'affaires, avec la ferme intention de relancer les échanges commerciaux avec ce pays, pourtant toujours sous embargo de l'ONU.

En revanche, l'annonce par M. Erbakan que l'Iran et la Turquie sont convenus de « renforcer la sécurité à leur frontière commune » et à coopérer contre la rébellion séparatiste du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) turc, laisse quelque peu sceptique. Des résolutions similaires ont été annoncées à plusieurs reprises dans le passé, ce qui n'a pas empêché les deux capitales de continuer à s'accuser épisodiquement de soutenir leurs opposants respectifs.

Ce fut le cas en 1992 à propos du soutien présumé de Téhéran au PKK, puis en 1993, après l'assassinat d'un journaliste turc dont l'Iran a été tenu responsable, et encore en 1994, suite à un rapport de la Sûreté générale turque accusant l'Iran de chercher à exporter la révolution islamique en Turquie. En avril encore, la Turquie avait demandé à l'Iran de rappeler quatre diplomates soupçonnés d'être des officiers de liaison avec un mouvement extrémiste turc, l'Organisation de l'action islamique.

L'originalité de la proposition de M. Erbakan de réunir un sommet quadripartie pour discuter de la situation dans le nord de l'Irak tient à l'association du gouvernement irakien à ces consultations – ce qui contredit l'objectif américain de maintenir le régime de Saddam Hussein en quarantaine. Les ministres des affaires étrangères des trois autres pays pressentis – c'est-à-dire la Syrie, l'Iran et la Turquie – ont quasi institutionnalisé les consultations périodiques sur l'évolution de la situation dans le Kurdistan irakien. Officiellement, Ankara, Téhéran et Damas ont toujours affirmé être attachés à l'intégrité territoriale de l'Irak, mais leur véritable sujet de préoccupation est une éventuelle sécession kurde qui risquerait de faire tâche d'huile chez eux.

Pour autant, cela n'a jamais empêché Ankara et Téhéran de rivaliser pour étendre leur influence dans le Kurdistan irakien, ni la Turquie d'accuser Damas et Téhéran d'aider le PKK, ni l'Iran de reprocher à la Turquie l'asile qu'elle offre à ses propres opposants, ni la Syrie de se plaindre de l'usage fait par la Turquie des eaux de l'Euphrate, ni Damas et Téhéran de reprocher au gouvernement turc l'accord de coopération militaire qu'il a conclu le 23 février dernier avec Israël.

CONCURRENCE

Lorsqu'il a reçu, dimanche, à Téhéran, M. Erbakan, le Guide de la république islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, lui a solennellement demandé de « mettre fin » à cet accord. Cela a peut-être été dit en termes courtois, mais cet accord inquiète Téhéran, qui voit en Israël l'un des moyens de pression des Etats-Unis contre lui. Le gouvernement iranien avait déjà vivement reproché à l'Azerbaïdjan, en 1995, d'avoir établi des relations diplomatiques avec Israël, faisant valoir que « le régime sioniste est l'ennemi juré des musulmans et que tout rapprochement avec lui porte atteinte à la solidarité islamique ».

Il est vrai que ce grief se doublait d'un autre, tout aussi grave pour l'Iran, qui s'efforce d'étendre son influence dans la région du Caucase. En avril 1995, l'Azerbaïdjan avait, en effet, annulé un contrat pétrolier qui prévoyait la participation de l'Iran à un consortium international chargé de développer les gisements pétroliers offshore de la mer Caspienne. Bakou avait décidé, sous la pression des Etats-Unis, de céder à la compagnie américaine Exxon Corp les 5 % de parts qui devaient revenir à l'Iran et de porter de 1,75 % à 6,75 % la part de... la Compagnie nationale turque des pétroles.

La concurrence entre la Turquie et l'Iran dans les républiques musulmanes d'Asie centrale et du Caucase a peu de chances de s'arrêter, à la fois pour des motifs historiques et en raison d'intérêts économiques. Or dans cette région plus encore qu'ailleurs, la Turquie a besoin du soutien des Etats-Unis face à la Russie et à l'Iran. M. Erbakan va devoir déployer des trésors d'imagination et d'équilibre pour concilier les inconciliables.

Mouna Naïm

Washington critique un « signal erroné à l'Iran »

Les Etats-Unis ont critiqué, lundi 12 août, l'accord gazier signé entre Ankara et Téhéran, mais n'ont pas encore décidé s'ils allaient ou non prendre d'éventuelles sanctions. Ils examinent le contenu de l'accord afin de vérifier s'il ne tombe pas sous la loi dite D'Amato-Kennedy, qui menace de sanctions les entreprises étrangères qui engageraient des investissements de plus de 40 millions de dollars par an en Iran dans les domaines pétrolier et gazier.

« *Cet accord envoie un signal erroné à l'Iran* », a affirmé le porte-parole du département d'Etat, selon lequel le contrat ne devrait pas « *provoquer une déchirure majeure* » dans les relations entre la Turquie et les Etats-Unis. – *(AFP.)*

Accords tous azimuts

Le gouvernement turc que dirige Necmettin Erbakan, chef du Parti *islamiste de la prospérité (Rafah),* a conclu ou prorogé plusieurs accords commerciaux et militaires, avec des partenaires aussi différents que l'Iran et Israël.

● **Accord gazier avec l'Iran.** En vertu de cet accord signé, dimanche 11 août, par la Turquie et son voisin iranien, Téhéran devient le deuxième fournisseur de gaz de la Turquie après la Russie. D'un montant de 20 milliards de dollars et d'une durée de vingt-deux ans, l'accord prévoit la livraison de 4 milliards de mètres cubes de gaz par an à partir de 1999, volume qui sera porté à 10 milliards de mètres cubes au cours des dernières années du contrat. Celui-ci prévoit la construction d'un gazoduc qui reliera la ville iranienne de Tabriz (nord-ouest) à la frontière turque. L'Iran a aussi accepté de porter de 80 000 à 100 000 barils/jour ses livraisons de pétrole à la Turquie.

● **Accord-cadre de coopération militaire avec Israël.** Signé, le 23 février, entre la Turquie et Israël, il dispose que les pilotes de l'armée de l'air israélienne pourront s'entraîner dans le ciel turc sur leurs avions, dépouillés d'armes et de tout équipement de surveillance électronique. Il prévoit l'accès mutuel des navires de guerre aux ports des deux pays et des échanges d'information et de personnels.

● **Nouvel accord de coopération sur la technologie militaire.** Il est en préparation avec Israël. Mais, selon un haut commandant de l'armée turque, cité par le quotidien turc *Yeni Yuzgil*, il offre à Ankara « *la possibilité d'obtenir la haute technologie et des logiciels pour l'armée de l'air* ». L'Etat juif et la Turquie s'apprêtent aussi à signer un accord pour la modernisation de 54 avions de combat F 4 Phantom de l'aviation turque. Israël envisage d'octroyer à la Turquie un prêt de 457 millions de dollars pour cette modernisation.

● **Présence des troupes de l'ONU en Turquie.** L'autorisation de stationnement de la force multinationale chargée de protéger les Kurdes d'Irak a été reconduite, le 30 juillet, pour cinq mois, par le Parlement turc, approuvant ainsi une demande du gouvernement de Necmettin Erbakan. Le parti Rafah de M. Erbakan a voté pour la première fois en faveur de la reconduction. – *(AFP.)*

Les incidents sanglants de Chypre pourraient relancer la recherche d'une solution diplomatique au conflit

AU LENDEMAIN de la mort d'un jeune manifestant chypriote grec, Tassos Isaac, tué à coups de barre de fer dans la zone-tampon entre le sud de Chypre et sa partie nord, occupée depuis 1974 par l'armée turque, les réactions se sont multipliées, lundi 12 août : condamnation de la part de la République de Chypre (sud), inquiétude des pays occidentaux, rejet de toute responsabilité de la part des autorités turques de l'île comme à Ankara. Mais, rituellement, pour ce conflit vieux de vingt-deux ans, chacun a renouvelé ses appels à *trouver une solution diplomatique.*

La thèse officielle d'Ankara, comme des autorités de la République turque du nord de Chypre qu'elle est seule à reconnaître, est que la manifestation des motards du Sud contre la division de l'île, interdite au dernier moment, était « *une provocation* » et « *une atteinte à la sécurité* » de la partie turque, qui a suscité « *la réaction de civils en colère* ». Alors que, sur des enregistrements du lynchage, on discerne un policier chypriote turc, une barre de fer à la main.

Le chef de la communauté turcophone du Nord, Raouf Denktash, a rejeté toute implication de sa police et laissé entendre que les images avaient été truquées. Interviewé par la BBC, il a lancé un appel au président chypriote Glafcos Clérides pour qu'il accepte de reprendre les contacts interrompus depuis deux ans. « *Nous rencontrer, prendre un café ensemble, constitueraient des indications suffisantes pour que les gens comprennent qu'un développement constructif, positif est en cours* », a-t-il ajouté.

Le chef de la diplomatie de Nicosie, Alecos Michaelidès, a convoqué, lundi, les ambassadeurs des cinq Etats membres du Conseil de sécurité des Nations unies et le représentant de l'ONU à Chypre pour leur signifier que, face à un « *meurtre condamnable et criminel* », « *la communauté internationale doit multiplier les démarches et se montrer déterminée à mettre fin à ce drame* ». Par ailleurs, M. Michaelidès a affirmé que des miliciens du mouvement d'extrême droite turc des « Loups gris » s'étaient mêlés aux contre-manifestants du Nord.

UNE ENQUÊTE EN COURS

Le représentant de l'ONU, Gustave Feissel, a reconnu qu'« *il faudra du temps pour que les passions se calment* », et a annoncé qu'une enquête était en cours pour retracer les événements qui ont conduit à la mort de Tassos Isaac, tout en démentant que les « casques bleus » y aient assisté indifférents. L'ONU s'emploie, par ailleurs, à obtenir la libération d'un Grec et d'un Chypriote grec, arrêtés, lundi, par l'armée turque après s'être introduits « *par erreur* » dans la zone-tampon. Ils devaient être traduits, mardi, devant une cour militaire. A Londres, le Foreign Office a exprimé son « *inquiétude* » et souligné que « *de tels événements ne servent qu'à mettre l'accent sur le besoin urgent de trouver un règlement au différend intercommunautaire à Chypre* ». La France a « *déploré vivement* » les violences et rappelé son souhait d'« *une solution politique globale et définitive de la question de Chypre dans la perspective d'une adhésion à l'Union européenne* ».

La Grèce entière, rapporte notre correspondant à Athènes, Didier Kunz, a été bouleversée par les images de la télévision, répétées pendant deux jours sur toutes les chaînes nationales. Athènes est d'autant plus en colère que des groupes de « *fanatiques* » turcs ont manifesté, dimanche soir, devant son consulat à Istanbul, brisant des vitres et endommageant une voiture consulaire.

Le gouvernement grec a exprimé sa « *profonde douleur* » et dénoncé « *la barbarie* » de la partie turque. « *Il est enfin temps que la communauté internationale et tous les hommes libres se réveillent et comprennent que la liberté à Chypre est aussi leur affaire* », a déclaré le porte-parole du gouvernement, Dimitris Reppas, se demandant « *ce qu'attendent les organismes internationaux et les gouvernements pour réagir autrement qu'en (...) votant des résolutions qui ne sont jamais appliquées* ».

Des maisons mobiles pour renforcer les colonies juives en Cisjordanie

ISRAËL a donné, lundi 12 août, l'impulsion la plus forte en quatre ans à la colonisation juive, en autorisant l'installation de centaines de maisons mobiles dans les territoires palestiniens. Le ministre israélien de la défense, Yitzhak Mordehaï, a donné son feu vert à la mise en place de trois cents mobiles dans les implantations israéliennes de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. Cette décision est la première mesure pratique de développement des colonies de peuplement depuis l'entrée en fonction, en juin, du gouvernement de droite de Benyamin Nétanyahou.

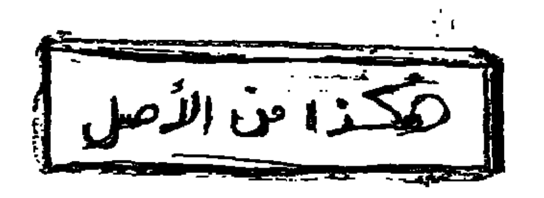
Les maisons mobiles renforceront les structures d'accueil publiques et scolaires des colonies. Elles accueilleront des élèves et du personnel administratif à la rentrée scolaire de septembre. Cent quinze maisons serviront à agrandir des écoles, cent autres le collège universitaire de la colonie d'Ariel, dans le nord de la Cisjordanie, et le reste diverses administrations. Le mouvement israélien anti-annexionniste La Paix Maintenant (Shalom Archav) a dénoncé aussitôt cette décision comme « *une provocation qui risque de torpiller le processus de paix* ».

Le 2 août, le gouvernement avait décidé de relancer la création de colonies de peuplement, en levant le gel partiel qui avait été décrété par les gouvernements travaillistes depuis 1992. Les travaillistes avaient interdit de nouveaux projets, mais autorisé le développement des implantations autour de Jérusalem et à proximité des frontières antérieures à la guerre de 1967.

LES COLONS DÉDOMMAGÉS

Désormais, toute construction nouvelle ne devra plus avoir l'aval d'une commission interministérielle mais seulement celui du ministre de la défense. Le ministre de l'intérieur, Eli Souissa, a affirmé, lundi, qu'une somme de 5 millions de dollars serait octroyée aux colons juifs de Cisjordanie et de Gaza à titre de « *dédommagement pour les préjudices causés par les accords d'Oslo* » sur l'autonomie palestinienne. Quelque cent cinquante mille colons habitent dans cent quarante-quatre implantations disséminées en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

Dans des déclarations diffusées par la télévision, M. Nétanyahou a affirmé que l'extension de colonies de peuplement ne contredisait pas les accords conclus avec les Palestiniens. « *Dans tous les cas, en vertu d'Oslo* [la déclaration de principes israélo-palestinienne], *cela ne constitue pas une obstruction à la phase intérimaire,* a dit le premier ministre, *et il est un fait que les implantations* [juives] *existantes ont continué de se développer sous le gouvernement travailliste.* » – *(AFP, Reuter.)*





A San Diego, la droite américaine modérée se trouve un chef de file : Colin Powell

La convention républicaine veut marginaliser les « centristes » du parti de Robert Dole

Colin Powell, l'ancien chef de l'état-major, s'est fait, lundi 12 août, à la convention républicaine de San Diego le porte-parole du courant modéré au sein du parti. Il a été accueilli sans grand enthousiasme par une convention dominée par les délégués de la droite, emmenée par la Coalition chrétienne que dirige Ralph Reed. Entre ces deux tendances, Bob Dole doit naviguer au plus fin.

SAN DIEGO
de notre envoyée spéciale

Il a osé. Colin Powell l'intouchable, le général à la retraite républicain depuis moins d'un an, l'homme politique le plus populaire du pays sans même avoir jamais subi l'épreuve du scrutin, a profité de la tribune que lui offrait, lundi 12 août, la convention du Parti républicain pour asséner à un parterre de délégués dominés par la droite religieuse les valeurs dans lesquelles lui, fils d'immigrés jamaïcains élevé dans le Bronx, continue de croire.

Ces valeurs, Colin Powell les a énumérées sans s'encombrer de circonlocutions. Elles s'appellent l'intégration, la compassion, la lutte contre les inégalités sociales et la discrimination raciale, et le droit des femmes à choisir l'avortement. *« L'immigrant hispanique qui est devenu hier un compatriote doit être aussi précieux à nos yeux que le descendant du* Mayflower, a proclamé le vainqueur de la guerre du Golfe. *Le descendant d'un esclave ou d'un pauvre mineur des Appalaches doit être aussi bien accueilli dans notre parti que tout autre Américain. »*



BOUFFÉE D'AIR FRAIS

Confirmant des talents d'orateur qui concluent par une bouffée d'air frais salutaire la première journée d'une convention réglée comme du papier à musique, l'homme qui n'a pas daigné se lancer dans la course à la Maison Blanche a d'abord parlé de valeurs, les valeurs tout court, celles que *« la famille doit enseigner aux enfants »*. Mais lorsque *« la discrimination perdure (...), nous ne devons pas fermer les yeux »*, a-t-il poursuivi. Oui, il croit *« dans le droit des femmes de choisir librement »*, oui, il *« soutient fermement la discrimination positive »*, appelée ici *« affirmative action »* ; mais il est aussi convaincu que, malgré ces divergences, le Parti républicain *« est assez grand pour pouvoir œuvrer ensemble à la restauration du rêve américain »*.

Ces divergences, d'autres personnalités modérées n'ont pas été autorisées à les énoncer *(lire ci-contre)*. Avec Colin Powell, elles partagent la même position sur le plus profond facteur de division au sein du parti : *le droit du libre choix à l'avortement*. Sous le *« grand chapiteau »*, ou bien l'on est *« pro-vie »* (opposé au droit à l'avortement, avec, pour les plus audacieux, une exception en cas de viol ou d'inceste), ou bien l'on est *« pro-choix »* (favorable au droit des femmes de décider si elles veulent garder leur enfant ou non). Et lorsque l'on est « pro-choix », on est inévitablement identifié au camp des modérés.

Christine Todd Whitman, par exemple, l'une des enfants chéris du Parti républicain et la seule femme gouverneur d'un Etat américain, est une conservatrice bon teint. Cette sportive de quarante-neuf ans à l'élégance aristocratique, petite-fille et fille de républicains, a été élevée dans le sérail du GOP et incarne la tradition du conservatisme de la Côte est, celui de Nelson Rockefeller, un conservatisme qui défend la libre entreprise, la responsabilité individuelle et un rôle de l'Etat réduit au minimum. Mais c'est aussi un conservatisme très ouvert sur les questions touchant à la morale personnelle, comme l'avortement et l'homosexualité.

Son nom a longtemps circulé comme l'un de ceux que Bob Dole aurait pu choisir comme candidats à la vice-présidence. Pourtant, de l'avis général, les positions de Mme Whitman sur l'avortement rendaient ce choix impossible : le lobby « pro-vie » est trop puissant au Parti républicain. Il est si puissant que le processus de sélection des délégués a produit une convention où les modérés sont minoritaires au point que, à moins d'avoir l'aura d'un Colin Powell, ils ont été contraints de se taire. Paradoxalement, la composition de cette convention est loin de refléter l'électorat qui, lui, est en majorité favorable au droit à l'avortement, si l'on en croit les sondages, et en tout état de cause ne place pas ce problème au premier rang de ses préoccupations lorsque vient le moment de voter. Sur d'autres lignes de partage, comme l'*affirmative action*, les sondages révèlent aussi un électorat largement centriste. Toute la difficulté de Bob Dole consiste, à San Diego, à ne pas rebuter l'électorat qui fera la différence le 5 novembre, sans pour autant provoquer de levée de boucliers parmi les délégués. La télévision rend là des services remarquables : alors que le discours de Colin Powell n'a été reçu dans la salle que par des applaudissements polis et même quelques sifflets, la mise en scène en a été si bien faite que les millions de téléspectateurs ne garderont l'image que de la brillante intervention d'un éloquent homme de cœur et de devoir.

PRENDRE DATE

Les centristes souffrent de plusieurs faiblesses, et d'abord d'être eux-mêmes souvent divisés. Pourtant, leur combat est loin d'être perdu. Plusieurs décisions récentes montrent à quel point Bob Dole, lui-même un homme de la droite modérée, est sensible à leur audience électorale : le choix, d'abord, de Jack Kemp comme co-équipier, et la tribune offerte à la convention, aux meilleures heures, à Colin Powell et, mardi, à Susan Molinari, jeune élue centriste de New York. Bob Dole n'hésite pas à affirmer au *San Diego Union Tribune* qu'il ne se considère pas lié par le programme très à droite élaboré par les délégués à la convention.

Il ne reste plus aux centristes qu'à prendre date pour l'an 2000. C'est ce qu'a fait lundi le sénateur du Maine, Olympia Snowe, encadré par les gouverneurs de Californie et du Massachusetts, en tentant vainement de se faire entendre en marge de la convention sur la question de l'avortement. Ne dit-on pas déjà que Colin Powell a refusé 1996 pour mieux se préparer à l'élection de l'an 2000 ?

Sylvie Kauffmann

Les ténors du centre censurés

A l'exception de Colin Powell, la plupart des grands noms du courant modéré n'ont pas été autorisés à faire entendre leur voix. Si le Parti républicain, qui se veut un parti de rassemblement et le digne héritier d'Abraham Lincoln, aime à se présenter comme le *« grand chapiteau »* (*« the big tent »*), ce « grand chapiteau » a eu, ces dernières années, avec la montée de la droite religieuse, une fâcheuse tendance à se rétrécir. Les grandes figures centristes du parti en font l'amère constatation à San Diego. Le gouverneur de Californie, Pete Wilson, celui du Massachusetts, William Weld, celui de New York, George Pataki, notamment, doivent se contenter d'un rôle de spectateur à la convention. D'autres, comme la sémillante Christine Todd Whitman, *gouverneur du New Jersey*, ne figurent parmi les intervenants qu'après avoir accepté de ne pas parler de ce qui divise les républicains.

Les combats redoublent d'intensité en Tchétchénie

Le président Eltsine promet des « pouvoirs étendus » au général Lebed pour négocier avec les indépendantistes

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

La visite-surprise du général Lebed au chef d'état-major des Forces indépendantistes Aslan Maskhadov, quelque part dans le sud de la Tchétchénie, dans la nuit de dimanche à lundi, n'a rien changé à la situation à Grozny, la capitale tchétchène où, *mardi 13 août au matin*, les combats ont redoublé d'intensité, au huitième jour de l'offensive indépendantiste.

La *« balade nocturne »* du général Lebed avait pourtant relancé les espoirs de paix. A son retour dans la capitale russe, celui-ci s'est vu promettre des *« pouvoirs étendus »* par Boris Eltsine afin d'imposer son plan de paix. Alexandre Lebed est toutefois resté muet sur les aspects concrets de ce plan lors de la conférence de presse qu'il a donnée lundi 12 août dans l'après-midi, à Moscou, sitôt après avoir rencontré le chef de l'Etat russe à son retour de Tchétchénie.

Si l'ex-parachutiste de l'armée soviétique n'a pas eu de mal à trouver un langage commun avec le chef des Forces indépendantiste, lui aussi ancien officier de l'armée soviétique, la question tchétchène prend de plus en plus, à Moscou, l'allure d'un nouveau bras de fer entre le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, et le secrétaire du conseil de sécurité, Alexandre Lebed, le tout sur fond de maladie du président russe. Le bouillant général a laissé entendre que le poste de représentant de Boris Eltsine en Tchétchénie, qui lui a été dévolu samedi, était plus un coup bas qu'un cadeau. Il s'agit, a-t-il révélé à la presse médusée, de *« manœuvre de couloir »* de la part de *« quelqu'un qui a très envie que je me casse les dents »*. Il n'a toutefois pas précisé qui était ce *« quelqu'un »*. Mais tout le monde a cru voir là une allusion au premier ministre russe. *« La commission gouvernementale pour le réglement en Tchétchénie n'a pas rempli sa mission »*, a sèchement déclaré, lundi 12 août, le général. Dirigée par Viktor Tchernomyrdine, cette commission sera désormais chargée de la seule *« reconstruction économique »*, la gestion politique de la crise revenant au conseil de sécurité, instance dirigée par le général, et dont les pouvoirs devraient être accrus.

Après la signature prochaine d'un décret présidentiel, le Conseil de sécurité pourra *« nommer et renvoyer des fonctionnaires ou militaires »* liés à la question tchétchène. Porteur d'une *« nouvelle approche »*, l'ambitieux général pourrait prochainement faire tomber des têtes. Il a critiqué, lundi, le mauvais état de l'armée : *« de pauvres gringalets affamés, pleins de poux »*, *« l'absence de bonnes analyses sur la situation sur place »* et le rôle du chef tchéthène pro-russe, Dokou Zavgaiev qui, *« se cache derrière les épaules des militaires russes dans un aéroport de la périphérie de Grozny »*.

Après avoir rendu hommage aux *« qualités militaires des Tchétchènes »*, lesquels, selon lui, *« ne sont pas des criminels »*, il s'est déclaré prêt à *« renvoyer sans indemnité »* les attachés de presse des ministères chargés du maintien de l'ordre (*ministères de l'intérieur et de la défense*), tout en *« donnant 20 sur 20 »* au travail du porte-parole des indépendantistes, Movladi Oudougov, pour ses interventions fréquentes sur les ondes des radios russes.

Malgré les bonnes intentions affichées par le général Lebed, le prochain règlement de la crise tchétchène ne semble pas en vue. Au moment où il s'exprimait devant la presse lundi, le ministère de la justice continuait à examiner un projet d'instauration de l'état d'urgence à Grozny à la demande du premier ministre Viktor Tchernomyrdine. L'état d'urgence devrait être assorti d'un renforcement des troupes russes et de restrictions imposées au travail de la presse sur place. Ce fait jette le doute sur les projets du général Lebed. Ce dernier avait clairement indiqué s'être mis d'accord avec le chef d'état-major des forces indépendantistes pour que, justement, l'état d'urgence ne soit pas instauré, faisant de ce principe la pierre angulaire des nouveaux accords.

LOURDES PERTES

Alors que les forces russes subissent de lourdes pertes à Grozny, la perspective d'un envoi de renforts pourrait-elle suffire à garantir la victoire des Russes dans une guerre à laquelle ils n'entendent rien ? *« Pour quelles raisons tant de nos gars sont morts ? »*, écrivait le quotidien *Komsomolskaia Pravda*, en annonçant l'éventualité d'un prochain accord avec les indépendantistes.

Autre ombre au tableau : le cessez-le-feu annoncé par le général Lebed et qui devait intervenir lundi soir à Grozny n'a toujours pas été instauré. Malgré une promesse du commandement militaire russe sur place de ne pas employer l'aviation dans les faubourgs de Grozny, la puissance de feu des Russes a redoublé d'intensité. *« Ils ont juste cessé d'employer l'aviation parce qu'il pleuvait trop et qu'il n'y avait pas de visibilité »*, a expliqué, lundi soir, le porte-parole des indépendantistes, Movladi Oudougov.

Malgré la nouvelle tactique des Russes – *l'envoi de petits groupes* de fantassins à l'assaut du centre de Grozny – la capitale est toujours aux mains des Tchétchènes. Les unités spéciales du ministère de l'intérieur livrent des combats au corps à corps contre les indépendantistes pour le contrôle du centre. Selon l'envoyé spécial du service russe de *Radio-Liberté*, les soldats russes utilisent couramment désormais la technique du bouclier humain, prenant des civils en otage pour franchir les lignes tchétchènes. 13.000 civils, dont des malades et des blessés, sont toujours bloqués par les militaires russes à Staraia Sounja, dans la banlieue de Grozny. Les Russes occupés à *« vérifier les identités »* des réfugiés continuent de leur refuser le passage et les raids des hélicoptères dans ce quartier, pourtant largement contrôlé par les forces fédérales, font de nouvelles victimes.

Marie Jégo

Le triomphe de Ralph Reed ou l'irrésistible ascension des radicaux chrétiens

SAN DIEGO
de notre envoyé spécial

Dans la foule des quelque 30 000 personnes qui assistent à la convention de San Diego, un homme élégant et à l'aspect juvénile concentre tous les regards sur son passage. Bien qu'il ne détienne aucune position officielle, son influence dépasse de loin celle de la plupart des « barons » du Grand Old Party.

Costume bleu marine agrémenté d'une pochette blanche, cravate club rayée, cheveux impeccablement séparés par une raie de premier communiant, œil bleu clair et visage lisse : la silhouette de Ralph Reed, directeur général de la Coalition chrétienne, est désormais connue de tous. Pourtant, il n'est pas homme à rechercher l'attention des médias, préférant agir avec discrétion et efficacité. Il sait que le programme qui sera adopté à San Diego portera sa marque – notamment en matière d'avortement – c'est-à-dire celle de la droite religieuse, courant de pensée dont l'influence ne cesse de s'étendre au sein du Parti républicain.

Le mouvement dont Ralph Reed, alors âgé de vingt-sept ans, a hérité en 1989 est devenu la plus puissante organisation politico-religieuse d'Amérique. Elle regroupe quelque 1,6 million de membres, et son budget annuel est passé de 14,8 millions de dollars à 25 millions de dollars (plus de 125 millions de francs) en deux ans. Le télégénique directeur de la Christian Coalition reconnaît volontiers qu'il fut d'abord un militant républicain avant de devenir, en 1983, un chrétien de choc. Alors qu'il étudiait pour décrocher son doctorat d'histoire, Ralph Reed fréquentait assidûment le quartier général du parti, à Washington, n'hésitant pas à payer de sa personne lors des campagnes électorales de personnalités comme le sénateur de Caroline du Nord Jesse Helms, ou Jack Kemp, qui vient d'être désigné comme le colistier de Bob Dole sur le « ticket » présidentiel républicain.

Et puis, alors qu'il était président du comité national des étudiants républicains, Ralph Reed est entré dans une église. Depuis, la foi et l'activisme politico-religieux ne l'ont plus quitté. Quelques années plus tard, il rencontrait le riche télévangéliste Pat Robertson, à qui il fit forte impression. En 1988, M. Robertson tenta, sans succès, de décrocher l'investiture présidentielle républicaine ; puis, l'année suivante, sa réputation quelque peu ternie par des propos jugés antisémites, il préféra s'éloigner de la curiosité médiatique et confia la direction de la Coalition chrétienne à son jeune protégé.

INFLUENCE PRÉPONDÉRANTE

Ralph Reed a transformé le mouvement, lui donnant une image plus moderne et moins extrémiste. Si les buts poursuivis demeurent identiques – la croisade contre l'avortement, la défense des valeurs morales et familiales, la dénonciation de l'homosexualité et le combat pour la prière dans les écoles –, la stratégie s'est affinée. En développant systématiquement son implantation locale, la Coalition chrétienne dispose désormais de nombreux élus dévoués à la cause, ce qui, *via* le Parti républicain, accroît l'influence nationale de l'organisation. Selon une étude indépendante, celle-ci contrôle désormais le Parti républicain dans treize Etats sur cinquante, et y exerce une influence prépondérante dans dix-huit autres.

Le résultat est manifeste : lors des élections de novembre 1994, c'est la Coalition chrétienne qui sélectionna *de facto* une bonne partie des candidats républicains qui devaient être portés au Capitole par un raz de marée électoral. L'influence de la Coalition chrétienne s'est à nouveau exprimée lors des dernières primaires : sept des neuf candidats qui briguaient alors l'investiture présidentielle républicaine n'oublièrent pas d'assister à la conférence annuelle de l'organisation. Bob Dole, lié par une vieille amitié à Pat Robertson, était bien sûr du nombre.

Le résultat du patient travail de Ralph Reed peut se mesurer à San Diego : 60 % des délégués à la convention s'y déclarent *« conservateurs religieux »* et, selon certaines estimations, au moins 20 % d'entre eux seraient membres de la Coalition chrétienne. M. Dole est donc obligé de ménager un courant aussi influent, au risque de « droitiser » l'image de son parti et, par contrecoup, de renvoyer dans les bras de Bill Clinton les électeurs, républicains ou autres, déçus par cette évolution. La tâche de Robert Dole n'est donc pas tant de convaincre un électorat conservateur qui lui est tout acquis, que de décider les électeurs indépendants et modérés à se rallier à sa candidature.

Cette double contrainte explique les relations ambiguës qu'entretient l'ancien sénateur du Kansas avec la Coalition chrétienne. Alors que sa dénonciation de la *« décadence morale »* d'Hollywood lui vaut les applaudissements de Ralph Reed, ses nombreuses fluctuations sur l'avortement inquiètent la droite religieuse. Car, à la différence de son épouse Elizabeth, qui n'hésite jamais à faire du prosélytisme en faveur de la Coalition chrétienne, M. Dole n'a rien d'un chrétien militant. Sans doute est-ce pour cela qu'il a déclaré ne pas s'estimer tenu de respecter à la lettre la plate-forme de San Diego, dont la tonalité politique porte l'empreinte de la Coalition chrétienne.

Laurent Zecchini

L'Inde, le Pakistan et l'Iran bloquent le traité d'interdiction des essais nucléaires

LA NÉGOCIATION sur une mise hors la loi des essais nucléaires a trébuché lundi 12 août, dans sa phase finale, les Etats-Unis accusant l'Inde, le Pakistan et l'Iran de vouloir saboter des années d'efforts internationaux pour mettre fin à la course aux armements nucléaires.

« Le but, j'imagine, est de tuer le traité » d'interdiction totale des essais nucléaires (CTBT), a déclaré le délégué américain à la conférence du désarmement, Stephen Ledogar, à la sortie de trois heures de discussion en comité de négociation. M. Ledogar a incriminé *« les pays habituels, prêts à utiliser n'importe quel procédé tactique pour essayer d'éterniser les négociations »*, faisant ainsi référence à l'Inde, au Pakistan et à l'Iran.

L'Inde menace de mettre son veto au traité. Elle estime que ce texte consacre le monopole des cinq puissances nucléaires déclarées. Elle conteste aussi la clause d'entrée en vigueur qui exige son adhésion pour que le traité soit appliqué. Le Pakistan dit ne pas vouloir signer si l'Inde ne signe pas. L'Iran réclame pour sa part de nouvelles négociations pour qu'Israël soit rayé de la liste des pays du Moyen-Orient qui devront veiller à son respect.

De nouvelles rencontres étaient prévues mardi et jeudi à Genève.

Les accusations américaines et le renfort apporté à l'Inde, jusque-là isolée, par l'Iran et le Pakistan sont venus compliquer la négociation, qui n'a plus que quelques jours devant elle si l'on veut respecter le calendrier prévu. La conférence s'est fixé pour objectif de conclure vers la mi-août, compte tenu des délais matériels, pour présenter un traité à la signature de la prochaine Assemblée générale de l'ONU, fin septembre. Mais les chances de convaincre New Delhi paraissent faibles.

Si tout échouait, les Etats-Unis proposeraient avec d'autres pays une résolution soumettant directement le traité à l'Assemblée générale de l'ONU, sans l'aval de la conférence de Genève. – *(AFP.)*

Les autorités indonésiennes continuent de traquer les individus jugés « subversifs »

Le président Suharto joue sur la peur d'un retour en force du communisme

Dix activistes ont été arrêtés, *lundi 12 août*, sous l'accusation d'avoir fomenté les violences qui ont eu lieu, à la fin de juillet, dans la capitale indonésienne. Parmi eux figure *le* président du Parti démocratique du peuple (PRD), formation illégale qui rassemble plusieurs groupes hostiles au régime. Le général Suharto, au pouvoir depuis trente ans, s'emploie à soupçonner ses adversaires de préparer le retour en force du communisme.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Plus de deux semaines après des affrontements qui ont fait quatre morts et une centaine de blessés à Djakarta, le gouvernement indonésien continue de traquer des individus jugés *« subversifs »*, auxquels il attribue la responsabilité de ces violences. Dans ce cadre, la police a annoncé, lundi 12 août, l'arrestation de dix de ces activistes, dont celle de Budiman Sujatmiko, président du Parti démocratique du peuple (PRD), petite formation radicale non reconnue par les autorités. Elle a aussi interrogé une soeur de Megawati Sukarnoputri, ex-président du Parti démocrate indonésien (PDI), et l'écrivain Pramoedya Ananta Toer.

L'enquête de la police vise à établir des liens éventuels entre la faction du PDI favorable à Megawati et le PRD, que le président Suharto considère comme une formation *crypto-communiste, compte tenu*, a-t-il dit, de ses méthodes et de ses idées. Budiman Sujatmiko, arrêté, dimanche, après deux semaines passées *dans la clandestinité, s'était* exprimé à plusieurs reprises, en juillet, à la tribune organisée par les partisans de Megawati, au siège du PDI, à Djakarta. Tribune dont ils avaient été brutalement délogés, le 27 juillet, par une faction pro-gouvernementale qui avait porté à la tête du parti, à la fin de juin, à Medan, sur l'île de Sumatra, Suryadi, un vice-président de l'Assemblée nationale.

La tactique gouvernementale revient à tenter de démontrer que Megawati, fille aînée de feu Sukarno, a été manipulée par des éléments pro-communistes, qui entendent donc renverser le gouvernement. Le président d'un syndicat indépendant, arrêté à la fin de juillet, a déjà été inculpé de *« subversion »*, accusation passible de la peine de mort dans un pays où le communisme est interdit depuis près de trente ans. Un porte-parole militaire a indiqué, lundi, que les mêmes charges seraient retenues contre la quinzaine d'animateurs du PRD, *dont son président*, arrêtés depuis lors.

Le maître mot de la défense de Megawati, qui sera une deuxième *fois interrogée par la police, jeudi,* est la légalité. Elle dément tout lien avec le PRD et poursuit en justice les organisateurs du congrès du PDI, à Medan, au cours duquel elle a été limogée de la présidence du parti. Elle attaque aussi en justice Suryadi, lui reprochant d'être l'instigateur des violences du 27 juillet à Djakarta. Elle s'est toujours gardée, en outre, de critiquer la présidence et le système politique en vigueur depuis 1972. *« La loi*, répète-t-elle, *est de mon côté. »*

TROIS PARTIS AUTORISÉS

Pour sa part, l'écrivain Pramoedya, qui a passé quatorze ans en prison avant d'être *de facto* assigné à résidence en 1979, et dont les œuvres sont bannies en Indonésie, a déclaré, lundi, qu'il avait entendu parler pour la première fois de Budiman *« après les émeutes du 27 juillet »*.

Sous un régime qui se veut consensuel et rejette donc toute notion d'opposition, les efforts du *pouvoir en* vue de discréditer Megawati Sukarnoputri semblent exclure toute réconciliation entre les deux factions du PDI. Le cas échéant, la *fille de feu Sukarno ne pourrait pas* se présenter aux élections législatives de 1997, car les seules candidatures prises en compte sont celles que déposent les directions des trois partis autorisés : outre le PDI, le Golkar, majoritaire et gouvernemental, et le Parti du développement uni, d'obédience musulmane. Dans cette hypothèse, Megawati serait aussi écartée, automatiquement, du scrutin présidentiel prévu en 1998 à l'expiration du sixième mandat de Suharto, aujourd'hui âgé de soixante-quinze ans.

En optant pour une bataille légale à l'issue incertaine, Megawati entend sans doute ne pas se couper des milieux modérés aux yeux desquels elle représente peut-être un recours en cas de crise de succession. Pour sa part, en ressortant le vieil arsenal répressif mis en place au lendemain du coup de force pro-communiste avorté de 1965, le pouvoir s'efforce de démontrer que la fille de Sukarno a été, en quelque sorte, le jouet d'éléments subversifs. L'opinion, quant à elle, ne croit plus guère aux *« complots communistes. »*

Jean-Claude Pomonti

Le chancelier Kohl appelle à parachever la réunification allemande

BONN. A l'occasion du trente cinquième anniversaire de la construction du mur de Berlin, survenue le 13 août 1961, le chancelier Helmut Kohl a souligné lundi 12 août dans un communiqué la *« nécessité de préserver et de défendre la liberté, les droits de l'homme et la démocratiede manière à ce que le despotisme, le Mur et les barbelés appartiennent pour toujours au passé »*. Faisant de cette commémoration *« une invitation aux Allemands de l'Est et de l'Ouest à faire tout leur possible pour parachever l'unité intérieure de notre patrie réunifiée »*, M. Kohl a aussi rappelé le souvenir des fugitifs tombés sous les balles des gardes-frontières de la RDA, qui ont tenu *« enfermés dix-sept millions de compatriotes »* jusqu'au 9 novembre 1989, date de la chute du Mur. Selon le dernier bilan établi par le « Groupe de travail du 13 août », une association berlinoise qui collecte archives et témoignages, 899 personnes seraient mortes en tentant de fuir la RDA, *dont 753* après la construction du Mur. – (AFP.)

EUROPE

■ **ESPAGNE : *une enquête a été ouverte*,** le lundi 12 août, sur les circonstances de la catastrophe du camping de Biescas, dans les Pyrénées espagnoles. Le parquet de Jaca devra déterminer s'il existe d'éventuelles responsabilités. Pour le gouvernement de Madrid, l'inondation, qui a fait quatre-vingt-*quatre* morts, selon un dernier bilan, était imprévisible ; mais les organisations écologistes estiment, elles, que le camping avait été installé dans un zone à risque. – *(Reuter.)*

■ **SUISSE : un cimetière catholique a été *profané* à** *Jona, dans* le canton de Saint-Gall. Des inconnus ont, dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 août, renversé soixante-dix pierres tombales et un certain nombre de croix. En juillet déjà, sept tombes avaient été profanées à Sevelen, une commune également située dans le canton de Saint-Gall. *(AFP.)*

■ **ITALIE : les services de sécurité ont démenti**, le lundi 12 août, que le responsable de la CIA à Rome ait été rappelé par Washington à la suite de l'échec d'une opération. Selon l'hebdomadaire *US News and World Report*, après que le responsable romain de l'agence américaine eut signalé aux services italiens la présence dans le pays de terroristes du Proche-Orient, ceux-ci auraient arrêté non seulement ces suspects, mais également une *« taupe »* américaine infiltrée dans le groupe sans que les services de Rome aient été prévenus. Depuis lors, toujours selon l'hebdomadaire, trois espions des Etats-Unis auraient été rapatriés d'Italie pour échapper à une expulsion. – *(AFP.)*

La Thaïlande marque des points dans la lutte contre la propagation du sida

Les campagnes pour l'utilisation de préservatifs sont efficaces

NE PAS DÉSESPÉRER ! On peut s'opposer efficacement à la diffusion du virus du sida (VIH) dans les pays de forte endémie dès lors que l'on se donne collectivement les moyens de modifier les comportements sexuels des personnes les plus exposées à ce risque. Telle est la leçon aujourd'hui donnée par la Thaïlande. Une étude épidémiologique, publiée dans *The New England Journal of Medicine*, en fournit la démonstration chiffrée. Ses auteurs expliquent avoir enquêté, de 1991 à 1995, auprès de 4 311 jeunes gens âgés de vingt et un ans au moment de leur conscription dans le nord du pays.

PROGRAMMES D'ENVERGURE

Tous ont été interrogés et testés vis-à-vis de l'infection par le VIH. Les épidémiologistes étaient servis par le fait que le service militaire, fondé sur une forme de tirage au sort, n'exclut plus, comme auparavant, les homosexuels, toxicomanes ou séropositifs. Le taux de séropositivité, qui se situait respectivement à 10,4 % et 12,5 % chez les recrues de 1991 et de 1993, a chuté à 6,7 % en 1995.

Pendant la même période, la proportion de ceux qui indiquaient avoir utilisé des préservatifs lors de leurs derniers rapports avec des prostituées, est passé de 61 % à 92,5 %. En 1995, 2 % des appelés sous les drapeaux avaient des antécédents de maladies sexuelles transmissibles, au lieu de 42,2 % en 1991. Toujours pendant cette période, la proportion des hommes fréquentant des prostituées est tombé de 81,5 % à 61,8 %.

Pour les auteurs, américains et thaïlandais, de cette étude dirigée par le docteur Chirasak Khamboonruang, de l'université de Chiang Maï, il est clair que ces chiffres sont le fruit des programmes d'envergure mis en œuvre par le gouvernement thaïlandais au début des années 90. Ce programme visait notamment à modifier les comportements sexuels des jeunes gens en les incitant, de diverses manières, à avoir recours aux préservatifs lors de leurs relations sexuelles avec des prostituées. *« Un tel programme constitue l'un des meilleurs exemples d'une prise de conscience précoce des responsables politiques face à cette menace épidémique »*, confiait, il y a quelques jours, au *Monde*, lors de la conférence internationale de Vancouver sur le sida, le professeur Peter Piot, responsable du programme Onusida.

COUPLES MARIÉS

On aurait tort pour autant de se réjouir trop vite. Dans le nord de la Thaïlande, l'épidémie affecte d'ores et déjà une proportion importante des couples mariés, et il reste à savoir si l'on pourra étendre l'usage du préservatif aux relations sexuelles non tarifées. Les esprits chagrins ou critiques noteront que la diminution de la fréquentation des prostituées par les jeunes Thaïlandais a coïncidé avec une augmentation non négligeable de la proportion de ceux qui déclarent avoir eu des relations homosexuelles...

Jean-Yves Nau

AFRIQUE

■ **ÉTHIOPIE : le gouvernement a reconnu,** le lundi 12 août, avoir *attaqué, en fin de semaine*, des bases fondamentalistes musulmanes en Somalie, précisant que cette opération *« limitée »* et couronnée de *« succès »* était terminée, mais que d'autres suivraient, si nécessaire. L'opération avait visé plusieurs localités du sud-ouest de la Somalie, proches de la frontière éthiopienne, où est implanté le mouvement somali Al Ittihad, qui revendique l'indépendance de la province éthiopienne d'Ogaden, peuplée essentiellement de Somalis. – *(AFP.)*

■ **MAURITANIE : les services de la douane ont réalisé,** dimanche 11 août, la deuxième saisie la plus importante d'héroïne de ces dix dernières années, en découvrant 6,75 tonnes de cette drogue à bord d'un cargo danois en escale à Nouakchott, a-t-on appris, lundi 12, de source locale autorisée. Cette saisie, d'une valeur de près de 500 millions de dollars (plus de 2,5 milliards de francs), a été rendue possible grâce à une information fournie par Interpol aux responsables mauritaniens. – *(AFP.)*

■ **OUGANDA : 327 personnes ont été tuées,** ces deux dernières semaines, lors de violents combats qui ont opposé, dans le nord du pays, les rebelles de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA, active *dans le nord du pays) aux forces gouvernementales, a assuré, lundi* 12 août, le journal local *Monitor*. Les attaques de la LRA, fréquentes et meurtrières, se sont intensifiées depuis le début de l'année tant contre l'armée que contre des civils. Les rebelles tuent ceux qu'ils suspectent d'être des *« collaborateurs armés »*, et en enlèvent d'autres. Ils ont incendié des huttes par dizaines et parfois rasé des villages. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : Les députés ont adopté** vendredi 9 août un projet de loi permettant la punition des auteurs du génocide de 1994. L'ouverture prochaine des premiers procès de leurs auteurs présumés devrait s'en suivre. Le texte autorise des *« poursuites judiciaires »* contre les *« infractions constitutives de crimes de génocide ou autres crimes contre l'humanité commis au Rwanda entre le 1er octobre 1990 et le 31 décembre 1994. »* – *(AFP.)*

■ **TCHAD : le premier ministre Djimasta Koïbla,** reconduit dans ses fonctions, la veille, a présenté, *lundi 12 août, un nouveau* gouvernement dans lequel figurent plusieurs membres de l'opposition qui ont apporté leur soutien à Idriss Deby lors de l'élection présidentielle. La nouvelle équipe, qui compte une majorité de nouveaux venus, *comprend des* représentants de toutes les régions du pays. L'un des opposants les plus notoires, Saleh Kebzaboh, président de l'Union nationale pour le développement et la démocratie (UNDD), devient ministre des affaires étrangères, occupant la deuxième place dans l'ordre protocolaire. – *(AFP.)*

Les Nations unies « allègent » leur présence au Burundi

NAIROBI
de notre envoyée spéciale

Dix jours après l'entrée en vigueur de l'embargo contre le Burundi, la situation à Bujumbura s'est sensiblement dégradée, sans provoquer toutefois de mouvements de panique parmi la population. Selon divers témoins contactés *par téléphone, lundi 12 août*, le manque de carburant commencerait à poser de sérieux problèmes. Le spectacle des longues files de voitures patientant devant les rares stations-service encore ouvertes est devenu banal. *« Ce n'est pas encore dramatique*, résume un habitant, *mais la situation est très préoccupante. »* Il n'empêche que le gouvernement a décidé, lundi, de rationner l'essence. Des quotas mensuels devaient être mis en place, ce mardi, et les conducteurs, contraints de se procurer des *« bons de carburant »*.

Certaines agences des Nations unies ont décidé d'économiser le plus possible leurs stocks d'essence. *« Il ne s'agit pas seulement de rationner notre consommation de carburant*, explique un responsable local. *Nous essayons aussi de raccourcir nos trajets et nous envisageons d'autoriser, pour les personnels de la capitale, la journée continue afin de réduire les allées et venues. »* Le carburant utilisé pour les déplacements sert aussi à maintenir les chaînes du froid, notamment pour les vaccins et certains médicaments.

MANQUE DE VACCINS

L'antenne locale de l'Unicef – qui assure, bon an mal an, la couverture vaccinale d'environ 190 000 enfants de moins de un an – a fait ses calculs : elle peut encore tenir *« entre dix et quinze jours »*, mais pas au-delà. *« Nos commandes de vaccins sont bloquées à Copenhague. Si rien ne bouge, nous commencerons à manquer de vaccins contre la polio à partir de la semaine prochaine*, souligne son responsable, Michel Sidibé. *Quant aux vaccins que nous avons en stocks*, précise-t-il, *ils seront rapidement périmés à partir du moment où les chaînes de froid ne seront plus alimentées en carburant. »*

Radio-Burundi a affirmé, lundi, l'espoir que *« les pays amis et voisins finiront par comprendre que le peuple burundais ne méritait pas cela »*. Engagée dans une vaste offensive diplomatique – le ministre des affaires étrangères est attendu à Paris, – la nouvelle équipe issue du putsch du 25 juillet se dit convaincue de réussir à faire *« passer le message »*.

Conscients des répercussions désastreuses que pourrait avoir une trop inflexible application de l'embargo, certains pays voisins, chauds partisans des sanctions économiques contre le Burundi pour obtenir *« le retour à l'ordre constitutionnel »*, semblent maintenant prêts à lâcher du lest. La Tanzanie a ainsi fait savoir, lundi 12 août, au représentant des Nations unies dans la capitale, Dar es-Salaam, qu'elle acceptait de ne pas inclure les matériels destinés à l'aide humanitaire dans la liste des produits placés sous embargo. Leur transport jusqu'au Burundi est désormais *« en principe »* autorisé à partir du territoire tanzanien.

Le Programme alimentaire mondial (PAM) s'est félicité de cette décision qui va permettre d'acheminer 3 000 tonnes de secours alimentaire bloqués à Dar es-Salaam et à Isaka, et 2 000 autres tonnes en attente à Kigoma, au bord du lac Tanganyika. *« Nous espérons que le même esprit de coopération va prévaloir parmi les autres pays de la région de manière à ce que les opérations d'aide humanitaire ne soient pas entravées du fait des mesures de sanction »*, soulignent les responsables régionaux du PAM, installés à Nairobi.

Le Kenya n'en est pas encore là. Le PAM n'a pas manqué d'exprimer sa *« préoccupation »* devant le refus persistant des autorités de Nairobi de donner leur feu vert à un vol des Nations unies, prévu pour mardi, à destination de Bujumbura. Les responsables de Nairobi, qui dans cette affaire semblent suivre leurs homologues tanzaniens, pourraient toutefois se laisser fléchir. Dans un entretien publié, lundi, par le quotidien *The East African*, le ministre kényan des affaires étrangères, Kalonzo Musyoka, a indiqué que son pays pourrait, *« en cas d'extrême souffrance »*, accepter de laisser passer des secours humanitaires.

DÉPARTS

A l'instar de ses voisins, l'Ouganda, qui avait, la semaine dernière, interdit aux avions de la compagnie belge Sabena de survoler son territoire pour gagner le Burundi, pourrait adopter une position moins rigide. Deux avions de la Sabena étaient attendus, mardi, à Bujumbura, avec une anxieuse impatience. Ils devraient repartir avec plusieurs dizaines de passagers – dont pourrait faire partie, murmure-t-on, l'épouse du président destitué, Sylvestre Ntibantunganya.

Parmi les autres candidats au départ figurent surtout de nombreux étrangers. Après les Etats-Unis, la France a demandé à ses ressortissants *« dont la présence n'est pas indispensable »* au Burundi, de quitter le pays. Une quarantaine d'employés des Nations unies ont aussi préparé leurs valises. Il ne s'agit *« en aucune manière d'un plan d'évacuation déguisé »*, assure-t-on à Nairobi, comme à Bujumbura. Mais devant la persistance des tensions l'idée d'alléger les effectifs a paru le plus sage.

Catherine Simon

Publication judiciaire

Par jugement du 28 Juin 1996 prononcé par le Tribunal Correctionnel de PARIS (17ème chambre). Monsieur **ARON Mathieu**, journaliste. a été condamné à une peine d'amende de 5.000 Frs et au paiement de dommages-intérêts à l'égard de Monsieur **Patrick ROUGELET**, fonctionnaire de police, pour avoir commis, au préjudice de celui-ci, le délit de diffamation publique envers fonctionnaire public, à raison de propos tenus lors d'un reportage diffusé sur la station « FRANCE INFO » le 16 Octobre 1995 à 19 heures, le mettant en cause.

PROCHE-ORIENT

■ **JORDANIE : le prix du pain, subventionné par l'Etat,** va plus que doubler, passant de 0,085 à 0,22 dinar pour la qualité supérieure, a annoncé le ministre de l'information le lundi 12 août. En raison de la hausse des prix internationaux du blé, le gouvernement avait initialement prévu un triplement. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : l'ambassadeur américain** Myles Frechette a déclaré, le lundi 12 août, qu'un groupe de civils se réclamant *d'une faction* de l'armée colombienne l'avaient contacté, il y a un an, pour demander le soutien des Etats-Unis – qui l'ont refusé – à un éventuel coup d'état. Les relations américano-colombiennes se sont fortement détériorées depuis que le président Ernesto Samper a été accusé, notamment par la presse américaine, d'avoir utilisé des narcodollars pour financer sa campagne, en 1994. – *(Reuter.)*

ÉCONOMIE

■ **ITALIE : le pays rejoindra le Système monétaire européen** dès que le budget 1997 sera voté, soit avant la fin de l'année, estime Romano Prodi dans une interview accordée au *Wall Street Journal* du lundi 12 août. Le chef du gouvernement italien souhaite même que la lire ne flotte plus à l'intérieur d'une bande de fluctuation. Prêt à suivre les règles du traité de Maastricht, il espère néanmoins que l'on appliquera à son pays *« la même flexibilité qu'à la France »*.

■ **ALLEMAGNE : Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank,** estime, dans une interview publiée par le *Handelsblatt* mardi 13 août, que la France et l'Allemagne, qui *« se préparent très sérieusement »*, rempliront les critères pour le démarrage de la monnaie unique en 1999. Hostile à un assouplissement de ces critères, il juge que *« tous les pays doivent encore consentir des efforts considérables non seulement en raison de l'Union monétaire, mais aussi pour rester compétitifs »*. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : les prix à la production ont baissé de** 0,1 % en juillet par rapport à juin. Sur un an, la hausse est de 2,2 %, a annoncé lundi 12 août l'Office national des statistiques. – *(AFP.)*

SYNDICATS FO n'ayant pas conservé la présidence de la caisse nationale d'assurance maladie des salariés du secteur privé, Marc Blondel souhaite présider l'assurance-chômage. Le gouvernement voudrait l'éviter, mais cet organisme est géré paritairement par les syndicats et le patronat, où le secrétaire général de FO n'est pas sans appuis.

● **NICOLE NOTAT** avait arraché à FO la présidence de l'Unedic en 1992. C'est ainsi un nouvel épisode de la lutte entre ces deux syndicats « réformistes » qui se joue. Au-delà, l'utilisation des exédents dégagés par l'assurance-chômage est débattu au sein du CNPF, certains patrons souhaitant en profiter pour diminuer les cotisations des entreprises.

● **LE CHÔMAGE** devrait continuer à augmenter, une enquête du ministère du travail montrant que les effectifs salariés ont stagné sur les neuf derniers mois.

Le gouvernement ne souhaite pas que Marc Blondel préside l'Unedic

Le secrétaire général de Force ouvrière a posé sa candidature à la présidence de l'assurance-chômage, qui paraissait acquise à la CFDT. Alain Juppé redoute qu'il ne l'obtienne avec l'appui de certains patrons

L'AFFRONTEMENT annoncé entre Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, et Marc Blondel, son homologue de Force ouvrière, pour l'élection à la présidence de l'Unedic, prévue pour le 1er octobre, promet de passionner les spectateurs. Pour l'heure, c'est le gouvernement qui se préoccupe le plus du résultat de cette joute. Officiellement, Matignon refuse de dire son mot sur l'élection du président de l'assurance-chômage.

Le gouvernement ne veut pas non plus s'immiscer dans la gestion de cet organisme paritaire ni s'exprimer sur l'affectation de l'excédent de 12 milliards de francs que celui-ci réalisera en 1996, car *« cela concerne les partenaires sociaux qui en sont seuls responsables »*. En réalité, le gouvernement s'inquiète de certains scenarios qui s'ébaucheraient entre des membres du patronat et Force ouvrière pour faciliter l'arrivée de Marc Blondel à la présidence.

Il redoute qu'une alliance contre nature soit conclue entre les patrons ultra-libéraux, parmi lesquels il classe Denis Kessler, vice-président du CNPF et président de la fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), Claude Bebear, PDG d'AXA, Denis Gautier-Sauvagnac, actuel président de l'Unedic et vice-président délégué général de l'UIMM, ou Jean-Louis Giral, PDG de Desquenne et Giral, d'une part et Force ouvrière d'autre part. Ce pacte redouté par le pouvoir aurait pour but de porter Marc Blondel à la tête de l'Unedic où il se servirait des excédents pour augmenter les indemnités des chômeurs en échange de quoi le patronat obtiendrait une baisse des cotisations-chômage des entreprises.

Le gouvernement n'apprécierait pas un partage du « trésor » de l'Unedic sur de telles bases. Il préférerait une utilisation des excédents pour des actions en faveur de créations d'emplois, notamment pour un élargissement de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) créé le 6 septembre 1995.

M. BERGERON INTERVIENT

Accepté à l'unanimité des cinq organisations syndicales et par le CNPF, ce dispositif permettra l'embauche de 60 000 jeunes en 1996. L'ARPE est financée par l'Unedic et autorise les salariés âgés d'au moins cinquante-sept ans et neuf mois et ayant cotisé 160 trimestres à partir en retraite en percevant 65 % de leur salaire brut à condition que leur entreprise embauche un autre salarié en contrepartie.

Pour accentuer l'effort de la lutte contre le chômage, les pouvoirs publics préféreraient avoir affaire à des interlocuteurs partageant leurs priorités en matière d'emploi et souhaiteraient que l'emporte à l'Unedic la ligne incarnée par Jean Gandois, président du CNPF et réputé « social », et par la CFDT de Nicole Notat, jugée vraiment réformiste. D'autant plus qu'André Bergeron, ancien secrétaire de Force ouvrière et président d'honneur de l'Unedic, a téléphoné au premier ministre pour lui dire que l'accession de son successeur à la présidence de l'Unedic serait de bien mauvais augure pour l'avenir de l'assurance-chômage...

Le débat au sein du patronat – dont dépend tant la présidence de l'Unedic que l'emploi de ses excédents – est loin d'être aussi tranché que le font apparaître ces esquisses. Rien pour l'heure ne vient confirmer l'affrontement d'un camp associant FO, ultra libéraux et chômeurs indemnisés contre un autre qui regrouperait CFDT, patrons « citoyens », gouvernement et demandeurs d'emploi. Ainsi M. Bebear dément les intentions qui lui sont prêtées.

Sur la question de la présidence de l'Unedic, les responsables du CNPF sont individuellement déchirés : personne ne veut exclure Force ouvrière du jeu paritaire, surtout après sa perte de la présidence de la caisse d'assurance maladie au bénéfice de la CFDT. La marginalisation de la centrale de Marc Blondel risquerait de la conduire à jouer encore un peu plus la carte « révolutionnaire » de la CGT. Mais, ni à l'UIMM ni chez les plus libéraux des chefs d'entreprise, on ne souhaite non plus confier à des « irresponsables » l'Unedic et humilier la CFDT, qui l'a présidée fort honorablement.

Sur la question de l'affectation des 12 milliards de francs d'excédents, les hésitations sont comparables : les patrons semblent acquis à l'idée qu'il convient de prolonger l'ARPE, car il n'existe pas tant de dispositifs sociaux efficaces pour embaucher des jeunes. Les syndicats estiment à 4 ou 5 milliards de francs le prix de sa simple reconduction. Mais certains membres du conseil exécutif du CNPF jugent que son coût est excessif pour de fausses créations d'emplois et des mises à la retraite prématurées : les 60 000 emplois créés cette année coûteraient 8,7 milliards de francs alors qu'il était prévu à l'origine d'en créer 80 000 pour 8 milliards. Ce dérapage a poussé le patronat à demander aux syndicats de reporter à septembre la réunion prévue en juillet sur l'extension possible du bénéfice de l'ARPE aux salariés plus jeunes afin *« d'examiner au préalable, selon différents scenarios, les résultats prévisibles de l'Unedic notamment sur les années 1996 et 1997 »*.

Des voix s'élèvent dans les rangs de l'organisation patronale pour dire que les comptes de l'Unedic risquent de replonger dans le « rouge » sous la poussée du chômage et qu'il serait imprudent d'instituer des dépenses lourdes et pérennes en faveur de l'emploi que l'assurance-chômage pourrait être hors d'état de financer dans quelques années. D'autres demandent que, dans la situation de quasi-récession où se trouve le pays, on réinjecte du pouvoir d'achat en baissant les cotisations-chômage des salariés. C'est dire que le CNPF n'a pas encore arrêté sa ligne de conduite et que les débats seront animées au sein de son conseil exécutif du 16 septembre où les personnalités s'affronteront au moins autant que les idées sur l'avenir de l'Unedic.

Alain Faujas

Le chassé-croisé de deux syndicats « réformistes »

CLASSÉS SYNDICATS « RÉFORMISTES » par contraste avec la CGT, les confédérations Force ouvrière et CFDT ne se sont jamais rencontrées. L'organisation de Nicole Notat est marquée par ses origines confessionnelles et celle de Marc Blondel par sa forte culture laïque. Au cours des vingt dernières années, la CFDT s'est plutôt signalée par une combativité qui lui a fait rejoindre à de nombreuses occasions les combats de la CGT et qui l'a fait taxer de *« gauchiste »*. En revanche, FO s'est longtemps posée en interlocuteur privilégié des gouvernements.

Les deux centrales ont connu des évolutions symétriques et opposées. André Bergeron a laissé la place à Marc Blondel en 1989 à la tête de FO. Nicole Notat a pris le pouvoir à la hussarde en 1992 à la CFDT. La remise en cause du poids de l'appareil d'Etat croulant sous les déficits des entreprises publiques et des régimes sociaux n'a pas peu contribué à radicaliser FO, dont les gros bataillons se recrutent dans la fonction publique et dans les « entreprises à statut ».

C'est au cours de la crise sociale du mois de décembre 1995 que le renversement des rôles est devenu évident. Refusant la réforme de la Sécurité sociale annoncée par Alain Juppé et défendant bec et ongles le régime spécial de retraite des cheminots, le secrétaire général de FO est apparu comme un virulent contestataire. Nicole Notat, elle, a estimé qu'il s'agissait d'une réforme indispensable pour éviter l'effondrement du régime de protection sociale. Les accusations de « social-traître » ont changé de camp.

Et la cogestion aussi. FO a refusé de présenter un candidat à la présidence de la caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) pour n'avoir pas à cogérer la mise en place du plan Juppé. Le 16 juillet, c'est Jean-Marie Spaeth (CFDT) qui a été élu à la tête de la CNAM.

LES PRÉFÉRENCES DU CNPF

Le deuxième bastion paritaire d'importance, l'assurance-chômage, que détenait FO du temps d'André Bergeron et que Nicole Notat lui a ravi en 1992 lui reviendra-t-il le 1er octobre, puisque Marc Blondel s'y est porté officieusement candidat au lendemain de la perte de la CNAM ? S'il ne tenait qu'au gouvernement, sûrement pas. L'antipathie est forte entre Alain Juppé et le patron de FO, pour lequel le président de la République ne semble plus avoir l'indulgence d'autrefois.

Mais tout dépend d'un patronat qui aimerait continuer sa stratégie des deux fers au feu. Le CNPF veut s'appuyer à la fois sur FO et sur la CFDT pour pouvoir faire monter les enchères entre ses interlocuteurs « réformistes ». Malgré la sympathie évidente de son président, Jean Gandois, pour Nicole Notat, il ne lui plaît guère de mettre FO sur la touche. D'ailleurs, nombre de patrons préfèrent le syndicalisme un peu primaire et même *« alimentaire »* de Marc Blondel, comme le dit l'un d'eux, au syndicalisme intellectuel et de cogestion de la CFDT.

Tout dépendra, en définitive, du secrétaire général de FO : s'il donnait à ses interlocuteurs patronaux la garantie qu'il gérerait l'Unedic de façon raisonnable et qu'il n'en profiterait pas pour empêcher la remise en ordre de la protection sociale nationale, il pourrait damer le pion à la secrétaire générale de la CFDT.

Al. F.

115 milliards de francs pour les chômeurs

● **Association.** *L'Union nationale* interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (Unedic) est une association selon la loi de 1901 qui fédère et gère les Assedic et le GARP (Groupement des Assedic de la région parisienne). L'ensemble constitue le régime d'assurance-chômage français et a pour fonction de veiller à une application de la réglementation qui garantisse une égalité de traitement à tous les travailleurs privés d'emploi.

● **Indemnités.** 11 000 agents collectent les contributions de 1,3 million d'entreprises privées et ont dépensé 115 milliards de francs pour 2,6 millions d'allocataires en 1995 (– 4,3 % par rapport à 1994). Après avoir connu des années de déficit, l'Unedic devrait enregistrer un excédent d'une douzaine de milliards de francs. Les projections font apparaître un excédent de plus de 20 milliards en 1997.

● **Pouvoir.** L'Unedic est un organisme paritaire, c'est-à-dire qu'il est cogéré par le patronat et les syndicats qui se partagent les sièges de son conseil d'administration : 25 pour le patronat, soit 18 pour le CNPF, 5 pour la CGPME et 2 pour l'Union professionnelle artisanale ; 25 pour les syndicats, soit 5 chacun pour la CGT, la CFDT, Force ouvrière, la CFTC et la CGC.

● **Président.** *La présidence* de l'Unedic est pourvue tous les deux ans par le conseil d'administration, qui choisit en alternance dans les rangs employeurs et dans les rangs salariés. Au cours des dernières années, ont été présidents : André Bergeron (FO, 1988), Bernard Boisson (CNPF, 1990), Nicole Notat (CFDT, 1992) et Denis Gautier-Sauvagnac (CNPF, 1994).

L'économie française n'a pratiquement créé aucun emploi sur les neuf derniers mois

C'EST UN INDICATEUR de plus *qui confirme que l'économie française tourne au ralenti* : selon l'enquête publiée mardi 13 août par le ministère du travail, les effectifs salariés dans les secteurs privés et semi-publics ont stagné au cours du premier semestre de l'année 1996. Au 30 juin, ils s'élevaient à 13,408 millions, soit exactement le même chiffre qu'au 31 décembre 1995.

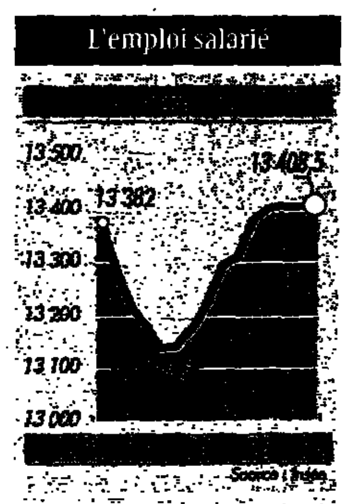
L'intérêt de cette statistique est qu'elle est évidemment totalement indexée sur l'activité économique. Quand celle-ci est dynamique, l'emploi progresse ; en revanche, celui-ci marque le pas dès que la croissance tend vers zéro. Ainsi, en 1993, l'année de la récession, l'emploi s'est-il logiquement effondré : les effectifs salariés ont diminué de 242 500 personnes (– 1,8 %). Puis, en 1994, l'économie française a profité d'une très forte mais brève reprise et les effectifs salariés sont fortement repartis à la hausse, progressant de 154 000 personnes (+ 1,2 %).

L'année 1995, elle, s'est déroulée en deux temps : la croissance est restée vive au début, avant de fléchir brutalement. L'emploi a donc suivi la même inflexion. En moyenne, l'année a donc enregistré une hausse des effectifs de 114 900 personnes (+ 0,7 %), mais ce chiffre masque une inversion de tendance en cours d'année puisque les effectifs salariés ont stagné au dernier trimestre.

DISPARITÉS SECTORIELLES

Les dernières statistiques du ministère du travail viennent donc confirmer ce que l'on pressentait : depuis l'automne 1995 et jusqu'au début de l'année 1996, c'est-à-dire au cours des trois derniers trimestres connus, l'économie française n'a quasiment pas créé d'emplois. Cette stagnation recouvre des disparités. Ainsi, au cours des douze mois s'achevant en juin 1996, les effectifs de l'industrie ont-ils chuté de 1,2 %, tandis que ceux du tertiaire ont progressé de 1,6 %.

On comprend mieux le pessimisme dont les experts font preuve pour le chômage, car si la croissance ne repart pas l'emploi, lui aussi, continuera de rester étale. C'est d'ailleurs ce que l'Insee prévoyait dans ses dernières prévisions, en juin. L'emploi total, disait-il, *« devrait donc stagner en 1996, voire très légèrement décroître, après deux années de hausse »*. Or, dans le même temps, le marché du travail devra absorber de nombreuses arrivées nouvelles, et notamment celles, rituelles en cette période de l'année, des jeunes qui arrivent en fin de scolarité.



L'Insee prévoit une stagnation de l'emploi sur l'ensemble de l'année 1996.

Dans sa dernière *Lettre*, en date du 26 juillet, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) en tirait donc la conclusion qu'il serait *« très difficile d'éviter une nouvelle aggravation du chômage »*. Sur les deux années 1996 et 1997, estimait-il, *« elle atteindrait 260 000 (+ 140 000 en 1996 et + 120 000 en 1997) »*. L'institut précisait même que, si les aides budgétaires à l'emploi étaient trop fortement réduites, cette prévision *« en serait négativement affectée et qu'au lieu d'une augmentation modérée c'est une explosion des demandes d'emploi qu'il faudrait envisager »*.

C'est dire que les dernières statistiques du ministère du travail peuvent légitimement préoccuper le gouvernement : elles étayent les plus sombres pronostics.

Laurent Mauduit

Le maire de La Grande-Motte interdit la distribution de tracts anti-FN

A Orange, Jacques Bompard invoque un arrêté du préfet de police de Paris

***APRÈS ORANGE,** dans le Vaucluse*, la Grande-Motte, dans l'Hérault : la contagion semble gagner. Jacques Bompard (FN) n'est plus le seul à vouloir interdire la distribution de tracts dans sa commune. Il a été rejoint, lundi 12 août, par le maire (div. d.) de la station balnéaire du Languedoc. Notre correspondant Jacques Monin nous signale que, depuis l'annonce de la réunion de l'université d'été du Front national au Palais des congrès de La Grande-Motte, loué à la municipalité du 26 au 30 août, de nombreuses associations se sont mobilisées pour appeler à une manifestation dans la ville le jour de l'ouverture de cette université.

Lundi dans la soirée, ils étaient ainsi une vingtaine, membres d'un collectif regroupant associations et syndicats, venus distribuer des tracts à la sortie d'un concert du saxophoniste Manu Dibango, lorsque des policiers municipaux leur ont demandé de leur remettre leurs documents. Surpris, les militants anti-Front national ont exigé des explications. Les policiers leur ont révélé qu'un arrêté interdisant la distribution de tracts sur la voie publique existait depuis le 8 août 1983. Jusqu'ici, cet arrêté n'avait jamais été appliqué par le nouveau maire, Serge Durand (div. d.), élu en juin 1995. Cette distribution a donc été interrompue. Les opposants au Front national sont repartis calmement. Ils devaient cependant venir chercher une copie de l'arrêté mardi 13 août afin de déposer un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, dans l'espoir, comme ce fut le cas pour Orange la semaine précédente, d'en obtenir la suspension.

Le nouveau maire de La Grande-Motte a, jusqu'à maintenant, justifié son attitude vis-vis du Front national par une triple argumentation : d'une part, en observant que le FN est un parti autorisé et que, si ses manifestations devaient être interdites, c'est à l'Etat qu'il reviendrait d'en prendre la responsabilité ; d'autre part, en affirmant que la location du Palais des congrès avait été conclue avant son arrivée à la mairie ; enfin, en soulignant que les retombées économiques d'une telle réunion ne sont pas négligeables pour la commune.

De son côté, le maire d'Orange n'en démord pas : après la décision du tribunal administratif de Marseille suspendant l'application de son arrêté visant à interdire la distribution de tracts sur sa commune au nom du *« maintien de la propreté de la ville »* (*Le Monde* daté 11-12 août), M. Bompard a pris un nouvel arrêté lundi : *« Il est fait obligation à ceux qui auront distribué ou fait distribuer des prospectus, de ramasser ceux qui auront été jetés sur la voie publique dans un rayon de 30 mètres autour des points de distribution fixe*, indique le texte. *S'il s'agit d'une distribution mobile, le ramassage doit être opéré dans le même rayon, le long du trajet suivi par le distributeur. »* Pour se prémunir contre un nouveau recours devant le tribunal administratif, la mairie d'Orange fait référence *« aux dispositions de l'arrêté du maire de Paris et du préfet de police du 11 août 1986 »*.

A Paris, en fait, c'est le préfet de police qui est seul à détenir les pouvoirs de réglementation sur la voie publique. Plusieurs décisions interdisant la distribution de tracts et prospectus ont en effet été prises dans la capitale. Après un arrêté de 1968 concernant le métro, un autre de 1978 pour les gares, un nouveau texte a été publié, le 21 juillet 1982, concernant les *« points où* [les vendeurs et distributeurs d'écrits, d'imprimés de dessins (...)] *pourraient gêner la circulation »*. Il s'agit d'une vingtaine d'artères parmi lesquelles les Champs-Elysées, les grands boulevards, le boulevard Saint-Michel, la rue de Rennes, etc.

IMMIGRATION Hospitalisés de force, lundi 12 août, les dix grévistes de la faim de *l'église* Saint-Bernard ont quelques heures plus tard repris leur mouvement pour demander la régularisation des trois cents Africains qui occupent *ce lieu de culte depuis bientôt deux* mois. ● L'OPÉRATION engagée par la préfecture de police, qui se solde par un échec, a fait se multiplier les manifestations de soutien au mouvement des Africains. *Plusieurs* centaines de personnes se sont rassemblées, le 12 août en fin d'après-midi devant Notre-Dame, et de nouvelles initiatives sont annoncées. ● ASSOCIATIONS HUMANITAIRES, partis d'opposition et syndicats ont vivement dénoncé l'attitude du gouvernement. Tous souhaitent que des négociations soient rouvertes, sur la base des *propositions faites* dès juin dernier par le collège des médiateurs.

Les manifestations de soutien aux Africains sans papiers se multiplient

Les grévistes de la faim, hospitalisés de force le 12 août durant quelques heures, poursuivent leur mouvement dans l'église Saint-Bernard. Associations, syndicats et partis d'opposition dénoncent l'attitude du gouvernement

LES DIX GRÉVISTES de la faim de l'église Saint-Bernard, dans le 18e arrondissement de Paris, hospitalisés de force, lundi 12 août au matin, étaient tous de retour dans l'église, le soir même, vers 19 heures. Après examen médical, les médecins des sept établissements de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (APHP) les ont laissés repartir, considérant que leur *« état clinique n'imposait pas l'hospitalisation »*. Seules deux personnes sont sorties de l'hôpital Cochin *« contre avis médical »*, a précisé l'APHP.

L'opération d'évacuation de la Préfecture de police de Paris, *« à caractère humanitaire »* selon son propre communiqué, s'avère être un coup d'épée dans l'eau. Menée *« dans le cadre de l'assistance à personnes en danger »*, elle s'est trouvée désavouée par le retour des grévistes. Les médecins des six hôpitaux parisiens dans lesquels ils avaient été dispersés – Lariboisière, Hôtel-Dieu, Saint-Antoine, Tenon, Saint-Louis et Cochin – refusant de suivre les recommandations alarmistes du gouvernement, le doute est jeté sur l'objectif réel de l'évacuation des grévistes. Contactée, la Préfecture n'a pas désiré réagir au retour des grévistes, précisant qu'elle *« s'en tenait au communiqué »* du lundi 12 août.

L'évacuation de lundi aura permis un renforcement du soutien aux sans-papiers de Saint-Bernard. On se pressait hier dans les travées de l'église pour accueillir le retour des dix grévistes. Le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, était présent et exprimait son *« indignation »* après l'intervention des forces de l'ordre. Qualifiant de *« lois scélérates »* les lois Pasqua, le responsable cégétiste s'est prononcé pour la *« recherche de solutions réellement humanitaires qui ne ressemblent en rien au traitement subi par les grévistes de la faim »*. Il a réclamé *« l'ouverture immédiate et directe de négociations »*.

« ATTITUDE HYPOCRITE »

La CFDT a fait écho à cette demande, estimant que *« la seule solution à caractère humanitaire »* au problème posé par les Africains de Saint-Bernard *« consiste à engager une négociation sur la base des propositions faites par le collège des médiateurs »*.

Les Verts ont également dénoncé *« l'attitude hypocrite du gouvernement, qui emploie la force contre des personnes affaiblies et non violentes, sous un fallacieux prétexte d'humanité »*. La porte-parole du mouvement, Dominique Voynet, ajoute dans un communiqué : *« Ce n'est pas par l'application tatillonne de lois inhumaines que la France réglera le problème de l'immigration »*.

« FAIRE UN GESTE »

Dans la même ligne, le député socialiste de l'Essonne Julien Dray a demandé, lundi 12 août, au ministère de l'intérieur, de *« faire un geste de bonne volonté en direction des familles de Saint-Bernard »*. Cette demande a été relayée par Daniel Vaillant, député maire socialiste du 18e arrondissment de Paris. M. Vaillant a expliqué que le Parti socialiste est partisan de la lutte contre *« toutes les filières qui favorisent l'immigration irrégulière et contre l'exploitaion du travail clandestin »*. L'élu parisien a souligné que le PS *« travaille pour trouver des solutions, pour substituer aux lois Pasqua de nouvelles lois qui soient plus faciles à appliquer mais ne soient pas laxistes vis-à-vis de l'immigration irrégulière »*.

Seule voix à s'exprimer pour la droite, le député UDF – PR du Val-de-Marne Alain Griotteray s'est déclaré, lundi 12 août, partisan d'*« expulser peu à peu »* les immigrés grévistes de la faim de Saint-Bernard et les parents d'enfants nés en France depuis la loi Pasqua de 1993, *« en prenant les cas de la façon la plus humaine possible »*. Le chroniqueur du *Figaro Magazine* a souligné la *« nécessité de faire savoir que la France n'est pas l'accueil de tous les malheureux du monde »*. *« Je crains que, quand on ne montre pas trop de fermeté, ce soit le moyen le le plus sûr d'alimenter la xénophobie et c'est ça qui fait monter les extrémismes de droite »*, a ajouté M. Griotteray.

« VIOLATIONS GRAVES »

Dans ce concert de protestations, les associations soutenant les sans-papiers de Saint-Bernard n'étaient pas en reste. Médecins du monde, qui assure une permanence quotidienne auprès des dix grévistes, a dénoncé *« les violations graves des principes éthiques »* concernant l'assistance médicale. *« La grève de la faim est un acte d'opinion, ultime recours face à un état pour se faire entendre »*, a estimé l'organisation humanitaire.

Amnesty International a tenu elle aussi à exprimer son indignation, lançant un *« appel urgent pour que les pouvoirs publics acceptent d'attribuer des cartes de séjour à des personnes qui n'ont pas d'attaches familiales en France »*. La section française de l'organisation a exprimé sa crainte, *« depuis la généralisation des charters (...), d'une augmentation des violations des droits de l'homme »*.

Afin de protester contre l'hospitalisation forcée des dix grévistes de Saint-Bernard et l'évacuation qui l'a précédée, un rassemblement était organisé sur le parvis de Notre-Dame de Paris, lundi 12 août. *Plusieurs centaines de* personnes s'y sont massées, en fin d'après-midi.

Mardi 13 août, un jeûne de soutien devait être organisé au sein de l'église Saint-Bernard, avant un rassemblement, prévu pour la nuit du 13 au 14 août. Les soutiens aux *sans-papiers y sont conviés « avec leurs bougies*, précise Traoré Doro, porte-parole des sans-papiers. *Pour que les lumières disent qu'on abandonnera pas »*.

Cécile Prieur

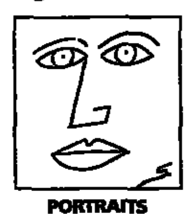
Lire aussi page 10

Une expulsion sur dix se fait par vol charter

Le préfet Robert Broussard, patron de la Diccilec, la Direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins, a indiqué mardi 12 août, qu'en moyenne *« une personne sur dix »* seulement était expulsée de France par charter. Les autres partiraient volontairement par avion de ligne *« une fois tous les droits de recours épuisés »*. Au micro de RTL, le préfet a également expliqué qu'il y a trois catégories de personnes expulsées de France par charter. Il s'agit des personnes *« en situation irrégulière qui font l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière »*, des personnes *« condamnées et sous le soup d'une interdiction de territoire »* et enfin les personnes *« expulsées pour des raisons d'ordre public, en très faible quantité »*, a t-il précisé. Selon le ministère de l'intérieur, 15 504 étrangers en situation irrégulière ont été expulsés, depuis le 1er mai 1995. Le 7 août, le 22e charter affrété depuis que Jean-Louis Debré est ministre de l'intérieur décollait pour le Maroc et le Mali.

Hamady, Sékou, Marianne, acteurs d'un même combat

● **HAMADY CAMARA** n'aura passé que quelques heures à l'hôpital Lariboisière. Ce Mauritanien de trente-quatre ans est le premier des dix grévistes de la faim à être revenu à l'église Saint-Bernard, lundi 12 août, vers midi.



PORTRAITS

Aussitôt, il réintègre sa couche, se love dans son duvet. L'opération du matin a été épuisante, il est fatigué. *« Ils nous ont ramassés comme des sacs-poubelle, des cadavres*, explique t-il. *Or on a un suivi médical ici. Ce n'est pas à la police de décider si on doit être ou non hospitalisé. »*

Après trente-neuf jours de grève de la faim, plus rien n'entame la détermination d'Hamady. Arrivé en France en 1990, un visa à la main, *« par Roissy-Charles-de-Gaulle, comme tout le monde »*, il a navigué de petit boulot en petit boulot. *« J'avais des fiches de paye et je cotisais. Aujourd'hui, j'ai le droit à une retraite. »* A l'époque, on lui renouvelait son récépissé de séjour tous les trois mois. Et puis, en 1992, plus rien : *« J'ai fait une demande à l'Ofpra, pris un avocat, mais ça n'a rien donné*, soupire-t-il. *Alors je me suis mis à me cacher, j'avais peur. »* Résident d'un foyer africain, Hamady a tout de suite répondu à l'appel des siens quand l'occupation de Saint-Ambroise a été décidée. Pour la grève de la faim aussi, il était volontaire. *« Réclamer des papiers, c'était une idée familiale, qui a couru de foyer en foyer. Au début, évidemment, on ne pensait pas que ça irait jusque-là. Mais maintenant, on ne peut plus reculer. »*

● **SÉKOU DIARA** fait partie des « 48 heureux élus ». Le 26 juin, le ministère de l'intérieur a régularisé sa situation, au motif qu'il est parent étranger d'enfant français. Lundi 12 août, il est pourtant dans l'église Saint-Bernard, avec les autres occupants. Entre deux thés brûlants, il explique qu'il continuera *« la lutte jusqu'au bout, par solidarité avec mes camarades »*. Malien de trente-six ans, marié à une Française et père de deux enfants français, il estime ne pas être dupe. Sa régularisation, de toute façon, il l'aurait obtenue, *« Debré ou pas Debré »*.

Sékou revient d'un longue bataille judiciaire. Débouté du droit d'asile en 1990, il se marie en 1993 et demande une carte de séjour, comme la loi l'y autorise. Mais le préfet refuse de la lui accorder. Il devient alors un sans-papier, non régularisé mais inexpulsable. Il prend un avocat, court de tribunaux administratifs en cour d'appel, et obtient, après deux années de procédure, la garantie de sa prochaine régularisation. La décision du 26 juin n'aura fait qu'accélérer la procédure. Aujourd'hui, Sékou Diara a un récépissé de trois mois l'autorisant à travailler et qui devrait déboucher sur une carte de séjour d'un an renouvelable pendant trois ans. Mais Sékou se méfie, échaudé par tous ses déboires. Il avoue être *« fier »* que ses enfants soient français mais ne cache pas son inquiétude. *« Avec les lois Joxe-Méhaignerie et Pasqua, les Africains sont devenus les boucs émissaires du pays*, explique-t-il. *Malgré la loi, malgré les circulaires, les préfets refusent de régulariser les immigrés qui en ont le droit. »*

● **MARIANNE CAMARA**, vingt-sept ans, malienne, est en colère. Tellement en colère qu'elle a aussitôt décidé de prendre la relève, quand les CRS sont venus évacuer les grévistes de la faim. Elle s'est aussitôt jointe aux quatre autres femmes qui ont cessé de s'alimenter. *« Les bébés criaient. Peut-être que les CRS cherchaient à nous faire peur, pour qu'on abandonne la lutte. Mais on n'abandonnera pas. On n'a pas peur qu'ils nous expulsent de l'église. »* Marianne cache sa détermination derrière un large sourire : *« Depuis le premier jour de la grève, on sait qu'on n'a pas de pouvoir dans ce pays. »* Mais il y a les autres familles, qui sont là et qui l'aident. La vie commune, depuis des semaines dans l'église ? *« Tout le monde se calme, sinon c'est dur. Maintenant on se connaît bien. »* Aujourd'hui, ce sont d'autres femmes qui gardent ses deux enfants.

Marianne n'a jamais eu de papiers. Son mari, arrivé en France en 1987, avait fait une demande de statut de réfugié politique. En vain. Pourtant, elle le rejoint en 1991. Son garçon, trois ans et demi, et sa fille, deux ans, sont nés en France mais ne sont pas français, selon le nouveau code de la nationalité. Très vite, son mari n'arrivera plus à renouveler sa carte de séjour, malgré un emploi dans la confection. Et Marianne n'arrive pas à comprendre pourquoi on ne veut plus d'eux en France. *« Les Noirs ne sont pas venus en France comme ça. On est venu nous chercher. Alors aujourd'hui on n'est pas d'accord pour se faire expulser. »*

C. P. et C. M.

COMMENTAIRE

IMPASSE ET DÉSAVEU

Il est donc dit et réaffirmé que ce qui tient lieu de politique d'immigration en France ne peut être qu'une longue suite de conflits où de farouches déclarations ministérielles tentent de couvrir les actions approximatives des forces de l'ordre et les protestations grandissantes. En s'étant refusé, pendant plus de cinq mois, à régler les situations des trois cents Africains à présent réfugiés à l'église Saint-Bernard de Paris, le gouvernement prend à nouveau le risque d'être désavoué. Par la gauche et l'ensemble des associations de solidarité et de défense des droits de l'homme : c'est déjà fait. Par la majorité, elle-même : elle aura quelque mal à s'y retrouver dans les gesticulations d'un ministre de l'intérieur qui, tout en promettant la foudre, ne cesse de laisser grandir un conflit.

Trois cents Africains menaceraient-ils donc la République ? La farce tragique du 12 août, voyant des CRS hospitaliser de force des grévistes de la faim qui regagnent aussitôt l'église Saint-Bernard, confirme s'il en était besoin que le gouvernement s'enferre dans une impasse. Est-il besoin de rappeler qu'aucun autre pays européen, alors que tous ont fermé leurs frontières à l'immigration, ne laisse se développer de tels conflits, quitte à procéder à des régularisations massives d'étrangers, comme en Espagne au printemps dernier ? En s'arc-boutant sur le mythe de l'immigration zéro, le pouvoir se condamne à l'impuissance et à la surenchère verbale.

Entre 80 000 et 120 000 étrangers s'installent chaque année en France : mariages avec des Français, regroupement familial, droit d'asile. Les lois Pasqua et la réforme du code de la nationalité ont multiplié les situations aberrantes, trois circulaires successives se révélant nécessaires pour en corriger l'application. Le débat, n'en déplaise à M. Debré, n'est plus d'ouvrir ou de fermer les frontières. Il est de définir une politique lucide. Il est d'assumer une tradition républicaine d'accueil, assise sur des critères respectant les libertés fondamentales – celle de vivre en famille, par exemple –, pour se donner les moyens politiques d'une véritable maîtrise de l'immigration clandestine.

François Bonnet

Un difficile débat déontologique pour les médecins

EN QUITTANT les six hôpitaux de l'Assistance publique de Paris, où la préfecture de police avait, quelques heures auparavant, jugé utile de les faire admettre *manu militari*, les dix grévistes de la faim africains permettent de rappeler quelques règles déontologiques trop mal connues. Des règles que défend, dans l'intérêt de la personne souffrante, le Conseil national de l'ordre des médecins.

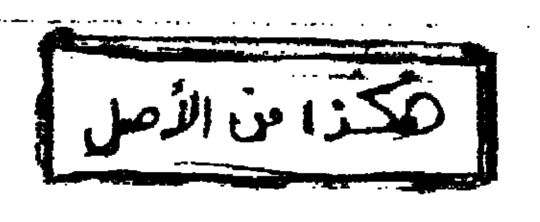
Réalisé avec l'aide diligente des médecins militaires des sapeurs-pompiers, le transport des grévistes dans les hôpitaux publics de la capitale permettait à la préfecture de police et au gouvernement de transférer au corps médical la responsabilité des possibles accidents auxquels s'exposent les grévistes de la faim. Mais c'était compter sans la volonté de ces mêmes grévistes et sans les textes déontologiques en vigueur qui, fort heureusement, limitent la portée de l'action médicale « thérapeutique » pouvant ici être conduite.

« Les termes de ce débat sont depuis longtemps connus, et n'ont pas varié, a déclaré au *Monde* le docteur Olivier Dubois, secrétaire général de l'ordre des médecins. *La volonté de la personne doit avant tout être respectée. On ne peut, en aucune manière sous la contrainte, mettre en place une alimentation administrée via des perfusions, qui doivent toujours être assimilées à une thérapeutique que la personne, en conscience, refuse. »* Sans doute n'est-ce pas toujours aussi simple. En janvier 1981 – à l'époque où des détenus irlandais étaient morts de leur grève de la faim dans la prison de Long Kesh, près de Belfast, sans que la médecine n'intervienne –, le Conseil national de l'ordre avait été amené à préciser quelle devait être, en pratique, la conduite des praticiens concernés.

Les responsables ordinaux avaient alors rappelé que le médecin *« ne peut rien entreprendre sans le consentement du sujet et contre sa volonté »*. Mais ils prenaient soin d'ajouter que cette disposition n'avait plus de sens si *« la vie était menacée à brève échéance »*. *« Sans nécessairement attendre la perte de connaissance, le devoir du médecin est de prescrire l'hospitalisation et de donner les soins qui s'imposent »*, ajoutaient-ils. Tous les praticiens ne partagent pas une telle opinion. Il est clair, pour certains, que le respect des libertés individuelles tout comme le contrat qui est à la base de la relation entre le médecin et celui qui se confie à lui interdisent de telles initiatives. On ne saurait, selon eux, admettre l'administration de soins à une personne inconsciente dès lors qu'elle les a constamment refusés lorsqu'elle était en état de manifester sa volonté.

Tels sont les termes du douloureux débat auquel seront, dans quelques jours, confrontés les médecins qui pourraient être amenés à prendre en charge les grévistes de l'église Saint-Bernard, si – la puissance publique se refusant à répondre à leur demande de régularisation – ces derniers persistaient dans une entreprise que l'on peut comparer à une tentative, collective et médiatisée, de suicide.

J.-Y. N.





L'itinéraire dévoyé du profanateur repenti du cimetière juif de Carpentras

Yannick Garnier, passé aux aveux après six ans de silence, présente une personnalité surprenante

Le mystère de la profanation du cimetière juif de Carpentras, dans la nuit du 8 au 9 mai 1990, a été levé avec les aveux passés par un des cinq profanateurs, Yannick Garnier, le 30 juillet dernier. Lui et ses complices ont reconnu les faits et ont été incarcérés. Toute la vérité a-t-elle été faite ? Selon l'avocat du repenti, Mᵉ Rebstock, son client *« ne correspond pas à ce que l'on attend d'un skin »*.

CARPENTRAS
de notre envoyé spécial

Ainsi on les tient enfin, les fantômes de Carpentras qui, depuis mai 1990, ont empoisonné la belle capitale du Comtat Venaissin, la ville des juifs du pape. On a bouclé les profanateurs du cimetière israélite, au sujet desquels toutes les rumeurs ont couru, les plus extravagantes et les plus sales. Depuis les aveux de Yannick Garnier, le 30 juillet dernier, on connaît la vérité sur lui et ses complices : Jean-Claude Gos (décédé), Patrick Laonegro, Bertrand Nouveau et Olivier Fimbry. Les quatre skinheads ont été incarcérés et ont reconnu les faits (*Le Monde* du 7 août). Est-ce là toute la vérité ? Certains en doutent encore. Le moins surprenant n'étant pas la personnalité du repenti, Yannick Garnier.

Selon son avocat, Mᵉ Bruno Rebstock, *« le physique* [de Yannick] *ne correspond pas à ce qu'on attend d'un skin. Il est doux quand il parle. Impressionnant, il mesure pas loin de 2 mètres, très large, chemise en jean, rangers sans lacets, ce look est la dernière chose qui le rattache à son passé »*. D'après Mᵉ Rebstock, Yannick Garnier assume la responsabilité de son acte, en reconnaît le caractère antisémite. Il y a d'abord eu cette amitié avec Bertrand Nouveau, qu'il avait connu au collège Jules-Verne, au Pontet (Vaucluse), perdu de vue et retrouvé par hasard, à Avignon, après son service militaire effectué dans la marine et terminé en décembre 1989. Yannick habite alors chez sa mère et son beau-père, Marcel Garnier, qui l'a reconnu au moment du mariage, en 1977, quand Yannick avait sept ans.

Avec Bertrand Nouveau, Yannick rencontre, en février 1990, Jean-Claude Gos et Patrick Laonegro, ainsi qu'un autre ancien du collège Jules-Verne, Olivier Fimbry. Gos et Laonegro font figure de chefs et fascinent immédiatement Garnier. Lui-même se décrit comme une personnalité influençable. Enfant, il se complaisait dans le rôle du « petit garçon modèle », rentrant de l'école directement chez lui pour goûter avec maman. Pas d'amis, pas de filles, Yannick ne sort que pour faire du basket ou du vélo, regarde la télévision avec sa mère et sa petite sœur. A l'armée, il prend conscience de son corps et de sa force. Il n'a pas envie d'être militaire, souhaite travailler dans la sécurité. Il aime l'ordre républicain, la patrie. Avec Gos et Laonegro, il apprendra vite à détester ce qui est *« étranger »*, principalement les Maghrébins et les juifs.

Jean-Claude Gos et Patrick Laonegro sont plus structurés, beaucoup plus engagés, au Parti nationaliste français et européen (PNFE) notamment. Quand Garnier découvre la chambre de Laonegro, avec ses affiches de la Waffen SS, le buste de Wagner, il est ébloui : *« C'est le nid de l'aigle... »* Les jeunes skins ont pris l'habitude de se réunir dans une chambre froide désaffectée d'Avignon. Pour faire de la musique, disent-ils, bien qu'aucun d'eux ne joue de quoi que ce soit. En fait, ils se retrouvent pour manger des pizzas, boire des bières, écouter du rock skin, et se répandre en longs discours sur les étrangers, l'immigration, toujours les mêmes thèmes fascisants sur la pureté de la race et l'horreur du métissage. Quand ils sortent, c'est avec des cibles précises. Ils vont dans des endroits tenus par des juifs ou des Arabes, en quête de bagarre.

Il apprendra vite à détester ce qui est « étranger »

Fimbry, Gos et Laonegro sont idéologiquement très marqués. Ils donnent un exemplaire de *Mein Kampf* à Garnier, qui le leur rend le lendemain après en avoir lu deux pages. Ça lui casse les pieds ; chez lui, on ne parle jamais de politique. Mais il y a la vie nocturne. La nuit, tout est différent, *« glauque »*, plus intense, on se sent plus fort : *« Ce que doivent ressentir les policiers... »*.

Toujours d'après Mᵉ Rebstock, ce sont les trois durs de la bande qui ont préparé la profanation. Ils n'ont fait appel à Yannick Garnier et Bertrand Nouveau que le matin même, pour les aider à creuser, sans leur dire la nature du travail. Garnier, qui croit à une banale ratonnade, arrive en treillis, ce qui lui vaut de se faire rabrouer par Gos.

On connaît le récit de la profanation fait par Garnier. Il ne nie pas son caractère raciste, n'atténue pas les faits. Ils ont déterré le cercueil de Félix Germon, essayé de l'empaler, Gos a frappé le cadavre à la tête. Ils sont partis en jurant de ne jamais parler de cette nuit. Deux jours plus tard, à la maison, il somnole sur le canapé, ses parents sont dans la cuisine quand passe à la télévision le premier flash annonçant la profanation. Yannick a un choc, il se sent bizarre et a peur que ça se voie. Il se précipite dans la cuisine et dit : *« C'est fou, vous avez vu ce qu'ils ont fait, ces cons ? »* Sa mère lui répond en plaisantant : *« Tu es sûr que ce n'est pas toi et tes copains ? »*

Yannick comprend que, dans l'escalade qu'il avait entreprise avec les autres, il a touché le sommet cette nuit-là, qu'il ne pourra plus que redescendre. Il ira aux obsèques de Gos, qui se tue en moto, en 1993, mais ne reverra pas les autres. Il prendra des emplois de videur de boîte de nuit, de vigile dans les concerts de rock. Il montera sa propre société, dans laquelle, petite revanche, il emploiera un temps son beau-père, retraité, alcoolique, qui l'a toujours dénigré et traité d'*« ensuqué »*.

Quand sa famille se sépare, Yannick doit prendre un logement dans une cité universitaire. Les dettes s'accumulent. La perspective immédiate d'être à la rue et, sans doute – ce sera la lourde tâche de son avocat de le démontrer –, le poids de six années de rumination le conduisent à avouer les faits auprès d'un inspecteur des renseignements généraux. Pourquoi pas un commissaire de police, plus simple à trouver ? Parce qu'il aurait été en relation avec le fils de cet inspecteur, dit-on. Alain Germon, le cousin de Félix Germon, n'est pas du tout convaincu par la déposition des skins – *« C'est le grand orchestre du Splendid... »* – et continue à croire qu'il y a eu deux commandos dans la profanation.

Pierre Pellet, ancien professeur de gymnastique au collège du Pontet, a eu plusieurs de ces skins comme élèves : *« A l'époque, ces futurs nazillons, c'étaient des petits blondinets... »* Mᵉ Rebstock confirme qu'il est difficile de trouver, en dehors de sa mère et de sa sœur, actuellement à l'étranger, quelqu'un qui ait vraiment connu son client. Aussi difficile que de le suivre quand il dit éprouver *« de l'admiration pour le parcours de Garnier »* et trouver qu'il y a *« une grande douceur dans son récit »*.

Michel Braudeau

Des versions divergentes s'opposent sur les causes du naufrage d'Oléron

LAME DE FOND, surcharge ou malencontreuse combinaison des deux ? Deux causes principales ont été avancées, lundi 12 août, pour expliquer le naufrage qui a fait cinq morts, quatre disparus et une quinzaine de blessés, dimanche, près de l'île d'Oléron, et dans lequel le patron du chalutier *L'Essor* a perdu trois membres de sa famille.

Selon un marin qui se trouvait à bord, mais qui a souhaité conserver l'anonymat, *« le bateau a pris une lame plus grosse que les autres, il est parti en surf, les gens ont été déportés sur un côté et le bateau ne s'est pas relevé »*. Pour ce témoin, qui écarte la thèse d'une surcharge du chalutier, *« le patron n'est pas responsable »*. Le maire de Saint-Pierre-d'Oléron, Jean-Paul Perry, partage ce point de vue : *« C'est un banal drame de la mer, un problème de lame de fond. Il y a eu deux lames successives »*, a-t-il déclaré. D'après lui, les enquêteurs auraient saisi une photo attestant que le bateau n'était pas surchargé.

Cette version des faits diverge sensiblement du récit fourni par une femme de pêcheur ayant participé à cette Fête de la mer, qui a assisté au drame et a porté secours à plusieurs naufragés. Selon elle, *L'Essor* avait embarqué plus de vingt-quatre personnes, le maximum autorisé par les affaires maritimes pour ce type de bateau. Lorsqu'une gerbe de fleurs a été jetée à l'eau, tous les passagers se sont penchés sur le même côté du chalutier. C'est alors qu'une forte vague, arrivée par l'arrière, aurait achevé de déséquilibrer *L'Essor*, le retournant *« comme une crêpe »*.

FAMILLE DÉCIMÉE

Parents et proches se sont succédé, lundi, dans la chapelle ardente de Saint-Pierre-d'Oléron où reposent les cinq morts. Tous ont manifesté leur solidarité à Loïc Riou, le patron de *L'Essor*, qui a perdu une fille de sept ans, Gwendolyne, sa belle-sœur et une nièce de quatre ans dans le naufrage de son bateau. *« La famille de Loïc Riou est aujourd'hui décimée. N'allez pas, en plus, accabler un homme anéanti »*, a déclaré, lundi, face au développement de la polémique, le député RPR de Charente-Maritime, Jean de Lipkowski. Parmi les personnes hospitalisées se trouve une ressortissante belge. Un autre étranger, dont les autorités n'ont pas donné l'identité, serait au nombre des disparus.

Le préfet de Haute-Savoie réclame la fermeture d'un camping à risques

LE JUGE des référés devait décider, mardi 13 août, s'il y a lieu ou non de faire évacuer le camping du Lachat, situé sur la commune de Thônes (Haute-Savoie), et d'une capacité d'environ 240 campeurs. Bordé par un torrent, le Nom, ce terrain privé avait fait l'objet, à l'automne 1995, d'une étude des services techniques et hydrologiques, indique-t-on à la préfecture de Haute-Savoie. Des travaux de rehaussement du terrain avaient été réclamés. Le propriétaire du camping, qui se refusait, mardi 13 août, à tout commentaire, n'avait pas exécuté les travaux nécessaires. Le 15 juillet, trois semaines avant la catastrophe du camping de Biescas (Espagne), qui a fait 83 morts le 7 août, le préfet de Haute-Savoie avait pris un arrêté ordonnant la fermeture immédiate. Devant le refus du propriétaire d'obtempérer, il a décidé de saisir le juge des référés. C'est dans ce même département de la Haute-Savoie que, le 14 juillet 1987, la crue d'un torrent semblable au Nom, le Borne, avait tué 23 campeurs au Grand-Bornand.

DÉPÊCHES

■ **ENQUÊTE : le juge d'instruction de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), Gérard Zaug, a délivré une commission rogatoire internationale afin** de permettre aux enquêteurs rennais de prolonger leurs investigations dans l'affaire du viol et du meurtre de Caroline, la jeune Britannique violée et assassinée dans une auberge de jeunesse de Pleine-Fougères. Le principal suspect dans cette affaire, un sans-abri déjà condamné pour agressions sexuelles, a été mis hors de cause grâce aux analyses génétiques. La commission rogatoire doit recevoir l'aval des autorités britanniques.

■ **RELIGION : un nouveau recteur, Laredj Nizar, cinquante-sept ans,** Français d'origine algérienne, aumônier à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), a été élu par le collectif d'associations musulmanes qui occupent cette mosquée depuis le 4 août (*Le Monde* daté 11-12 août). Ce collectif a porté plainte pour *« malversations et détournements de fonds »* auprès du tribunal de grande instance de Paris, contre l'ancien recteur, Khalil Merroun, d'origine marocaine.

■ **JOSACINE : une nouvelle demande de mise en liberté de Jean-Marc Deperrois,** mis en examen dans l'affaire de la Josacine empoisonnée et écroué au Havre depuis juillet 1994 à la suite de la mort de la petite Emilie, neuf ans, va être déposée avant le 15 août, a annoncé, lundi 12 août à Rouen, son avocat. Le 15 mai, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen avait décidé d'accorder une demande de complément d'information par le parquet sur des éléments d'analyse d'eau.

DISPARITIONS

Rafael Kubelik

Un interprète de haute stature

RAFAEL KUBELIK, chef d'orchestre d'origine tchèque naturalisé suisse, est mort dimanche 11 août à Lucerne. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né à Bychory, le 29 juin 1914, Rafael Kubelik suit des études musicales (composition et direction d'orchestre) au Conservatoire de Prague et fait ses débuts de chef d'orchestre à la tête de la Philharmonie tchèque en 1934. Deux ans plus tard, il est nommé chef principal de cette phalange et assure sa renommée notamment grâce aux tournées à l'étranger. Après deux années passées à l'Opéra de Brno (1939-1941), Kubelik revient diriger la Philharmonie tchèque et accède à des fonctions nationales (il est chargé de la vie musicale philharmonique de son pays). En 1948, à l'occasion d'une production de l'Opéra de Glyndebourne au Festival d'Edimbourg, Rafael Kubelik décide de ne pas regagner son pays, alors que les communistes y ont pris le pouvoir. Il rejoindra bientôt la Suisse, dont il deviendra citoyen en 1973. Rafael Kubelik est nommé directeur musical de l'Orchestre symphonique de Chicago (1950-1953), puis de Covent Garden, à Londres (1955-1958). En 1961, il est nommé chef principal de l'Orchestre de la Radio bavaroise de Munich, formation avec laquelle il effectuera de nombreuses tournées et de nombreux disques (essentiellement pour Deutsche Grammophon). Il dirigera cependant, et entre autres, l'Orchestre philharmonique de Vienne, l'Orchestre philharmonique d'Israël. Peu connue, et à vrai dire rarissimement jouée, la musique de Rafael Kubelik compositeur comprend des concertos, des symphonies, des opéras (*Veronika*, 1947, *Cornelia Faroni*, 1972) et... trois Requiems.

En 1975, il dirigeait la première audition de ses *Sequenzen* au Festival de Lucerne. Depuis une dizaine d'années, Kubelik avait interrompu ses activités de chef d'orchestre, ne revenant dans son pays qu'au lendemain de la « révolution de velours ». Interprète de haute stature, Kubelik fut le premier, avec Leonard Bernstein, à réaliser une intégrale des symphonies de Gustav Mahler pour le disque. Il défendra très tôt la musique d'Hector Berlioz (il présente *Les Troyens* à son pays à la fin des années 30, puis à Londres, en 1957) et celle de Janacek (première londonienne de *Jenufa*, en 1956). Parfois considéré comme un chef au répertoire peu étendu, Kubelik a pourtant créé quelques partitions contemporaines américaines, lors de son séjour à Chicago, et ne dédaignait ni Britten ni Schoenberg. Sa discographie se distingue surtout par les enregistrements consacrés à Dvorak, Schumann et Mahler. On compte au catalogue un légendaire *Rigoletto*, de Verdi, avec Dietrich Fischer-Dieskau, ainsi qu'une production des *Maîtres chanteurs*, de Wagner (avec Gundula Janowitz et Thomas Stewart), enregistrée *live* à Bayreuth, et qui devrait reparaître officiellement sous peu, après avoir été distribuée par le label semi-officiel Mytho.

R. Ma.

■ *YVES-MARIE CHOUPAUT*, journaliste, est mort, vendredi 2 août, à l'âge de soixante-douze ans. Il débute sa carrière dans un journal des forces françaises en Allemagne avant de rejoindre la rédaction de *Paris-Normandie*, à Rouen. Peu de temps après l'indépendance de l'Algérie, un pays pour lequel il a su s'engager avec courage, il collabore à *Révolution africaine* à Alger. De retour en France en 1966, il intègre la Nouvelle Agence de presse (NAP), spécialisée dans la politique africaine. En 1980, il fonde la station de Radio-France Creuse à Guéret, dont il devient rédacteur en chef. Parallèlement, sa passion du théâtre le conduit à devenir gérant du Lucernaire en 1975 et à réaliser des chroniques pour RFI.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. Donald Angus MAC DONALD,
MM. Albert et Guy HUCK,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille, petite-fille.

Iona HUCK,

née à Edimbourg, Ecosse, le 23 juillet 1996.

Mariages

– Le 14 août 1996.

La marquise Diane de GRANDLÉMENT
et
Don Luiggi de PERETTI

uniront leurs titres et leurs terres.

La cérémonie sera célébrée à l'hôtel communal d'Azay-le-Ferron (Indre).

Anniversaires de mariage

– Ensemble, pour ces années longues et courtes, déjà cinquante ans d'épousailles. Que ce temps vous soit doux.

Jean-Marie.

Décès

– Anne et Catherine Berthelot
ont la douleur de faire part du décès de

Michel BERTHELOT,
comédien.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Vincennes nouveau, le mercredi 14 août 1996, à 14 h 30.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Bernard BILLON,

mort accidentellement sur la route, dans sa cinquante-troisième année, le 5 août 1996.

De la part de
Alexandre Billon-Jeu,
son fils,
Marie-Noëlle Jeu,
Sophie Baubeau-Jeu,
Su Sub-Jean,
Et des familles Billon, Jeu, Croutzet, d'Enfert, Gay, Guillomet, Lambert, Maxwell, Mosnier, Ober, Quivrin, Rimbaud, Stern, della Sudda, Tudury, Vigreux.

La célébration religieuse a eu lieu le vendredi 9 août, en l'église Saint-Vigor de Marly-le-Roi, et l'inhumation au cimetière de Sèvres.

– Catherine Coustère,
sa fille,
Vincent et Laure Lidsky,
Julien et Stéphanie Lidsky,
Louise Mabille
et sa famille,
Séverine Puech
et sa famille,
Babi Akoto
et sa famille,
La famille Coustère,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Georges COUSTÈRE,
architecte,

le 11 août 1996.

42, rue Michel-Hounau,
64000 Pau.
27, rue des Cordelières,
75013 Paris.

– Lyon. Jérusalem.

Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René KAHN,

le 9 août 1996.

Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Ses obsèques auront lieu au cimetière de la Boisse (Ain), ce jour 13 août, à 15 heures.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Jean Lebas,
son épouse,

M. et Mme Claude Chartrain,
M. et Mme Claude Prat,
Le docteur et Mme Patrick Lebas,
Le docteur et Mme Jean-Thierry Lebas,
M. et Mme Bernard Prat,
M. et Mme Joël Yvert,
ses enfants et ses petits-enfants,
font part du décès du

docteur Jean LEBAS,

survenu le 4 août 1996.

L'inhumation a eu lieu, le 7 août, à Azay-sur-Cher, dans l'intimité familiale.

33, rue Laponneraye,
37000 Tours.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
42-17-21-36
Téléphone :
42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42

– Gabrielle, Paul et Hector de La Fouchardière,
ses enfants,
M. et Mme Dominique de la Martinière,
ses parents,
La comtesse Georges de Montalivet,
sa grand-mère,
M. et Mme Stanislas de Laboulaye
et leurs enfants,
M. et Mme Guy de la Martinière
et leurs enfants,
Jacques de la Martinière,
Alexandra de la Martinière,
Henry de la Martinière,
ses frères et sœurs,
M. Arnaud de La Fouchardière,
ont la douleur de faire part du décès de

Alix de la MARTINIÈRE,

survenu le 11 août 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 14 août, à 11 heures, à l'église de Gizay (Vienne).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Le CALME
a la douleur d'annoncer le décès de

R. Patrick O'KEEFE,

survenu le 10 août 1996, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques sont célébrées dans la stricte intimité.

Nous savons ce que cet homme extraordinaire nous a apporté.

06530 Cabris.
28120 Illiers.

– M. Luc Solente,
son époux,
Camille, Baptiste et Oriane,
ses enfants,
M. et Mme Vincent Hepp,
ses parents,
M. et Mme Guillaume Hepp,
son frère, sa belle-sœur,
Et Sophia, leur fille,
Mme Noémie Hepp,
sa tante,
M. et Mme Alain Montagne,
son oncle, sa tante,
Florent Montagne,
son neveu,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu dans sa trente-neuvième année, de

Mme Florence SOLENTE,
née HEPP,

décédée munie des sacrements de l'Eglise, *le 10 août 1996.*

En raison des vacances, les obsèques seront célébrées dans l'intimité et un avis de messe sera publié ultérieurement.

– Mme Pierre Vallois,
Anne Vallois, Michel Penvern
et leurs enfants, Fabien et Jean-Marc,
Christian et Madlaina Vallois
et leurs enfants Emilia, Filip, Clara et Fanny,
Les familles Desbrosses, Scherer, de Saevsky, Quemin, Favergue, Cosson, Duchet,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Pierre VALLOIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 11 août 1996, à Hyères (Var), dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-François-Xavier (chapelle de la Vierge), place du Président-Mithouard, Paris-7e, le vendredi 16 août, à 9 heures.

Anniversaires de décès

– Depuis le 14 août 1987,

François AUBAY

repose dans le massif des Ecrins.

Si vous l'avez connu, unissez-vous par la prière ou la pensée à l'Eucharistie célébrée le mercredi 14 août, à 18 h 30, à Puy-Saint-Vincent.

– Il y a vingt ans, le 14 août 1976,

Bernard ROQUES

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Congrès

GÉNÉRATIONS ET MODERNITÉ

Congrès international transdisciplinaire scientifique et humanitaire. Université fédérale de Rio de Janeiro, du 26 au 30 août 1996. Rencontre franco-brésilienne, environ quatre-vingts chercheurs de différents pays, organisée par l'université de Rio et l'ARAPS (Association Rencontre anthropologie psychanalyse recherches sur les processus de socialisation), union internationale d'aide à la santé mentale. Renseignements : ARAPS, 8, rue de Bièvre, 75005 Paris. Tél. : (1) 43-25-28-90.



Dani, 28 ans, marchand de musique et cap-verdien



Homme de nulle part et de partout, l'ancien champion cycliste surfe aujourd'hui sur le business prometteur de la musique d'un archipel rocheux où l'on ne renonce jamais, pas même devant la sécheresse

DANIEL TAVARES a la tenue du parfait frimeur : chevalières en or, tennis américaines, T-shirt, lunettes de soleil Vuarnet. Carré, sorte de montagne de muscles barrée d'un sourire de feu, « Dani » a gagné le surnom de « TGV » – « *Tavares à grande vitesse* », explique-t-il avec un rire de gorge – à la force des mollets. « *J'adore pédaler* », ajoute cet ancien champion cycliste. Sautant de son 4 × 4 avec agilité, swinguant au son de l'autoradio, Dani distribue des « *fich* » (« salut, ça va », en créole cap-verdien) enjoués à ses connaissances, amis ou relations de travail, soit à une bonne moitié de Praia, capitale du Cap-Vert, un pays en forme d'alliage fragile d'îlots sahéliens et démunis (PNB *par habitant : 910 dollars par an*). Ici, dans les paysages lunaires de la sécheresse, le moral marche au *funana*, à la *coladeira* ou au *zouk*.

Le fief de Dani s'appelle Tropical Dance : dans cette boutique du centre-ville, il vend des disques et gère l'avenir de la nouvelle vague musicale cap-verdienne pour le compte de la société de production Lusafrica, dirigée à Paris par un dynamique Franco-Cap-Verdien, José da Silva, un ami d'enfance. A l'aise, Dani. Tout roule, tout coule. « *Moi, j'ai de la force de caractère* », dit ce jeune homme à la gaieté transparente, né il y a vingt-huit ans à Dakar et venu au Cap-Vert fin 1993, alors que le multipartisme et le libéralisme économique cassaient les habitudes du parti unique, le PAICV (à tendance marxiste), en place depuis l'indépendance, en 1975.

Dani cache ses misères sous un activisme débordant, sillonnant les campagnes à la recherche de jeunes musiciens, courtisant les plus vieux – l'accordéoniste Kode di Dona ou la vénérable Nacia Gomes, star nègre et sans le sou du *batuque*, chants improvisés des champs de maïs. Dani surfe avec décontraction sur le business prometteur de la musique cap-verdienne. L'écurie discographique de Lusafrica comporte déjà des noms solides : Cesaria Evora, Tito Paris, Simentera.

Le jeune homme est né à Sicap Baobab, une cité dakaroise à majorité cap-verdienne. Chassé par les famines qui ont touché cruellement les campagnes du Cap-Vert à la fin des années 50, M. Tavares père embarque clandestinement sur un navire. Il arrive, cinq cents kilomètres plus loin, à Dakar, métropole sous domination française, en 1959. Dani est le second de six enfants. « *En 1979, ma mère est décédée.* » Il a onze ans. Papa se remarie et fait six autres rejetons. « *On peut dire que c'est moi qui ai élevé tout le monde.* » Sérieux, Dani, carré : du plaisir oui, de la morale « *toujours* ». Liberté, responsabilité, légèreté.

Daniel est à l'image du Cap-Vert : pays d'émigration massive, de lutte acharnée contre des éléments *a priori* contraires. « *J'ai pas de pays. Ma mère est de l'île de Sao Vicente, mon père est de l'intérieur de Santiago. J'ai obtenu la nationalité cap-verdienne. Mais ici, on continue à m'appeler "mandjaco", l'Africain. Au Sénégal, on m'appelait* "portugues", *le Portugais.* » Homme de nulle part, et de partout, Dani a les atouts du métissage. Il parle le créole cap-verdien, le français et le wolof. A une décontraction insulaire s'ajoute une conception toute portugaise de la rigueur sociale et le légendaire *sens du commerce, du juste prix* et de la tchatche marchandeuse des Wolofs.

La musique n'est que la seconde carte de son jeu de la chance. La première était le sport : sept ans de karaté et, à dix-huit ans, la rencontre avec le vélo. « *J'avais un copain, Alioun Diallo, qui était coureur cycliste. En course, il se faisait toujours "tabasser"* [discriminer] *par les autres parce qu'il était trop fort. Je trouvais ça injuste.* » Daniel apprend la décoration intérieure avec son oncle. Chaque fin de mois, il donne son salaire à son père, flambeur notable. Cette fois-là, il décide d'acheter un vélo. « *Un vélo pourri, avec 15 000 francs CFA* [300 FF à l'époque]. »

EN 1986, muni d'une licence de cyclisme toute neuve, Daniel Tavares s'aligne pour *le départ du Grand Prix du chef de* l'Etat. « *J'étais parti toquard, j'ai fait deuxième.* » Premières gloires, photos dans les journaux, interviews à la télévision. Dani gagne les courses qu'il dispute. « *J'ai été formé à l'ancienne : ce qui compte, ce n'est pas le matériel, c'est le moral. Je n'ai jamais abandonné une seule fois.* » Avec Alioun Diallo, il fonde l'équipe Chocoleca, financée par une marque de chocolat, tandis qu'il arrondit ses fins de mois en ouvrant « *avec un ami* » un fast-food sur l'avenue Bourguiba – hamburgers et *chawarmas* (sandwichs libanais). Dani-TGV gagne le Vélo d'or 1989, qui récompense le meilleur coureur du pays.

Avec l'argent du Vélo d'or (500 000 francs CFA), il décide de tenter sa chance en Espagne, à Irun, où il a un cousin. Muni d'un permis de séjour temporaire de trois mois, il débarque au Pays basque. « *La couleur de ma peau a commencé à jouer. J'ai pris ma licence à la fédération espagnole, mais j'ai été vite mis à l'écart.* » Dani rejoint à Paris José da Silva, jeune cheminot doué pour les arts et la musique, découvreur français de la « *Diva aux pieds nus* », Cesaria Evora, et « *né dans la même cour de Sicap Baobab* ».

Dani l'expatrié trouve en banlieue, à Saint-Denis, un club de cyclisme qui l'accueille. Sénégalais, sans permis de séjour, le jeune homme ne peut travailler. Pour vivre, il court « *les primes* ». Dans un pays « *qui fournit les meilleurs coureurs du monde* », c'est un pari insensé. Ses compagnons de cyclisme mettront tout en œuvre pour lui obtenir des papiers en règle. « *A l'époque, les flics français ne croyaient pas que j'étais sénégalais. Une fois, ils m'ont pris pour un Antillais qui avait des dettes et se cachait sous de faux papiers.* »

IL pleut rarement au Cap-Vert mais il vente souvent. Les agriculteurs plantent de maigres pieds de maïs sur les contreforts des pics noyés dans de stériles nuages. Ils ne renoncent jamais. Comme eux, Dani entend faire face.

A Paris, par l'intermédiaire de l'ami José, Daniel rencontre une femme, incarnation de la pauvreté inspirée du Cap-Vert, la chanteuse Cesaria Evora. « *La première fois que je l'ai vue, c'est au New Morning. José avait organisé un concert avec le Mindel Band. J'habitais chez sa mère. J'ai vendu les billets à la porte, ma sœur faisait le vestiaire. Tout de suite, j'ai craqué. Cesaria, elle est à l'image de ces paysannes que l'on trouve au fond de l'île de Santiago. Elles lui ressemblent, joufflues, les yeux cernés par la fatigue de travail.* »

Dani lâche le vélo et accompagne la tournée de la chanteuse, qui vient de publier l'album *Miss Perfumado*. « *Ça n'a pas été facile, elle a du caractère. Quand elle chante, cela me touche, j'adore sa voix. J'ai travaillé un an avec elle, j'étais à ses côtés, j'ai fait deux mois de concerts à travers la France, en 1993. On a galéré, parfois on se tirait la gueule. Moi je suis droit, carré dans mon boulot. Elle déteste se faire commander, car elle est restée longtemps sans mari, c'est elle la chef de la maison.* »

Quand Cesaria – qui lui a fait cadeau des nombreuses bagues qu'il porte – entonne *Cise*, la grande carcasse de Dani frémit, des larmes lui viennent : cet hymne à la douceur de la femme cap-verdienne lui rappelle sa mère. « *Elle le chantait le dimanche matin, quand elle faisait le grand ménage. Elle me disait :* "Mon fils, tu ne connais pas Mindelo, mais tu verras..." *Moi, à chaque fois que Cesaria la chantait sur scène, je pleurais. Elle me demandait :* "Ha botado aquela agua hoje" [littéralement : "T'as versé cette eau-là aujourd'hui ?"] ? *Je n'avais jamais mis un pied au Cap-Vert. C'est Cesaria qui m'a emmené à Mindelo, le 22 décembre 1993. Elle m'a présenté à ma famille.* »

Cette année-là, José da Silva propose à Daniel Tavares de s'installer à Praia, où le capital privé a désormais droit de cité. Tout est à faire. Le défi est à sa hauteur. Il aime le business, la sieste, le jogging au petit matin et les parties de football à la tombée du jour. Un demi bien frais – « *mais un seul, sinon je ne peux plus courir* » –, une pizza aux calamars à la pizzeria Roma, tenue par des Français, dans un quartier populaire proche de Achada Sao Antonio « *le fief des bandits. Une fois, ils m'ont "dégourpi"* [démonté] *toute ma bagnole* ». La serveuse, une jolie métisse en robe rose, lui lance des œillades. Ça l'amuse : « *Je la plaisante. Ici, j'ai beaucoup de cousines.* » De quoi oublier les douanes tatillonnes, la paperasserie et la lenteur des services d'Etat qui s'opposent encore à l'affairisme naissant.

A Tropical Dance, téléphones et fax relient Praia à Mindelo, Sal, Paris et Lisbonne. Sur son bureau, Dani a placé une plaque de verre et, dessous, des dizaines de cartes de téléphone, « *toutes celles que j'ai utilisées pour appeler ma femme, quand j'étais loin d'elle* ». Daniel est veuf, inconsolé : Marguerite a succombé à une crise d'asthme en mai dernier. Elle avait vingt-huit ans. « *Je l'ai rencontrée en 1984. Elle vivait à Sicap Dieuppeul, une autre cité de Cap-Verdiens. En 1994, nous nous sommes mariés : la cérémonie, à Dakar, a duré trois jours.* »

Les vieilles tantes, les cousines bigotes voudraient voir Dani renoncer à la musique en signe de deuil. Mais Daniel Tavares adopte la position du coureur grimpant le Tourmalet sous la canicule, et la vie continue. La radio du 4 × 4 diffuse de la *soul* américaine, *Maria Julia*, de Gil Perfect, le tube du moment. Dani siffiote, prend une entrée de parking en sens interdit, baratine un agent de police aux airs maussades.

A Santiago, Daniel le cycliste a découvert la cruauté des pavés sur les routes construites pour donner du travail et sauver une partie de la population de l'indigence absolue. Encore un défi. « *J'ai pédalé toute l'île, mais c'est dur. Et surtout, il n'y a pas d'équipe. Mais quand j'aurai trouvé des coéquipiers, on ne sentira plus les pavés.* »

Véronique Mortaigne
Dessin : Serguei

NOUVELLES VAGUES

Une série de portraits qui jalonnent les continents pour décrire la jeunesse du monde

Demain : Lars, 19 ans, entrepreneur et allemand

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Les défis de la diplomatie turque

La Turquie, traditionnellement considérée par les Occidentaux comme un partenaire précieux et fiable, est-elle en passe de devenir incontrôlable ? C'est l'une des questions que l'on pouvait se poser lors de l'arrivée du chef du parti islamiste, Necmettin Erbakan, à la tête du gouvernement à Ankara. Elle est relancée par la visite que vient d'effectuer à Téhéran le premier ministre turc, au moment où Washington, avec la loi Kennedy-D'Amato, tente d'isoler l'Iran, considéré comme l'un des soutiens au terrorisme.

Rien ne dit toutefois que la Turquie soit prête à sauter le pas et qu'un véritable changement de donne, dans ce pays riverain des zones de tensions du Proche-Orient, du Caucase et de l'Asie centrale, menace de bouleverser les équilibres stratégiques. Avant son geste d'insolence envers Washington, M. Erbakan avait pris soin de donner des gages. Il avait ravalé ses critiques passées envers l'OTAN, dont la Turquie, élément-clé du dispositif du « flanc sud », a toujours été un partenaire beaucoup plus docile que la Grèce. Il avait renouvelé l'autorisation donnée à l'aviation occidentale, qui patrouille dans le nord de l'Irak, d'utiliser des bases turques. Il avait confirmé l'accord de coopération militaire conclu par le précédent gouvernement turc avec Israël. C'est dire que M. Erbakan n'a pas choisi de rompre l'alliance occidentale de la Turquie.

Mais au fil des ans s'est développé, dans une large partie de la population turque, le sentiment que l'Occident était décidément trop ingrat. C'est ce sentiment que flatte actuellement le premier ministre, en faisant passer les intérêts turcs avant la docilité envers Washington. La politique américaine des embargos envers l'Irak et l'Iran coûte trop cher à la Turquie. La façon dont Washington épargne la Syrie dans ses harangues sélectives contre les parrains du terrorisme international fait trop peu de cas de la Turquie, où sévit le PKK entretenu par Damas. C'est tout cela que veut dire M. Erbakan avec le nouveau style de sa diplomatie. Il joue, en politique intérieure, sur l'amertume qu'ont fini par engendrer le refus de l'Europe de ne jamais offrir à ce pays mieux qu'une « association », le parti pris des Occidentaux en faveur des Arméniens en guerre avec les Azéris ou encore le lâchage des Musulmans bosniaques.

C'est jouer un peu avec le feu. L'Europe est assez mal placée pour le lui signifier, elle qui vient de faire bloc contre les prétentions de Washington à régir les rapports du monde entier avec l'Iran. Mais le premier ministre turc n'est pas livré à lui-même. Il est le chef d'une coalition gouvernementale dont la branche que dirige Tansu Ciller romprait s'il changeait de cap. Il est surtout sous surveillance d'une armée qui craint plus que tout l'aventurisme en politique étrangère et qui tient à l'appartenance à l'OTAN. Enfin, il sera comptable de ses échecs, si sa tentative de régler par une diplomatie tous azimuts les problèmes de la Turquie, en particulier celui du terrorisme, se révèle infructueuse.

La Russie à l'épreuve de ses nationalités

Suite de la première page

Il faut ajouter pour être honnête que les politiques de décolonisation menées par les vieilles démocraties européennes dans les années 50 et 60 n'ont pas toujours été des modèles d'intelligence et de justice.

Sans doute la guerre en Tchétchénie a-t-elle des causes spécifiques dont ne rend pas compte une théorie générale sur la politique russe des nationalités ; ces causes particulières expliquent que Boris Eltsine ait trouvé un compromis avec le Tatarstan, une République peuplée de musulmans, riche en pétrole, enclavée dans la Russie le long de la Volga, et n'ait pas pu aboutir à un *modus vivendi* avec Doudaev et ses lieutenants.

Il n'en reste pas moins que le choix fatal fait en décembre 1994 par le président russe entre le recours à la force, proposé par les « durs » de son entourage, et la solution politique, suggérée par ses conseillers « libéraux », est la nouvelle manifestation d'impasses séculaires, dans lesquelles se sont retrouvés, à un degré ou à un autre, tous les dirigeants moscovites, du tsar Nicolas Ier, bataillant contre l'imam Chamil dans le Caucase, à Gorbatchev, sous-estimant le potentiel explosif de l'idée nationale balte, sans parler de Lénine et de Staline, et aujourd'hui d'Eltsine.

Au fil des siècles, la Russie s'est constituée en tant qu'empire, et tout se passe comme si elle ne pouvait ni vivre en paix avec lui ni s'en passer. Quand ils sont à la conquête du pouvoir, Lénine – avant la révolution de 1917 – et Eltsine – à la fin des années 80 –, adoptent à l'égard des nationalités une attitude comparable. L'encouragement des tendances centrifuges est pour eux un moyen de détruire l'ordre ancien. Au début du siècle, les mouvements marxistes étaient divisés sur l'importance à accorder aux luttes d'émancipation des peuples, qui pouvaient englober les bourgeoisies nationales et contredire la lutte des classes.

DE LÉNINE À ELTSINE

Contre d'autres théoriciens, Lénine se prononce pour l'autodétermination – en 1913, Staline, qui deviendra commissaire aux nationalités après la révolution, écrit un ouvrage dans le même sens. A cette époque, Lénine ose une comparaison « familiale » : *« Loin de nous l'idée de pousser les femmes à se séparer de leur mari ; mais nous voulons qu'elles aient le droit de le faire. »* Le même principe devrait s'appliquer aux peuples colonisés.

En 1990, Boris Eltsine ne dit pas autre chose : les Républiques composant l'URSS peuvent prendre autant d'indépendance qu'elles le veulent. Il a compris que les forces centrifuges nationales sont un levier essentiel pour mettre fin à l'hégémonie soviétique et à la domination du Parti communiste. Ce qui n'est pas clair cependant, c'est l'ampleur de l'émancipation ainsi consentie : Boris Eltsine pense-t-il aux Républiques fédérées composant l'URSS ou aux autres entités formant la Fédération de Russie ?

Les bolcheviks s'étaient heurtés à un obstacle analogue. Après avoir organisé à Bakou en 1920 le Congrès des peuples dominés d'Orient, ils sont vite effrayés par des revendications qui risquent d'aboutir au démembrement de la Russie et, au moment de la guerre civile, de livrer de grandes portions de l'ancien empire à l'ennemi, étranger ou russe blanc. Aussi l'autodétermination est-elle rapidement abandonnée au profit de l'assimilation, des déplacements de populations, des rectifications artificielles des frontières, politique menée par Staline pour assurer la *domination du grand peuple russe*.

Poursuivie par ses successeurs, avec des méthodes généralement moins brutales, cette politique devait aboutir, dans les années 70, à l'idée utopique que le développement de l'URSS avait créé une entité de type nouveau – le peuple soviétique –, supérieure à la centaine d'ethnies composant l'Union. Paraphrasant Brejnev, Mikhaïl Gorbatchev, qui était nourri de cette idéologie, déclarait, dans les années 80, que *« la question des nationalités est en principe résolue »*.

SITUATION INCONFORTABLE

Instruit par les événements d'Europe centrale, Gorbatchev ne commence à s'intéresser aux revendications nationales en URSS que vers la fin de 1989.

C'est trop tard. Encore ne comprend-il pas que la glasnost – cette forme atrophiée de la liberté d'expression – qu'il a lui-même lancée encourage les tendances nationalistes dans les Républiques périphériques. Il cherche dans un premier temps à utiliser ces mouvements pour promouvoir des changements au sein du parti, contre les conservateurs. Mais il ne faut pas qu'ils dépassent certaines limites, sous peine d'être réprimés, comme les défilés de Tbilissi, en avril 1989, dispersés à coups de pelle (bilan : une centaine de morts) ou les manifestations de Vilnius, en janvier 1991, neutralisées par les Omon, les forces spéciales du ministère de l'intérieur.

C'est en grande partie à cause de son incapacité à maîtriser les aspirations nationales que le dernier secrétaire général du PC soviétique a échoué. En mars 1991, le référendum sur le nouveau traité de l'Union lui apporte certes plus de 70 % des voix, mais ce traité va trop loin pour les conservateurs, qui tentent de renverser Gorbatchev au mois d'août suivant, et pas assez pour les libéraux, qui saisissent l'occasion pour se débarrasser à la fois du communisme et de l'URSS.

Boris Eltsine se retrouve dans une situation tout aussi inconfortable. Il ne peut venir à bout par la force d'indépendantistes déterminés – la Tchétchénie le montre – mais il ne peut pas accorder l'indépendance à des sujets de la Fédération de Russie, sous peine de signer la fin de cette même Fédération. La solution réside sans doute dans la recherche d'un vrai fédéralisme, s'appuyant sur des institutions démocratiques, un partage mutuellement consenti des tâches entre le centre et la périphérie. Mais un tel équilibre, déjà très délicat à réaliser avec de vieilles traditions démocratiques, paraît presque hors de portée pour des dirigeants politiques qui n'ont d'autre référence que l'utopie ou la répression.

Daniel Vernet

RECTIFICATIF

CHARLES GINESY ET LA JUSTICE

C'est à tort que nous avons cité Charles Ginesy, sénateur et président du conseil général des Alpes-Maritimes, parmi les élus RPR mis en cause par la justice (*Le Monde* du 3 août). En effet, Charles Ginesy a fait l'objet d'un arrêt définitif de non-lieu rendu par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble le 17 novembre 1993, conformément aux réquisitions du procureur de la République.

Sans-papiers : le roi est nu

par Simon Foreman

La responsabilité d'un gouvernement devrait être de ne pas laisser se développer des crises comme celle des grévistes de la faim de Saint-Bernard, à Paris. Il est proprement stupéfiant qu'un pouvoir laisse des situations dégénérer à ce stade sans avoir de réponse à y apporter. Les dix grévistes de la faim crient l'absurdité qui préside depuis plus de vingt ans à la « politique » d'immigration de ce pays. Une politique qui a cru que la démagogie et l'édiction de règles bureaucratiques pouvaient effacer ou juguler la force de l'action humaine, la force qui pousse des femmes et des hommes à vouloir aller là où la vie est dure mais possible, à vouloir rester là où sont leurs enfants, leurs familles, dans un pays parfois devenu le leur.

On ne gère pas une population humaine comme on gère le commerce extérieur. Il ne suffit pas de décréter la fermeture des frontières pour empêcher les hommes de voyager. Il ne suffit pas de créer des taxes pour empêcher des hommes de travailler, s'ils y sont prêts, pour un demi-SMIC. On ne fait pas disparaître les hommes avec un discours ferme, fût-ce pour envoyer des messages forts.

Il aura fallu cette étonnante conjonction de circonstances du printemps dernier : le « mouvement des sans-papiers » s'amplifiant, s'étendant dans toute la France, face à des associations largement dépassées, une hiérarchie catholique précipitée dans l'erreur de jugement, une classe politique encore suffisamment confite dans les idées courtes lui tenant lieu de certitudes pour commettre le rapport Sauvaigo ou l'avant-projet de loi Debré, pulvérisant l'un et l'autre les limites du supportable, telles que les avait posées un Le Pen, rejoint dans son extrémisme imbécile.

Jamais une loi Pasqua ne pourra canaliser l'énergie du désespoir

Les grévistes de Saint-Bernard sont en train de nous montrer que le roi est nu : le genre de vérité que personne ne veut voir, sauf des naïfs aux âmes d'enfants, de ceux qui pensaient qu'après tout la France pouvait peut-être encore accueillir une partie de la misère du monde, jusqu'à ce qu'on leur affirme péremptoirement le contraire. Sous le regard impuissant des partis, associations et autres observateurs, il apparaît tout à coup que jamais une loi Pasqua ne pourra canaliser l'énergie du désespoir.

L'appel du collège des médiateurs, dans *Le Monde*, à une totale redéfinition de la politique d'immigration de ce pays n'a guère semblé impressionner le pouvoir, mais il a marqué un tournant. De grands commis de l'Etat, professeurs, juristes, philosophes, s'étant immergés dans la question, en retiraient cette évidence : ça ne peut plus continuer comme ça.

Va-t-on l'entendre à temps ? L'opposition commence à frémir : le PS ne vient-il pas d'oser imputer aux lois Pasqua (qu'il refusait pourtant de remettre en cause depuis l'élection présidentielle) la responsabilité de ce qui arrive ? Encore un effort et il acceptera sa part de paternité dans la machine à fabriquer l'immigration clandestine : en prétendant lutter contre, par une confiance excessive dans les vertus d'un discours dur qui dispenserait d'avoir à réfléchir à ce qu'il produit.

Répondre aux grévistes de la faim de Saint-Bernard va exiger du courage. Celui d'affronter les insuffisances de la pensée unique, cette publicité mensongère qui sert de politique à la gauche comme à la droite depuis les années 70 (*« insérer les réguliers, chasser les clandestins »*), celui d'admettre qu'un clandestin n'est, deux fois sur trois, qu'un régulier passé à la moulinette d'une réglementation kafkaïenne, et celui de tout remettre à plat : qui accepter en France et comment, qui refuser et au nom de quoi ? Le courage est une vertu rare en politique mais que les circonstances peuvent susciter. A ce stade du jeûne, il est encore juste temps d'en prendre conscience et de décider comment l'on veut sortir de la crise : par le bas, ou par le haut.

Simon Foreman *est avocat.*

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin

■ *Le jobard, c'est Pasqua. [Il] avait (...) lancé la formule choc de « l'immigration zéro ».* Rarement habileté rhétorique se sera révélée aussi maladroite. Car tous ceux qui connaissent le dossier des sans-papiers savent que la politique de l'immigration zéro débouche avant tout sur le degré zéro de la politique. (...) Seulement voilà : quand on a placé la barre à un tel degré de dureté et d'irréalisme, on s'enferme dans son mensonge. Comment avouer, après une sortie aussi martiale, que le jeu de l'économie exige un flux régulier d'immigration, fût-elle... irrégulière ? Et donc, de temps à autre, des mesures de régularisation. Il suffit d'écouter les médiateurs un moment acceptés par le gouvernement, ou encore l'ensemble des Eglises, pour constater que la régularisation des sans-papiers de Saint-Bernard, autant qu'un geste humanitaire, serait un acte de simple bon sens.

LE FIGARO
Georges Suffert

■ Il faudra des mois, des années peut-être, pour que ces aventuriers du malheur comprennent que notre pays n'a plus les moyens de sa générosité. Le seul souhait non démagogique, c'est que les autorités françaises tentent de résoudre, cas par cas, les situations les plus difficiles. Il faut à la fois refouler les uns et intégrer progressivement les autres. C'est une tâche qui demandera un siècle. A condition que les associations humanitaires prennent leur part de cet effort collectif. Ce sera plus difficile que de signer des manifestes et de brandir des pancartes.

Du « nouvel amour » au viol des enfants

par Claire Brisset

Il y a, à 11 kilomètres de Phnom Penh, un vaste enclos où, dès la nuit tombée, les voitures arrivent sans bruit, tous feux éteints. La majorité d'entre elles ne portent pas de plaque minéralogique. Beaucoup, clairement reconnaissables, viennent de Thaïlande. Cet enclos, dénommé par les initiés « Kilomètre 11 », est aujourd'hui fréquenté par des voyageurs de toute l'Asie. La raison en est simple : l'endroit est devenu le haut lieu de la prostitution au Cambodge et, plus encore, de la prostitution enfantine.

Comme s'il ne suffisait pas à l'ancien royaume khmer de porter encore d'innombrables séquelles de la période Pol Pot, le fléau de l'exploitation sexuelle des mineurs s'est abattu sur le pays, comme sur la Thaïlande voisine, sur les Philippines, le Sri Lanka, l'Inde... Pourquoi ? Pourquoi dans le monde entier un million d'enfants sont-ils enrôlés de force dans cette forme la plus abjecte de « travail » ?

Sait-on que la plupart de ces enfants non seulement sont battus, séquestrés, violés, mais que plus d'un tiers sont déjà séropositifs ? Sait-on que de très jeunes filles, mariées de force à des hommes mûrs, ont le bassin brisé dès la première semaine de vie commune ? En Thaïlande, on peut acheter un enfant pour moins de 5 000 francs, au Cambodge, moins de 1 000 francs. C'est ainsi que des enfants circulent d'un bordel à un autre, d'un pays à un autre. La « location », elle, de ce même enfant, ne rapportera au souteneur que quelques dollars. Il lui faut donc rentabiliser son achat et faire défiler sans cesse les clients. Tant pis si l'enfant n'a que huit ans, six ans, ou même moins.

Au Vietnam, le phénomène, un temps contenu ou clandestin, reprend aujourd'hui de plus belle. En Amérique latine, l'exploitation sexuelle fait des ravages sur ces cohortes d'enfants de la rue, abandonnés à eux-mêmes, soumis aux trafiquants de drogue et aux chefs de bande, parfois aux policiers. En Afrique noire, les camps de réfugiés sont devenus le champ clos de l'exploitation sexuelle des enfants. Au Moyen-Orient, le phénomène s'y exprime surtout par le biais du travail domestique et, plus encore, par le mariage avec des fillettes de huit, neuf, dix ans qui lui confère une façade de respectabilité.

Mais l'exploitation sexuelle des mineurs n'est pas, loin de là, réservée à de lointaines et exotiques destinations, celles-là mêmes où les pédophiles se retrouvent, l'hiver, quand il fait froid sur les bords de la Seine, du Rhin ou de la Tamise.

Les pédophiles qui, la main sur le cœur, rejettent le terme, jugé outrageant, d'exploitation sexuelle des mineurs, se font les chantres du « nouvel amour ». Il faut, disent-ils, enseigner aux enfants les plaisirs du corps, au nom de leur épanouissement futur. Ceux-là s'expriment à l'envi sur la rive gauche, sont publiés chez les plus grands éditeurs, invoquent *ad nauseam* la mémoire de Gide, de Proust et d'Oscar Wilde comme si l'homosexualité était assimilable à la pédophilie et la liberté sexuelle au viol rémunéré des jeunes enfants.

Rémunéré à des maquereaux, bien sûr, car l'enfant lui, prisonnier d'un réseau, n'en retirera pas même un gain minimal. Une fois séropositif, puis malade, abandonné par ceux qui l'avaient acheté ou volé à ses parents, il ira mourir seul, au fond de ces quartiers réservés où des touristes spécialisés seront venus lui parler du « nouvel amour ».

Sans doute la communauté internationale ne commence-t-elle à s'émouvoir que parce que, vraiment, la coupe est pleine. On sait aujourd'hui que la prostitution forcée des enfants véhicule le sida, que les réseaux de cette exploitation sont liés à ceux de la drogue et du crime organisé. Cette même communauté mondiale tolérait parfaitement, jusqu'à ces dernières années, le spectacle de la rue fourni par Manille ou Bangkok et les récits épicés qu'en rapportaient des littérateurs de bazar. Mais les ravages de ces pratiques sont arrivés jusqu'à nos portes. L'Europe de l'Est, en proie à la fois à la paupérisation et au capitalisme sauvage, subit de plein fouet les effets de la prostitution des mineurs. Dans les rues de Paris et de New York, des adolescents se vendent pour une dose de drogue ou un bien de consommation soudain jugé indispensable.

On peut aujourd'hui passer commande d'un mineur grâce à ces merveilles technologiques que sont Internet ou le Minitel. Des cassettes pornographiques circulent dans toute l'Europe, qui mettent en scène des nourrissons, dont certains sont morts d'avoir subi de tels traitements.

Sans doute cette prise de conscience est-elle bien tardive et ne survient-elle que parce que les enfants des pays industrialisés sont à leur tour touchés. Mieux vaut tard que jamais... Du 27 au 31 août à Stockholm, un congrès international réuni sous l'égide de l'Unicef et du gouvernement suédois portera pour la première fois sur l'exploitation sexuelle des mineurs. Le monde entier y sera représenté par des ministres, des politiques, des policiers – Interpol en tête –, des organisateurs de voyage, des activistes de la cause des enfants... Que les échos de ce congrès parviennent jusqu'au « Kilomètre 11 », dans la banlieue dévastée de Phnom Penh, et que les vendeurs et violeurs d'enfants ne s'y sentent plus en sécurité, ni là ni ailleurs, jamais.

Claire Brisset *est directrice au Comité français pour l'Unicef.*

هكذا من الأصل

TRANSPORT En 1996, aucune compagnie aérienne intérieure ne gagnera d'argent en France, malgré une augmentation, au premier semestre, de 10,5 % des vols intérieurs au départ d'Orly et de Roissy. ● CETTE ENVOLÉE a *surtout profité* aux compagnies qui ne font pas partie du groupe Air France, au prix d'ouverture de lignes coûteuses et d'avions à moitié vides. ● AIR FRANCE EUROPE, qui a perdu 1,3 million de passagers en 1995 au profit de la concurrence, a choisi de fusionner avec Air France et de mettre en place, dès fin octobre, des navettes sur trois lignes au départ de Paris : Marseille, Nice et Toulouse. ● EN GRÈVE depuis mercredi 7 août, les employés de piste du groupe Air France sur l'aéroport de Nice devaient voter la reprise du travail au cours d'une assemblée générale mardi matin, après qu'un accord eut été trouvé avec la direction dans la nuit.

Toutes les compagnies aériennes françaises perdront de l'argent en 1996

Sur les six premiers mois de l'année, les vols intérieurs au départ d'Orly et de Roissy ont augmenté de 10,5 %, mais la concurrence lamine les résultats. AOM et Air Liberté vont se regrouper, et Air France lancera des avions toutes les demi-heures sur les lignes de plus d'un million de passagers par an

AUCUNE compagnie aérienne intérieure ne gagnera d'argent en France en 1996. Les prévisions de résultats font toutes apparaître des pertes nettes importantes : 1,2 milliard de francs pour Air France Europe (ex-Air Inter, exercice clos au 31 mars 1997), 500 millions pour Air Liberté (exercice clos au 30 octobre 1996), 180 millions pour AOM (au 31 mars 1997) et 100 millions pour TAT, filiale de British Airways (au 31 mars 1997). Le ciel français n'épargne aucune de ses occupantes.

Pourtant, l'heure est à la croissance. Sur les six premiers mois de l'année, les vols intérieurs au départ d'Orly et de Roissy ont augmenté de 10,5 %, à près de 10 millions de clients. Cette envolée a surtout profité aux compagnies qui ne font pas partie du groupe Air France. La part du trafic intérieur au départ de Paris détenue par AOM, Air Liberté et TAT est passée de 15 % au premier semestre 1995 à 25 % un an après. En situation de quasi-monopole encore en 1994, le groupe national a dû affronter en 1995 l'ouverture progressive des lignes intérieures les plus importantes. Depuis le 1er janvier 1996, toutes les compagnies françaises sont en droit de desservir toutes les liaisons domestiques.

Mais ce décollage des petites compagnies françaises a parfois pris les allures d'une folle course aux parts de marché. La seule Air Liberté a ouvert onze nouvelles lignes entre le 1er novembre et le 30 avril, période qui correspond à son premier semestre fiscal. Mais l'ouverture d'une ligne coûte cher, entre 50 et 60 millions de francs, selon Marc Rochet, le nouveau PDG de TAT, anciennement à la tête d'AOM, et seulement 25 millions, selon Lotfi Belhassine, président d'Air Liberté. Air Liberté affiche des taux de remplissage et des tarifs moyens insuffisants pour lui assurer une rentabilité minimum (*Le Monde* du 8 août). Le gouvernement, désireux de constituer un pôle aérien privé, aux côtés d'Air France, a décidé de marier Air Liberté et AOM – ancienne filiale du Crédit lyonnais, détenue aujourd'hui par le Consortium de réalisation (CDR), chargé de vendre les *actifs de la banque publique* –, *qui* pèseraient ensemble quelque 6 milliards de francs.

PETITS MAIS FRÉQUENTS

Ce groupe, que les professionnels appellent déjà « Air Chirac », manquerait *a priori* de cohérence. Air Liberté a une stratégie de bas tarifs, quand AOM mise sur le service et une clientèle à haute contribution. La première est largement sous-capitalisée quand la seconde affiche une structure financière saine. Les lignes intérieures des deux compagnies sont en revanche plutôt complémentaires. La constitution de ce second pôle français aérien nécessiterait une recapitalisation d'Air Liberté, imminente selon son patron, et une harmonisation des stratégies des deux compagnies.

Air France Europe, *qui a perdu* 1,3 million de passagers en 1995 au profit de la concurrence, a longtemps subi les effets de celle-ci sans établir de vraie stratégie. Depuis *deux mois, l'avenir est plus clair,* même si les détails n'en sont toujours pas connus : l'ex-Air Inter va fusionner avec Air France et mettre en place, dès fin octobre, des navettes sur trois lignes au départ de Paris – Marseille, Nice et Toulouse – dites millionnaires (plus d'un million de passagers par an). Les avions seront plus petits mais plus fréquents.

La logique de la compagnie est simple : regagner des parts de marché, non pas en baissant encore le prix de ses billets, mais en augmentant les fréquences de ses vols sur ces destinations. Il s'agit de *« saturer l'offre en fréquences »*, d'après un document interne cité par *Les Echos* des 9 et 10 août. *« Quand une compagnie offre plus de 50 % des vols sur une certaine destination, elle est quasiment assurée d'y détenir une part de marché supérieure à ce que représente son offre »*, explique-t-on chez Air France Europe. La compagnie espère ainsi récupérer 240 millions de francs de chiffre d'affaires supplémentaire. Selon Marc Rochet, le nouveau PDG de TAT, cette stratégie revient à remplir de plus petits avions en heure de pointe et à offrir de la capacité aux heures creuses. Ce qui, d'après lui, se traduira par une perte d'exploitation de près de 500 millions de francs.

On comprend, dans ce contexte « hyper-concurrentiel », que British Airways ait hésité avant d'annoncer, le 24 juillet, qu'elle augmentait sa participation dans TAT de 49,9 % à 100 %. La compagnie britannique a failli se retirer de sa filiale française, qui lui coûte cher : elle a dépensé environ 320 millions de francs à l'achat et a consolidé l'intégralité des pertes de TAT depuis 1993 (1,45 milliard en trois ans). Le point fort de TAT réside aujourd'hui *dans son réseau régional.* Reste à voir ce que Marc Rochet et British Airways décideront d'en faire.

Si la compagnie la plus rentable du monde a finalement décidé d'investir en France, ce n'est pas sans raison. Le marché hexagonal, fort prisé des touristes, est le premier en Europe, avec 22 millions de passagers en 1995. Les acteurs en sont aujourd'hui connus et leurs stratégies se sont nettement précisées depuis six mois. *« Je ne pense pas qu'il y aura un cinquième opérateur domestique en France »*, déclarait British Airways en annonçant le rachat de TAT. Les pions seraient donc déjà placés pour l'après-avril 1997, date de l'ouverture totale du ciel français à l'ensemble des compagnies européennes.

Virginie Malingre

La traversée de l'Atlantique en pyjama

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Cela fait quand même une impression bizarre de dîner dans le *lounge* avant l'embarquement ; une fois à bord, revêtu d'un pyjama en toile légère, de gagner un habitacle individuel, de sortir de l'accoudoir une très large table de travail en bois, éclairée par une lampe halogène ; d'avoir une réunion de travail avec un collègue, totalement protégés des *oreilles indiscrètes avec un téléphone et un fax à* disposition. Fatigué ? Le siège glisse pour se transformer en un véritable lit, doté de tous les atours : drap en coton, grand oreiller et duvet moelleux. Une hôtesse gouvernante s'enquiert de vos désirs en vous bordant : *« Une tasse de chocolat chaud ou une tisane ? »* Un petit creux ? Le menu propose un croque-monsieur, un hot-dog ou des tagliatelles fraîches.

« Les études de marché montrent que la clientèle d'affaires souhaite deux choses : dormir pour être frais et dispos à l'arrivée et être totalement isolé, afin de pouvoir consulter des documents confidentiels. » Jane Bednall, responsable de la *first class* chez British Airways, ne cache pas sa fierté devant le succès du nouveau *sleeper* de nuit offert aux voyageurs au long cours en première classe. Ramener les hommes d'affaires internationaux, perpétuellement entre deux avions et trois conseils d'administration aux quatre coins du monde, à l'avant de l'appareil est en effet devenu une priorité pour toutes les compagnies aériennes, confrontées à la baisse de fréquentation.

Cette gageure, British Airways l'a apparemment réalisée en confiant à un célèbre designer de yachts la transformation de la première en un « wagon-lit des airs ». A l'instar de l'« espace 180 » d'Air France, les concurrents de la compagnie britannique sur ce créneau, comme KLM, Air Canada ou Northwest, n'offrent que des super-sièges-couchettes, certes inclinés à 180 degrés mais toujours en paire et avec éclairage couplé. *« Ce nouveau produit, destiné aux très riches particuliers, aux grands banquiers et aux célébrités, majoritairement américains, ne peut être rentable qu'au départ de Londres ou de New York, places financières mondiales et centres de l'industrie du show-business »*, déclare Richard Whitaker, du mensuel spécialisé *Airline Business.*

LA CARTE DU LUXE

Claustrophobie provoquée par les cloisons, manque de convivialité, gadgets de prix, alors que, par crainte d'espionnage industriel, de nombreuses banques interdisent à leur personnel de travailler en vol, popularité de la classe affaires « améliorée » auprès de firmes soumises à l'austérité... Malgré les critiques, la foi dans l'avenir du *sleeper* ne se dément pas, au contraire. Considérée comme la compagnie la plus rentable au monde, British Airways peut se permettre de jouer la carte du voyageur de luxe alors que dans l'aviation l'heure est partout à la réduction drastique des coûts d'exploitation. *Ainsi, par mesure d'économie, le grand rival* Lufthansa vient de remplacer les chaussettes en tissu éponge offertes à ses clients de première classe par de simples chaussettes tricotées. *Shocking !*

Marc Roche

Les employés de piste du groupe Air France ont voté la reprise du travail sur l'aéroport de Nice

NICE
de notre correspondant

Les employés de piste du groupe Air France sur l'aéroport de Nice, en grève depuis mercredi 7 août (*Le Monde* du 13 août), ont voté la reprise du travail au cours d'une assemblée générale, mardi matin.

La direction générale du groupe Air France a adressé un premier signe d'apaisement aux grévistes niçois, dès lundi matin, en acceptant qu'une délégation parisienne vienne à Nice pour rencontrer les délégués syndicaux, car ceux-ci refusaient de discuter avec la direction locale. Lundi soir, après un peu plus de trois heures de négociations, direction et syndicats ont trouvé un terrain d'entente sur l'évolution des métiers de la piste, et le déplafonnement salarial de certaines catégories professionnelles. Les syndicats ont obtenu le paiement d'une prime de 1 000 *francs représentant* un *arriéré* d'augmentations de salaires sur les dix derniers mois.

A la veille du 15 août, période où le trafic aérien est dense, la pagaille *créée ce week-end par le* mouvement de grève des employés de piste et le blocage du centre de tri des bagages a contribué à accélérer la négociation. *« Nous avons, avant tout, à pallier la gêne générée auprès de nos clients par ce conflit »*, a précisé, *en sortant de la réunion,* Patrice Papet, responsable de l'emploi du groupe Air France.

RÉPERCUSSIONS

La gestion de la crise à la direction locale d'Air France Europe et Air France a vivement été critiquée par les responsables de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) Nice-Côte d'Azur, gestionnaire de l'aéroport. Durant le week-end, la suspension des vols a obligé les passagers à venir sur place attendre l'annulation des départs, après leur heure de décollage normale. La chambre de commerce a dû gérer, au coup par coup, les conséquences du conflit pour éviter des répercussions sur les autres compagnies. Ce n'est que lundi matin, sous la pression des responsables de l'aéroport, qu'Air France et Air France Europe se sont décidés à annuler leurs vols. *« La direction d'Air France se doit d'informer normalement ses usagers et ne doit pas laisser planer le doute d'une manière intolérable »*, a vertement reproché le vice-président de la CCI Nice-Côte d'Azur, Francis Perrugini.

Les vols Air France et Air France Europe représentent 40 % de l'activité aéroportuaire de Nice, alors qu'ils atteignaient 70 % du trafic il y a cinq ans. Le conflit a mis à rude épreuve les relations entre la compagnie nationale et les gestionnaires de l'aéroport niçois qui font jouer la concurrence pour développer les activités sur leur plateforme. *« Ce malheureux épisode va faire en sorte que les contrats de maintenance d'Air France pour des compagnies étrangères seront remis en question. Par ailleurs, la concurrence permet à des lignes rentables d'être reprises par d'autres compagnies »*, explique M. Perrugini, qui cite le cas de la ligne Nice-Londres, *« très rentable pour l'économie de la Côte d'Azur, mais abandonnée par Air France et reprise par une compagnie étrangère ».*

Jean-Pierre Laborde

Le Conseil de la concurrence ne reconnaît pas de privilège particulier à La Poste

Il recommande l'abrogation du décret de 1937, limitant la durée d'ouverture des guichets bancaires

***LES BANQUES** sont satisfaites,* La Poste aussi. Au lendemain de la publication, le 12 août, par *Les Echos*, de l'avis rendu par le Conseil de la concurrence, saisi par l'Association française de banques (AFB) en octobre 1995 sur les services financiers de La Poste, les deux parties ont trouvé des arguments pour défendre leur position. La Poste se félicite que le Conseil de la concurrence ne mette pas en évidence l'existence d'un avantage concurrentiel en faveur de ses services financiers. L'AFB, de son côté, souligne l'intérêt de l'avis, qui met l'accent sur la nécessité de séparer du service courrier – voire de filialiser – les activités financières de La Poste, ainsi que sur le handicap concurrentiel créé par le décret de 1937, qui régit l'organisation du travail dans les banques.

Depuis des mois, l'AFB ne cesse de mettre en avant l'existence de distorsions de concurrence par La Poste. Lors de la remise de son rapport en juillet, la Commission bancaire, présidée par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, soulignait sans nommer La Poste : *« Ses activités financières posent à l'évidence un très sérieux problème. »* Sollicité sur ce dossier sensible, le Conseil de la concurrence a pesé ses mots.

Décrivant les conditions de fonctionnement de La Poste et de ses services financiers, il admet le phénomène de clientèle captive (colis, courrier recommandé). Il relève aussi que La Poste joue un rôle en *matière de développement* rural (maintien de bureaux dans des zones déprimées) et exerce également une sorte de service public social. *« Le Conseil demande que le coût de ces actions de La Poste soit chiffré. Cela me paraît très sain,* estime Patrice Cahart, délégué général de l'AFB, *car logiquement La Poste devra recevoir une subvention équivalente à ce coût. Normalement cette subvention remplacera des privilèges malsains car payés par une seule profession, la profession bancaire. »*

L'essentiel de l'avis du Conseil est consacré à la recherche – vaine – d'un transfert de « subvention occulte » du service du courrier vers les services financiers. Le Conseil s'avoue incapable d'en juger en raison de l'enchevêtrement des deux comptabilités. Il invite donc La Poste et les pouvoirs publics à séparer de manière très claire la comptabilité du courrier de celle des services financiers, voire à filialiser les services financiers, mais observe aussitôt que cette filialisation mettrait fin à la polyvalence des agents, posant par là même un problème social. *« Nous aurions aimé avoir une réponse du Conseil sur le problème des relations entre le service du courrier et les services financiers,* constate M. Cahart. *Nous attendons, avec une légitime impatience, qu'une réforme comptable mette, enfin, le Conseil en mesure de prendre position. »*

> « Les caisses d'épargne, le Crédit agricole et La Poste bénéficient incontestablement d'un avantage concurrentiel »

La Poste, qui souligne qu'elle a déjà commencé à mettre en œuvre une comptabilité analytique pour ses différentes activités, se dit prête à en améliorer les règles. Bien que de nombreuses postes en Europe, aient choisi, ces dernières années, de créer une banque postale, elle considère, en revanche, qu'elle n'a *« nul besoin de filialiser l'une de ses branches ».* Selon elle, l'indépendance de ses services financiers rendrait difficile le maintien en état des 17 000 bureaux en France : les petites agences locales ne pouvant pas être rentables.

Le Conseil de la concurrence s'est prononcé aussi sur le fameux décret de 1937 qui interdit aux banques d'organiser le travail par roulement et d'ouvrir ainsi leurs guichets plus de cinq jours consécutifs, limitant la semaine à 39 heures. *« Les établissements qui ne sont pas soumis à cette réglementation* [caisses d'épargne, Crédit agricole et La Poste], *bénéficient incontestablement d'un avantage concurrentiel.* (...) *Il semble qu'une amélioration des conditions de concurrence passe par un assouplissement des règles de ce décret, voire par son abrogation et non par l'extension à tous les opérateurs du secteur »*, écrit le Conseil dans son avis.

Déterminée à lever rapidement ce carcan, l'AFB a engagé, en décembre, deux recours devant le Conseil d'Etat pour demander l'abrogation de ce décret. Inquiets, les syndicats bancaires demandent que toute mise en cause du décret de 1937 soit négociée et *« avec des contreparties portant notamment sur la réduction du temps de travail ».*

Claire Blandin et Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **MACIF : la Macif a signé un accord** de partenariat avec le promoteur américain *Hines* pour créer une société foncière, détenue à parts égales, qui regroupera les sept centres commerciaux développés en Europe par Tréma, filiale immobilière de la Macif.

■ **CRÉDIT LOCAL DE FRANCE : la Commission européenne a donné** son accord à la concentration entre le Crédit communal de Belgique (CCB) et le Crédit local de France (CLF), qui aboutit à la création de la deuxième banque en Europe, avec plus de 40 milliards de francs de fonds propres.

■ **ÉLECTRICITÉ : deux fusions** d'un montant cumulé de 6 milliards de dollars (30 milliards de francs) ont été annoncées lundi 12 août aux Etats-Unis dans les secteurs de l'électricité et du gaz naturel : le rachat du groupe gazier NorAm Energy (troisième distributeur américain de gaz naturel) par le producteur d'électricité Houston Industries (neuvième compagnie d'électricité) et une fusion 100 % électrique entre Atlantic Energy et Delmarva Power and Light.

■ **AMERICAN AIRLINES : la compagnie aérienne américaine** a annoncé, lundi 12 août, qu'un accord avec Air France pourrait constituer une solution alternative à son projet d'alliance avec British Airways (BA) si celui-ci n'était pas agréé par les autorités britannique et américaine. US Air, dont BA détient 24 % du capital, et Virgin Atlantic Airways avaient porté plainte contre ce projet.

■ **MITSUBISHI-BOMBARDIER : la société japonaise** et le constructeur aéronautique canadien envisagent de lancer un projet de construction d'un avion d'une capacité d'environ cent places, qui viendrait concurrencer le projet sino-européen conclu en juin sur la construction d'un avion régional assemblé en *Chine.*

■ **VOLKSWAGEN : le gouvernement allemand** a proposé une rencontre entre le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, et Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, à la suite de la demande par la Commission européenne du remboursement des aides publiques versées au constructeur automobile pour la reprise de sites dans l'ex-Allemagne de l'Est.

■ **MÉTRO LONDONIEN : la grève des conducteurs** du métro de Londres, prévue pour mardi 13 août, a été suspendue . Les deux principaux syndicats de conducteurs, qui avaient entamé un mouvement de grève depuis le début de l'été, sont parvenus à un accord avec la direction sur une réduction de la durée hebdomadaire de travail.

■ **LONRHO : le conglomérat britannique** (mines, sucre et secteur hôtelier) a annoncé, lundi 12 août, qu'il prévoyait de vendre en Bourse sa division hôtels Princess & Metropole, afin de réduire son niveau d'endettement et de renforcer ses résultats financiers.

■ L'OR a ouvert en hausse, mardi 13 août, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 387,60-387,80 dollars contre 387,20-387,50 dollars la veille en clôture.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse, mardi, grâce à l'intérêt suscité par les valeurs technologiques. L'indice *Nikkei 225* a gagné *0,96%*, à 20 864,95 points.

■ LE DOLLAR était en baisse, mardi en fin d'après-midi, sur le marché des changes de Tokyo, où il valait 107,61-63 yens contre 107,96-98 yens lundi soir à Tokyo.

■ LES COURS DU PÉTROLE brut se sont envolés, *lundi*, sur le marché à terme new-yorkais : le baril de brut de référence aux Etats-Unis, échéance septembre, était à 22,22 dollars.

■ LE TAUX D'INTÉRÊT MOYEN sur les bons du Trésor américain à 30 ans s'est établi à 6,69 % contre 6,70 % vendredi soir, le plus bas niveau de clôture depuis le 4 avril.

LES PLACES BOURSIÈRES

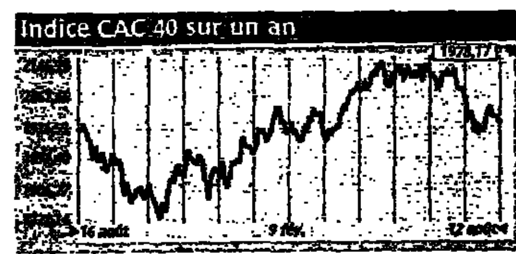
CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Reprise technique à Paris

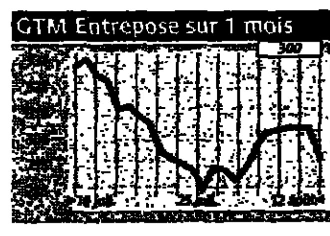
APRÈS six séances quasi ininterrompues de baisse, la Bourse de Paris reprenait un peu de terrain, *mardi 13 août, dès les premiers* échanges. En hausse de 0,25 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait 0,33 % à 1 984,61 points quelques minutes plus tard.

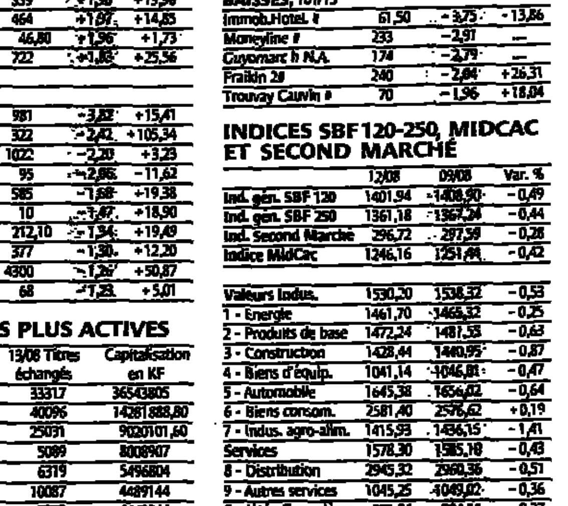
La veille, les valeurs françaises avaient terminé la séance en baisse, victimes de la faiblesse du franc et de l'absence d'intervenants en cette période estivale. Une série d'indicateurs américains est attendue mardi (prix à la consommation, ventes au détail, *revenus des ménages*), mais les intervenants s'attendent, sauf nouvel accès de fièvre sur le franc, à ce que les marchés restent atones mardi et mercredi, alors que la semaine sera écourtée par le pont de l'Assomption. L'indice CAC a perdu 11,37 points, à 1 978,17 points. *Le volume est resté extrêmement* faible, si l'on retire les quelques applications traitées en fin de séance. Ainsi, parmi les applications traitées en fin de séance, on comptait 1,36 million d'actions Usinor-Sacilor, 875 000 UAP, 417 000 Schneider, 262 000 Thomson-CSF, 210 000 Michelin, 202 000 Lagardère, 100 000 Havas et *24 000 GTM* Entrepose, ces seules transactions totalisant quelque 400 millions de francs sur un total de transactions de 2,6 milliards de francs.



GTM Entrepose, valeur du jour

LA SÉANCE a été moyenne, lundi 12 août, à la Bourse de Paris pour la filiale de la Lyonnaise des eaux qui a fini en recul de 3,7 %, à *300* francs dans un volume de 55 000 titres. Dans un avis publié au *BALO*, le groupe prévoit un chiffre d'affaires consolidé 1996 du même ordre de grandeur que celui de 1995. *Selon un analyste de la société* de Bourse Pinatton qui prévoyait une hausse du chiffre d'affaires de 10 %, le titre GTM Entrepose avait corrigé la déception laissée par les chiffres 1995 grâce aux nouvelles favorables liées à son activité dans l'amiante et le pétrole, mais le pire ne semble pas passé.





PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 13/08	Var. % 12/08	Var. % 31/12
UFB Locabail	468	+8	+17
Vallourec	199	+3,35	+14,36
Coflexip	192,50	+2,59	+5,47
Groupe Andre S.A.	399,80	+2,25	+12,77
Essilor Intl ADP	957	+2,24	+39,91
GAN	127,80	+2,24	−28,60
Gaumont #	359	+1,98	+13,96
Sligos	464	+1,97	+14,85
CCMX(ex.CCMC) Ly	46,80	+1,96	+1,73
Guilbert	722	+1,88	+25,56
BAISSES, 10h15			
SFIM	981	−3,82	+15,41
Geophysique	322	−2,42	+105,34
Europe 1	1022	−2,20	+3,23
SGE	95	−2,06	−11,62
Esso	585	−1,68	+19,38
Comptoir Entrep.1	10	−1,47	+18,90
SEITA	212,10	−1,34	+19,49
Plastic-Omn.(Ly)	377	−1,30	+12,20
Salomon (Ly)	4300	−1,26	+50,87
Usinor Sacilor	68	−1,23	+5,01

VALEURS LES PLUS ACTIVES

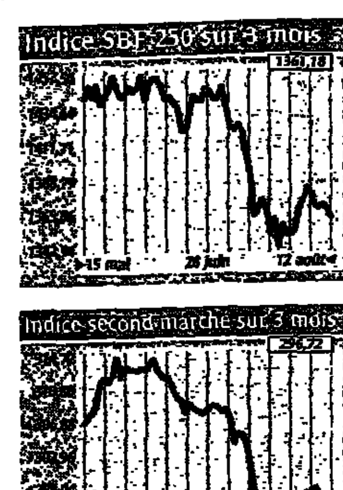
SÉANCE, 10h15	13/08 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	33317	36543805
Total	40096	14281888,80
Elf Aquitaine	25031	9020101,60
L'Oreal	5089	8008907
Air Liquide	6319	5496804
Technip	10087	4489144
Saint-Gobain	7223	4442244
Carrefour	1545	4107259
Castorama Dl (Li)	4109	4046583
Michelin	14734	3519918,10

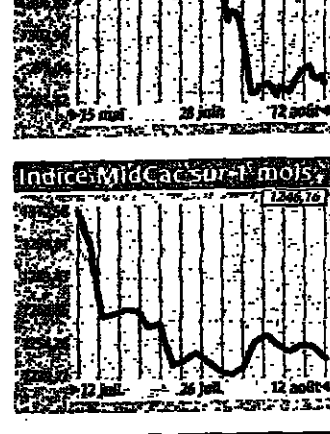
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 13/08	Var. % 12/08	Var. % 31/12
CFPI #	216,50	+4,99	−8,26
ICBT Groupe #	227	+3,18	+26,11
Gel 2000	95,10	+2,81	+9,31
Europ.Extinc.(Ly)	273	+2,63	+21,87
Sidergie	1245	+2,46	+28,35
BAISSES, 10h15			
Immob.Hotel. #	61,50	−3,75	−13,86
Moneyline #	233	−2,91	—
Guyomarc h N.A.	174	−2,79	—
Fraikin 2#	240	−2,84	+26,31
Trouvay Cauvin #	70	−1,96	+18,04

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	12/08	09/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1401,94	1408,90	−0,49
Ind. gén. SBF 250	1361,18	1367,24	−0,44
Ind. Second Marché	296,72	297,59	−0,28
Indice MidCac	1246,16	1251,44	−0,42
Valeurs Indus.	1530,20	1538,32	−0,53
1 - Energie	1461,70	1465,32	−0,25
2 - Produits de base	1472,24	1481,55	−0,63
3 - Construction	1428,44	1440,95	−0,87
4 - Biens d'équip.	1041,14	1046,01	−0,47
5 - Automobile	1645,38	1656,02	−0,64
6 - Biens consom.	2581,40	2576,62	+0,19
7 - Indus. agro-alim.	1415,93	1436,15	−1,41
Services	1578,30	1585,18	−0,43
8 - Distribution	2945,32	2960,36	−0,51
9 - Autres services	1045,25	1049,02	−0,36
Sociétés financières	991,84	994,56	−0,27
10 - Immobilier	674,81	677,15	−0,35
11 - Services financ.	962,32	967,05	−0,49
12 - Sociétés invest.	1324,94	1320,26	+0,35





Nouvelle hausse à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a terminé en hausse mardi 13 août. L'indice Nikkei a gagné 198,35 points (0,96 %), à 20 864,95. La veille, Wall Street est parvenue à se redresser, après un début de séance difficile en raison des pertes importantes subies par Philip Morris à la suite de la décision surprise, vendredi, d'un jury de Floride d'accorder 750 000 dollars (3,75 millions de francs) de dommages et intérêts à un ancien fumeur. L'indice Dow Jones a gagné 23,68 points, à 5 704,99. Philip Morris a cédé 8 5/8 à 93 3/8, par rapport à son cours inscrit lors de sa suspension de cotation à la veille du week-end.

En Europe, la Bourse de Londres a cédé du terrain, influencée par la chute du titre BAT. L'indice FT 100 a abandonné 7,4 points, à 3 803,3 points, en repli de 0,2 %. L'annonce du verdict, qui vise une filiale de BAT, American Tobacco, était tombée après la fermeture de la Bourse de Londres vendredi soir. Ce titre a perdu 45 pence, à 464, en une séance, soit presque 9 %. BAT Industries a annoncé lundi son intention de faire appel du jugement. La Bourse de Francfort a gagné 0,10 %, l'indice DAX terminant à 2 528,18 points.

INDICES MONDIAUX

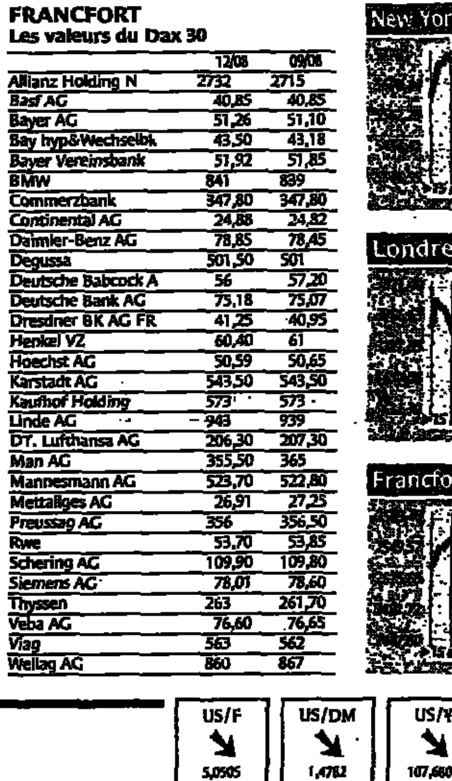
	Cours au 12/08	Cours au 09/08	Var. en %
Paris CAC 40	1978,17	1989,54	−0,57
New-York/DJ indus.	5655,05	5681,31	−0,46
Tokyo/Nikkei	22348	20551,10	+8,04
Londres/FT100	3803,30	3810,70	−0,19
Francfort/Dax 30	2528,18	2525,64	+0,10
Frankfort/Commer.	892,01	892,77	−0,09
Bruxelles/Général	1753,40	1753,40	—
Milan/MIB 30	970	970	—
Amsterdam/Gé. Cbs	370,50	370,90	−0,11
Madrid/Ibex 35	353,01	354,32	−0,37
Stockholm/Affarsal	1517,83	1517,83	—
Londres FT30	2794	2796,30	−0,08
Hong Kong/Hang S.	11181,90	11104	+0,70
Singapour/Strait t	2115,65	2129,04	−0,63

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	12/08	09/08
Alcoa	60,50	60,75
American Express	45,50	45,25
Allied Signal	62,25	62,25
AT & T	55,50	54,87
Bethlehem	10,50	10,50
Boeing Co	91,12	91
Caterpillar Inc.	71	69,87
Chevron Corp.	58,37	57,75
Coca-Cola Co	49,75	48,75
Disney Corp.	58,50	57
Du Pont Nemours&Co	83,12	82,62
Eastman Kodak Co	75,87	76,25
Exxon Corp.	81,62	80,62
Gén. Electric Co	85	83,75
Goodyear T & Rubbe	46,12	45,12
IBM	112,12	112,37
Intl Paper	41,37	40
J.P. Morgan Co	91,62	90
Mc Don Dougl	49,87	49,75
Merck & Co.Inc.	69,25	67,62
Minnesota Mng.&Mfg	66	65,62
Philip Moris	93,37	102
Procter & Gamble C	88,75	87,75
Sears Roebuck & Co	44,75	44,75
Texaco	86,37	86,25
Union Carb.	44,12	43,12
Utd Technol	117,62	117,37
Westingh. Electric	16,25	16,25
Woolworth	21,12	20,75

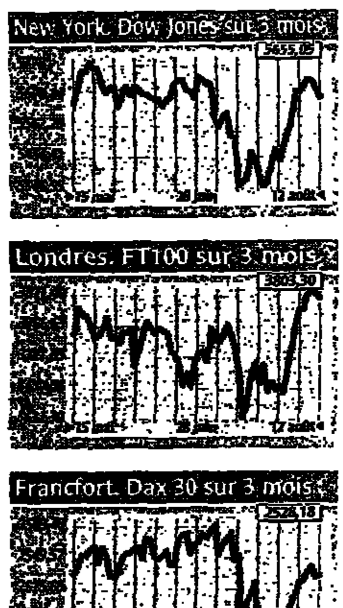
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	12/08	09/08
Allied Lyons	4,47	4,47
Barclays Bank	8,79	8,88
B.A.T. industries	4,64	5,10
British Aerospace	9,41	9,37
British Airways	5,18	5,20
British Gas	1,98	2,03
British Petroleum	6,13	6,13
British Telecom	3,76	3,75
B.T.R.	2,59	2,57
Cadbury Schweppes	5,16	5,17
Eurotunnel	1,03	1,03
Forte	3,70	3,50
Glaxo	8,87	9
Grand Metropolitan	4,56	4,52
Guinness	4,73	4,70
Hanson Plc	1,65	1,68
Great Ic	6,13	6,09
H.S.B.C.	11,17	11,15
Impérial Chemical	8,02	7,98
Legal	7,16	7,13
Marks and Spencer	4,85	4,83
National Westminst	6,61	6,49
Peninsular Orienta	5,10	5,09
Reuters	7,38	7,36
Saatchi and Saatch	1,10	1,10
Shell Transport	9,26	9,25
Tate and Lyle	4,69	4,65
Univeler Ltd	12,47	12,45
Zeneca	14,32	14,25



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	12/08	09/08
Allianz Holding N	2732	2715
Basf AG	40,85	40,85
Bayer AG	51,26	51,10
Bay hyp&Wechselbk	43,50	43,18
Bayer Vereinsbank	51,92	51,85
BMW	841	839
Commerzbank	347,80	347,80
Continental AG	24,88	24,82
Daimler-Benz AG	78,85	78,45
Degussa	501,50	501
Deutsche Babcock A	56	57,20
Deutsche Bank AG	75,18	75,07
Dresdner BK AG FR	41,25	40,95
Henkel VZ	60,40	61
Hoechst AG	50,59	50,65
Karstadt AG	543,50	543,50
Kaufhof Holding	573	573
Linde AG	943	939
DT. Lufthansa AG	206,30	207,30
Man AG	355,50	365
Mannesmann AG	523,70	522,80
Mettallges AG	26,91	27,25
Preussag AG	356	356,50
Rwe	53,70	53,85
Schering AG	109,90	109,80
Siemens AG	78,01	78,60
Thyssen	263	261,70
Veba AG	76,60	76,65
Viag	563	562
Wellag AG	860	867



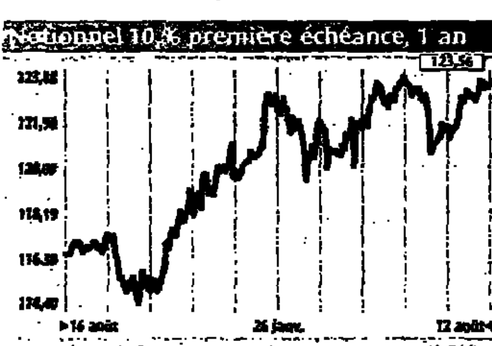
LES TAUX

PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK → Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Stabilité initiale du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui sert à mesurer la performance des emprunts d'Etat français, a pratiquement ouvert sur ses niveaux de la veille, mardi 13 août. Le contrat échéance septembre gagnait 2 centièmes, à 123,46, après quelques minutes de transactions.

La veille, le Matif était resté stable, gagnant 2 centièmes à 123,44, alors que l'affaiblissement du franc a pesé sur le marché à court terme. Au comptant, l'écart entre le rendement de l'OAT à dix ans (tendu à 6,38 % contre 6,37 %) et le Bund de même échéance s'était rétréci à 0,12 point, contre 0,14 point vendredi. Les investisseurs craignent de nouveaux conflits sociaux et s'inquiètent d'une éventuelle remise en question du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 12/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,56	6,40	7,14	2,30
Allemagne	3,25	6,27	7,01	1,60
Grande-Bretagne	5,63	7,79	8,10	2,70
Italie	9	9,42	9,67	4,30
Japon	0,50	3,20	—	−0,20
Etats-Unis	5,13	6,54	6,01	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 12/08	Taux au 09/08	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,32	5,26	100,40
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,87	5,84	101,70
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,20	6,18	102,27
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,42	6,41	102,48
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,01	6,99	103,49
Obligations françaises	6,51	6,51	102,50
Fonds d'État à TME	−1,48	−1,46	100,78
Fonds d'État à TRE	−1,88	−1,83	101,15
Obligat. franc. à TME	−1,64	−1,49	101,11
Obligat. franc. à TRE	+0,12	+0,12	100,32

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 12/08	Vente 12/08	Achat 09/08	Vente 09/08
Jour le jour	3,5625	—	3,5625	—
1 mois	3,72	3,84	3,68	3,68
3 mois	3,88	4	3,83	3,83
6 mois	3,98	4,10	3,95	3,95
1 an	4,10	4,22	4,06	4,18
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8262	—	3,8262	—
Pibor Francs 3 mois	4,0039	—	4,0039	—
Pibor Francs 6 mois	4,0938	—	4,0938	—
Pibor Francs 9 mois	4,1563	—	4,1563	—
Pibor Francs 12 mois	4,2188	—	4,2188	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,4375	—	4,4375	—
Pibor Ecu 6 mois	4,4896	—	4,4896	—
Pibor Ecu 12 mois	4,6042	—	4,6042	—

MATIF

Echéances 12/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 96	35724	123,56	123,56	123,36	123,44
Déc. 96	1322	122,22	122,26	122,12	122,16
Mars 97	102	122,02	122,02	121,94	121,98
Juin 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 96	30745	95,71	95,78	95,70	95,74
Déc. 96	12648	95,76	95,81	95,74	95,78
Mars 97	5310	95,74	95,82	95,73	95,75
Juin 97	938	95,62	95,65	95,59	95,61
ÉCU LONG TERME					
Sept. 96	929	92,02	92,04	91,78	91,88
Déc. 96	30	—	90,08	90,08	90,08

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 12/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 96	7630	1986	1957	1975	1980,50
Sept. 96	338	1992	1992	1982	1986
Oct. 96	1	1997	1997	1997	1991,50
Déc. 96	4	—	2006	2006	2004

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0505 | US/DM ↘ 1,4782 | US/¥ ↘ 107,6800 | DM/F ↗ 3,4206 | £/F ↘ 7,8270

Faiblesse persistante du franc

LA DEVISE française restait faible, mardi 13 août, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes, à 3,4235 francs pour 1 deutschemark.

La veille, la devise française était tombée jusqu'à 3,4250 francs pour 1 mark, son cours le plus bas depuis le 22 mars face à la monnaie allemande. L'annonce, lundi, d'un recul des prix à la consommation en juillet (entre 0,2 % et 0,3 %) a pesé sur le franc. Cet indicateur donne un argument supplémentaire à ceux qui affirment que l'économie française est confrontée à d'importantes forces déflationnistes.

Le dollar était orienté à la hausse, mardi matin, soutenu par la remontée des actions et des obligations américaines. Il s'échangeait à 1,4780 mark, 107,65 yens et 5,0585 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 12/08	% 09/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,0600	+0,10	329	353
Ecu	6,4180	—	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0505	−0,14	4,7600	5,3600
Belgique (100 F)	16,5930	+0,09	15,9800	17,0800
Pays-Bas (100 fl)	304,8000	+0,10	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3290	—	3,1000	3,6000
Danemark (100 krd)	88,4100	+0,08	83	93
Irlande (1 iep)	8,1360	−0,18	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,8270	−0,20	7,3800	8,2300
Grèce (100 drach.)	2,1370	+0,02	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,8600	−0,16	71	81
Suisse (100 F)	420,3900	+0,14	405	429
Norvège (100 k)	78,9400	−0,11	74	83
Autriche (100 sch)	48,6140	+0,10	46,9000	50
Espagne (100 pes.)	4,0145	+0,02	3,7300	4,3300
Portugal (100 esc.	3,3250	+0,15	2,9700	3,6700
Canada 1 dollar ca	3,6833	+0,10	3,3900	3,9900
Japon (100 yens)	4,6829	+0,17	4,5000	4,8500
Finlande (mark)	113,6200	+0,31	107,5000	118,5000

PARITÉS DU DOLLAR	13/08	12/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4782	1,4785	−0,02
TOKYO : USD/Yens	107,6800	108,1200	−0,41

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0630	5,0610	5,0636	5,0616
Yen (100)	4,6793	4,6753	4,4950	4,6910
Deutschemark	3,4155	3,4151	3,4079	3,4076
Franc Suisse	4,1930	4,1878	4,1848	4,1814
Lire ital. (1000)	3,3349	3,3303	3,3372	3,3326
Livre sterling	7,8552	7,8496	7,8111	7,8030
Peseta (100)	4,0113	4,0087	4,0171	4,0140
Franc Belge	16,578	16,550	16,541	16,529

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,75	3,87	4
Eurodollar	5,31	5,46	5,62
Eurolivre	5,81	5,81	5,31
Eurodeutschemark	3,28	3,28	3,31

L'OR

	cours 12/08	cours 09/08
Or fin (k. barre)	63000	62600
Or fin (en lingot)	63200	62900
Once d'Or Londres	387,50	387,15
Pièce française(20f)	364	363
Pièce suisse (20f)	363	363
Pièce Union lat(20f)	364	362
Pièce 20 dollars us	2255	2285
Pièce 10 dollars us	1300	1400
Pièce 50 pesos mex.	2345	2335

LE PÉTROLE

En dollars	cours 12/08	cours 09/08
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	20,14	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	12/08	09/08
Dow-Jones comptant	214,22	211,91
Dow-Jones à terme	352,41	353,44
CRB	248,43	246,14

METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2039	2032
Cuivre à 3 mois	1938	1929
Aluminium comptant	1471,50	1477
Aluminium à 3 mois	1507,50	1511
Plomb comptant	844	825
Plomb à 3 mois	833	821
Etain comptant	6115	6115
Etain à 3 mois	6170	6170
Zinc comptant	1012,50	1012
Zinc à 3 mois	1039	1038
Nickel comptant	7110	7135
Nickel à 3 mois	7215	7235

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,16	5,12
Platine à terme	403,10	404,20
Palladium	131,25	132
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,77	4,65
Maïs (Chicago)	3,41	3,28
Grain. soja (Chicago)	8,19	7,90
Tourt. soja (Chicago)	244,70	236,70
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1426	1407
Café (Londres)	1596	1605
Sucre blanc (Paris)	1427,64	1427,64
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	1,11	1,10

هكذا من الأصل



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 13 AOUT

Liquidation : 23 août
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 10 h 15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,35 %
CAC 40 : 1985,13

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	888	880	- 0,90	34,22
Cr.Lyonnais(T.P.)	801	810	+ 1,12	60,21
Renault (T.P.)	1625	1630	+ 0,30	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	1945	—	—	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1180	—	—	85,41
Thomson S.A (T.P)	980	—	—	51,64
Accor	615	620	+ 0,81	20
AGF-Ass.Gen.France	138	137,60	- 0,28	3,75
Air Liquide	863	870	+ 0,81	14
Alcatel Alsthom	405	407,80	+ 0,69	8
Axa	280,20	281,20	+ 0,35	6,50
Axime	718	718	—	—
Ball Investis	740	740	—	71,52
Bancaire (Cie)	526	526	—	10
Bazar Hot. Ville	470	470	—	16
Bertrand Faure	166	166,90	+ 0,54	3,50
BIC	725	726	+ 0,13	5
BIS	516	516	—	8
B.N.P.	173,30	174,10	+ 0,46	3,60
Bollore Techno.	544	542	- 0,36	5
Bongrain	2320	2320	—	61
Bouygues	524	524	—	17
Canal +	1175	1179	+ 0,34	20
Cap Gemini	204	203,50	- 0,24	7
Carbone Lorraine	680	685	+ 0,73	14
Carrefour	2649	2662	+ 0,49	32
Casino Guichard	207,50	206,80	- 0,33	4
Casino Guich.ADP	139,70	139	- 0,50	4,25
Castorama Dl (Li)	985	982	- 0,30	11
C.C.F.	234,80	235,50	+ 0,29	5
CCMX(ex.CCMC) Ly	45,90	46,80	+ 1,96	0,50
Cegid (Ly)	430	430	—	29
CEP Communication	366	371	+ 1,36	10
Cerus Europ.Reun	93,90	93,50	- 0,42	10
Cetelem	1068	1070	+ 0,18	10
CGIP	1213	1214	+ 0,08	37
Chargeurs Intl	192	190	- 1,04	—
Christian Dior	662	658	- 0,60	8,80
Ciments Fr.Priv.B	175	174,10	- 0,51	17,50
Cipe France Ly #	463	465	+ 0,43	2
Clarins	745	740	- 0,67	7
Club Mediterranee	400	399	- 0,25	4,50
Coflexip	188	192,50	+ 2,39	3,30
Colas	756	757	+ 0,13	25
Comptoir Entrep.1	10,15	10	- 1,47	2,50
Comptoir Moder.	2246	2222	- 1,06	22
CPR	380	380,50	+ 0,13	[illegible]
Cred.Fon.France	69	[illegible]	—	[illegible]
Credit Local Fce	410,90	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Credit Lyonnais CI	122,80	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Credit National	330,60	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	216,90	[illegible]	- 0,87	[illegible]
Damart	3600	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Danone	723	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Dassault-Aviation	802	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Dassault Electro	312	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Dassault Systemes	183	[illegible]	—	[illegible]
De Dietrich	229,90	[illegible]	- 0,17	[illegible]
Degremont	460	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,50	[illegible]	- 1,23	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	207,50	[illegible]	+ 0,04	[illegible]
Docks France	1270	[illegible]	—	[illegible]
Dynaction	123	[illegible]	—	[illegible]
Eaux (Gle des)	521	[illegible]	—	[illegible]
Ecco	1240	[illegible]	—	[illegible]
Eiffage	430	[illegible]	- 0,23	[illegible]
Elf Aquitaine	358,70	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Eramet	318	[illegible]	- 0,47	[illegible]
Eridania Beghin	709	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
Essilor Intl	1260	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl ADP	936	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
Esso	595	[illegible]	- 1,68	[illegible]
Eurafrance	2000	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Euro Disney	12,40	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Europe 1	1045	[illegible]	- 2,20	[illegible]
Eurotunnel	8,15	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Filipacchi Medias	972	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Fimalac	436	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Finextel	75	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	456	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Fromageries Bel	4650	[illegible]	—	[illegible]
Galeries Lafayette	1546	[illegible]	- 0,58	[illegible]
GAN	125	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
Gascogne (B)	441	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	352	[illegible]	+ 1,98	[illegible]
Gaz et Eaux	2100	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Geophysique	330	[illegible]	- 2,42	[illegible]
G.F.C	393,10	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	391	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	89	[illegible]	- 0,56	[illegible]
GTM-Entrepose	300	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Guilbert	709	722	+ 1,83	[illegible]
Guyenne Gascogne	1870	[illegible]	—	[illegible]
Havas	350,30	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Havas Advertising	545	[illegible]	—	[illegible]
Imetal	689	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Immeubl.France	338	[illegible]	—	[illegible]
Ingenico	62,10	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Interbail	219	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Intertechnique 1	538	[illegible]	—	[illegible]
Jean Lefebvre	307	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	630	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Labinal	671	[illegible]	—	[illegible]
Lafarge	296,50	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Lagardere	122,40	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Lapeyre	279,90	[illegible]	—	[illegible]
Lebon	183	[illegible]	- 0,54	[illegible]
Legrand	806	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Legrand ADP	525	[illegible]	—	[illegible]
Legris Indust.	191,10	[illegible]	- 0,05	[illegible]
Locindus	720	[illegible]	—	[illegible]
L'Oréal	1571	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1105	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Lyonnaise Eaux	455,60	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Marine Wendel	449	[illegible]	—	[illegible]
Metaleurop	51,10	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Metrologie Inter.	13,50	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Michelin	238,50	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Moulinex	92	[illegible]	- 0,97	[illegible]
Nord-Est	137,20	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Nordon (Ny)	345	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	598	[illegible]	—	[illegible]
Olipar	73	[illegible]	+ 1,30	[illegible]
Paribas	312	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Pathe	1217	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Pechiney	210,70	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Pernod-Ricard	304	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Peugeot	597	[illegible]	+ 1	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1714	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	382	[illegible]	- 1,30	[illegible]
Poliet	510	[illegible]	—	[illegible]
Primagaz	559	[illegible]	—	[illegible]
Promodes	1272	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Publicis	378	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Remy Cointreau	124	[illegible]	—	[illegible]
Renault	111,40	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Rexel	1335	[illegible]	- 0,37	[illegible]
Rhone Poulenc A	129,80	[illegible]	- 0,07	[illegible]
Rochette (La)	29,25	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Roussel Uclaf	1132	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4351	[illegible]	—	[illegible]
Sade (Ny)	175,50	[illegible]	- 0,22	[illegible]
Sagem SA	2965	2965	—	[illegible]
Saint-Gobain	612	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Saint-Louis	1227	[illegible]	+ 0,24	[illegible]
Salomon (Ly)	4355	[illegible]	- 1,26	[illegible]
Salvepar (Ny)	395,10	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Sanofi	381,80	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Sat	1640	[illegible]	—	[illegible]
Saupiquet (Ns)	777	[illegible]	—	[illegible]
Schneider SA	226	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
SCOR	193	[illegible]	- 0,51	[illegible]
S.E.B.	855	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Sefimeg	344	[illegible]	+ 0,02	[illegible]
SEITA	215	[illegible]	- 1,34	[illegible]
Selectibanque	95,50	[illegible]	- 0,52	[illegible]
SFIM	1020	[illegible]	- 3,82	[illegible]
SGE	97	[illegible]	- 2,06	[illegible]
Sidel	304,50	[illegible]	—	[illegible]
Simco	412	[illegible]	- 0,48	[illegible]
S.I.T.A	1110	[illegible]	—	[illegible]
Skis Rossignol	1945	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Sligos	455	[illegible]	+ 1,97	[illegible]
Societe Generale	548	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Sodexho	2266	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Sommer-Allibert	131	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Sophia	195	[illegible]	—	[illegible]
Spir Communication	490	[illegible]	—	[illegible]
Strafor Facom	366,80	[illegible]	- 0,24	[illegible]
Suez	173,20	[illegible]	+ 0,23	[illegible]
Synthelabo	415	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Technip	439,40	[illegible]	+ 1,09	[illegible]
Thomson-CSF	134,80	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Total	354	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
UAP	101,40	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
UFB Locabail	450	[illegible]	+ 4	10
UGC DA (M)	277	[illegible]	—	3,54
UIC	62,35	[illegible]	—	25
UIF	409	[illegible]	+ 0,34	22
UIS	155	[illegible]	—	14,79
Unibail	519	[illegible]	- 0,38	28
Union Assur.Fdal	600	[illegible]	—	16
Usinor Sacilor	68,85	[illegible]	- 1,23	4
Valeo	265	[illegible]	- 0,37	2,70
Vallourec	193,10	[illegible]	+ 3,05	5
Via Banque	139,50	[illegible]	+ 0,07	12
Worms & Cie	252	[illegible]	—	8
Zodiac ex.dt divid	1194	[illegible]	- 0,33	9
Elf Gabon	1002	[illegible]	—	85,39

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	286,30	[illegible]	+ 0,62	4,52
Adidas AG #	440	[illegible]	+ 0,43	8,62
American Express	227	—	—	8,94
Anglo American #	279	279	—	5,11
Amgold #	463	—	—	5,20
Arjo Wiggins App.	13,80	[illegible]	+ 3,62	0,35
A.T.T. #	278	279,20	+ 0,43	1,42
Banco Santander #	248,60	—	—	2,10
Barrick Gold #	144	144,10	+ 0,06	0,27
B.A.S.F. #	140,80	141,10	+ 0,21	34,59
Bayer #	174,50	176	+ 0,85	37
Blenheim Group	32,25	—	—	0,55
Cordiant PLC	8,75	8,80	+ 0,57	—
Crown Cork ord.	238	—	—	1,86
Crown Cork PF CV	230	234	+ 1,73	2
Daimler Benz #	268,30	—	—	28,32
De Beers #	148,80	149	+ 0,13	1,34
Deutsche Bank #	256	257,40	+ 0,54	4,45
Dresdner Bank #	141,70	143	+ 0,91	3,34
Driefontein #	66,95	67,40	+ 0,67	1,09
Du Pont Nemours #	413	418,70	+ 1,38	2,52
Eastman Kodak #	383,30	383	- 0,07	1,74
East Rand #	3,14	3,14	—	0,38
Echo Bay Mines #	52,10	52,05	- 0,09	0,14
Electrolux #	275,90	275	- 0,32	6,76
Ericsson #	106	108,80	+ 2,64	0,94
Exxon Corp. #	411	414,50	+ 0,85	3,47
Ford Motor #	168,40	—	—	1,64
Freegold #	54,05	55,35	+ 2,40	0,54
Gencor Limited #	16,50	—	—	0,09
General Elect. #	421,10	429,20	+ 1,92	1,95
General Motors #	261,50	266,20	+ 1,79	1,76
Gle Belgique #	392,20	—	—	14,31
Grd Metropolitan	35	35,65	+ 1,85	0,45
Guinness Plc #	37	37	—	0,85
Hanson Plc	13,20	13,30	+ 0,75	0,24
Harmony Gold #	49,60	49,65	+ 0,10	0,47
Hitachi #	47,55	47,95	+ 0,84	0,22
Hoechst #	172	174	+ 1,16	32,13
I.B.M #	568	567	- 0,17	1,40
I.C.I #	61,25	61,50	+ 0,40	1,46
Ito Yokado #	285,20	285,30	+ 0,03	0,34
Matsushita #	86,60	88	+ 1,61	0,25
Mc Donald's #	240	238,50	- 0,62	0,38
Merck and Co #	341,10	348,10	+ 2,05	1,40
Mitsubishi Corp.#	62,10	—	—	0,16
Mobil Corporat.#	560	561	+ 0,17	4,26
Morgan J.P. #	452,10	461	+ 1,96	3,40
Nestle SA Nom. #	5940	5950	+ 0,16	70,00
Nipp. MeatPacker #	69,60	—	—	0,62
Nokia A	198,50	203,20	+ 2,36	3,18
Norsk Hydro #	228	—	—	4
Petrofina #	1563	1564	+ 0,06	43,48
Philip Morris #	466,20	474,70	+ 1,82	4,38
Philips N.V #	166,10	166,60	+ 0,30	3,64
Placer Dome Inc #	125	123,60	- 1,12	0,29
Procter Gamble #	441,10	—	—	1,97
Quilmes	245	234	- 4,48	10,07
Randfontein #	33,30	33,65	+ 1,05	0,84
Rhone Poul.Rorer #	337,80	343,90	+ 1,80	1,36
Royal Dutch #	757	762	+ 0,66	12,68
R T Z #	73	73,10	+ 0,13	1,81
Sega Enterprises	230	—	—	0,91
Saint-Helena #	31	31,30	+ 0,96	1,40
Schlumberger #	425	430	+ 1,17	1,94
SGS Thomson Micro.	187,50	188,10	+ 0,32	—
Shell Transport #	72	—	—	1,62
Siemens #	265	266,10	+ 0,41	32,52
Sony Corp. #	320,10	322,50	+ 0,74	0,99
Sumitomo Bank #	91,50	91,50	—	0,17
T.D.K #	288	292	+ 1,38	1,19
Telefonica #	87,80	90	+ 2,50	1,40
Toshiba #	33,75	34	+ 0,74	0,20
Unilever #	718	716	- 0,27	10,57
United Technol. #	581	594	+ 2,23	2,40
Vaal Reefs #	426,50	—	—	9,64
Volkswagen A.G #	1799	1803	+ 0,22	14,86
Volvo (act.B) #	107,50	108	+ 0,46	2,16
Western Deep #	187	189,90	+ 1,55	3,31
Yamanouchi #	105,80	—	—	0,56
Zambia Copper	2,72	—	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 13 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	103,52	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,57	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	—	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	109,70	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,60	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,80	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,45	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	—	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	118,11	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	—	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	108,33	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,52	[illegible]
Finansder 9%91-06#	117,90	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	112,95	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	103,50	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,65	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	—	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	—	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	115,73	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,65	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	—	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	116,79	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	108,18	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	921	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	176	[illegible]
Bains C.Monaco ◆	505	[illegible]
B.N.P.Intercont.	430	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	359	[illegible]
Ceragen Holding ◆	45	[illegible]
Champex (Ny) ◆	16,70	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	349,90	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2480	[illegible]
Cpt Lyon Alem. ◆	357,50	[illegible]
Concorde-Ass Risq ◆	780	[illegible]
Darblay ◆	485	[illegible]
Didot Bottin ◆	790	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4540	[illegible]
Ecia	701	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1100	[illegible]
Eridania Beghin CI ◆	715	[illegible]
Fidei ◆	35,30	[illegible]
Finalens ◆	353	[illegible]
F.I.P.P. ◆	125	[illegible]
Fonciere (Cie) ◆	498	[illegible]
Fonciere Euris ◆	203,50	[illegible]
Foncina # ◆	407,60	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1200	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Genefim ◆	154	[illegible]
Gevelot ◆	875	[illegible]
G.T.I (Transport) ◆	328	[illegible]
Immobail	102,50	[illegible]
Immobanque ◆	545	[illegible]
Lucia ◆	57	[illegible]
Monoprix ◆	145	[illegible]
Metal Deploye ◆	350	[illegible]
Mors #	12,80	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	64	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	231	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	1250	[illegible]
Parfinance ◆	206	[illegible]
Paris Orleans ◆	257	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	1300	[illegible]
Promodes (CI) ◆	944	[illegible]
PSB Industries Ly	345	[illegible]
Rougier # ◆	400	[illegible]
Saga	123	[illegible]
Salins du Midi ◆	485	[illegible]
Silic	695	[illegible]
S.I.P.H. ◆	226	[illegible]
Sofal ◆	65	[illegible]
Sofragi ◆	3985	[illegible]
Soudure Autogene ◆	985	[illegible]
Sovabail ◆	299,10	[illegible]
Taittinger ◆	1595	1595
Tour Eiffel ◆	275	275
Vicat ◆	438	438

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	140,20	[illegible]
Commerzbank AG	1123	[illegible]
Fiat Ord	18,05	18,05
Gevaert	302	302
Gold Fields South	155	155
Kubota Corp.	33,50	33,50
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	47,50	47,50
Ottomane(cie Fin.)	340	[illegible]
Robeco	375	[illegible]
Rodamco N.V.	140,50	140,50
Rolinco	404,50	404,60
Solvay SA	2995	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10 h 15
MARDI 13 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	55	[illegible]
AFE #	460	[illegible]
Aigle #	180,50	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	121	[illegible]
Altran Techno. #	1621	[illegible]
Montaignes P.Gest. ◆	700	[illegible]
Assystem #	528	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	552	[illegible]
Bque Tarneaud(B)# ◆	230	[illegible]
Bque Vernes ◆	355	[illegible]
Beneteau # ◆	567	[illegible]
B I M P ◆	68	[illegible]
Boiron (Ly) #	610	[illegible]
Boisset (Ly)# ◆	264,90	[illegible]
But S.A.	339	[illegible]
Cardif SA	664	[illegible]
C.E.E # ◆	225	[illegible]
CEGEP # ◆	233,10	[illegible]
Cermex # (Ly)	325	[illegible]
CFPI #	206,20	[illegible]
Change Bourse (M)	254	[illegible]
Christ.Dalloz # ◆	1500	[illegible]
CNIM CA#	188	[illegible]
Codetour ◆	305	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET ◆	352	[illegible]
Confiandey S.A. ◆	280,10	[illegible]
C.A.Haute Normand.	359	[illegible]
C.A. Paris IDF	775	[illegible]
C.A.Ile & Vilaine	345	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	260	[illegible]
Creeks ◆	50	[illegible]
Devanlay ◆	470	[illegible]
Devernois (Ly) ◆	462	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	65	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly ◆	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	266	[illegible]
Europ Propulsion	499	[illegible]
Expand s.a ◆	251	[illegible]
Factorem ◆	780	[illegible]
Faiveley #	314	[illegible]
Finacor ◆	96	[illegible]
Fininfo ◆	557	[illegible]
Fructivie	600	[illegible]
Gautier France #	270	[illegible]
Gel 2000	92,50	[illegible]
GFI Industries # ◆	564	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	41	[illegible]
GLM S.A. ◆	292	[illegible]
Grandoptic.Photo #	645	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	190	[illegible]
Kindy #	150	[illegible]
Guerbet	296	[illegible]
Hermes Internat.1#	1255	[illegible]
Hurel Dubois ◆	411	[illegible]
ICBT Groupe #	220	[illegible]
I.C.C. ◆	146	[illegible]
Idianova ◆	73,50	[illegible]
Int. Computer # ◆	117,10	[illegible]
IPBM ◆	81,80	[illegible]
M6-Metropole TV	558	[illegible]
Manitou #	572	[illegible]
Manutan ◆	428	[illegible]
Marie Brizard	1020	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	217,50	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	78	[illegible]
MGI Coutier	225	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	78,25	[illegible]
Naf-Naf #	65	[illegible]
NSC Schlum. Ny ◆	660	[illegible]
Onet # ◆	861	[illegible]
Paul Predault #	163	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy # ◆	98,50	[illegible]
Pochet ◆	931	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	238	[illegible]
Radiall #	530	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly ◆	181	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	1070	[illegible]
Robertet #	1178	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	429	[illegible]
Securidev #	74	[illegible]
Smoby (Ly)#	565	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	100	[illegible]
Sofibus ◆	356	[illegible]
Sogepag # ◆	136	[illegible]
Sogeparc (Fin)	638	[illegible]
Sopra	290	[illegible]
Steph.Kelian # ◆	69	[illegible]
Sylea	518	[illegible]
Teisseire-France ◆	206	[illegible]
TF1-1	577	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	248	[illegible]
Trouvay Cauvin #	71,40	[illegible]
Unilog ◆	565	[illegible]
Union Fin.France	492,90	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	125	[illegible]
Vilmorin et Cie #	491,70	[illegible]
Virbac	624	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 10 h 15
MARDI 13 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	119	119
Coil	250	250
Electronique D2 ◆	395,10	395,10
FDM Pharma n.	188,80	188
Genset	244	240
High Co.	220	220
Infonie	244,10	244,10
Joliez-Regal	94,85	94,85
Mille Amis	109,90	109,90
Picogiga	130,20	127
Proxidis	68	67
Stelax	5,20	5

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 10 h 15
MARDI 13 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Crédit Gén.Ind. ◆	29	29
Générale Occidentale ◆	56	56
Mumm ◆	1399	1399
Nobel ◆	150	150
Sté lecteurs du Monde ◆	200	200

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 12 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	118,44	112,80
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2427,84	2391,96
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme	9495,33	9495,33
Arbitr. Première	9154,79	9064,15
Arbitr. Sécurité	17407,46	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	860247	860247
Natio Court Terme	13818	13818
Natio Court Terme2	375353	375353
Natio Epargne	2184,56	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	15738,86	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2276,70	2232,06
Natio Ep. Obligations	215,28	211,06
Natio Epargne Retraite	131,81	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10676,26	[illegible]
Natio Epargne Valeur	543,88	533,22
Natio France Index	1074,48	[illegible]
Natio Immobilier	1180,21	1157,07
Natio Inter	1861,34	1824,84
Natio Monétaire C/D	5364,87	5364,87
Natio Opportunités	155,22	152,18
Natio Patrimoine	1487,75	[illegible]
Natio Perspectives	1200,23	1176,70
Natio Placements C/D	76875,55	76875,55
Natio Revenus	1077,91	[illegible]
Natio Sécurité	11645,58	11645,58
Natio Valeurs	1016,49	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden ◆	89855,63	89855,63
Oblig. ttes caté. ◆	235,90	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Livret Bourse Inv. D	626,02	607,79
Le Livret Portefeuille D	849,66	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2180,89	[illegible]
Patrimoine Retraite C	300,06	[illegible]
Sicav Associations C	2373,50	2373,50
CDC TRESOR		
Fonsicav C	19112,58	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	18387,32	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D	204,73	200,72
Ecur. Capicourt C	221,82	221,82
Ecur. Capitalisation C	227,29	227,29
Ecur. Distrimonétaire D.	10335,66	10335,66
Ecur. Expansion C	80543,28	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C	2861,16	2805,06
Ecur. Investis. D	167,97	164,68
Ecur. Monépremière	11024,71	11024,71
Ecur. Monétaire C/D	12750,29	12750,29
Ecur. Trésorerie C/D	313,62	313,62
Ecur. Trimestriel D	1984,55	[illegible]
Eparcourt-Sicav D	192,42	192,42
Géoptim C	11720,97	[illegible]
Horizon C	1671,43	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	98,62	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C	11384,16	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C	11593,71	[illegible]
Ecur. Sensipremière C	12041,20	[illegible]
CNCA — CRÉDIT AGRICOLE		
Amplia ◇	116575,78	[illegible]
Atout Amérique	134,81	[illegible]
Atout Asie	98,23	[illegible]
Atout Futur C	581,97	[illegible]
Atout Futur D	555,15	[illegible]
Coexis	1830,13	[illegible]
Dieze	1876,41	[illegible]
Elicash ◇	924657,68	[illegible]
Epargne-Unie	164,74	[illegible]
Eurodyn	1787,21	[illegible]
Indicia ◆	1205,24	[illegible]
MonéJC ◇	11659,74	[illegible]
MonéJD ◇	11659,74	[illegible]
Oblifutur	499,44	[illegible]
Oraction	1666,31	[illegible]
Proficius	977,64	[illegible]
Revenu-Vert	1189,90	[illegible]
Sévéa ◆	105,02	[illegible]
Synthésis	16220,13	[illegible]
Uni Foncier	1202,96	[illegible]
Uni France	645,32	[illegible]
Uni Garantie C	1727,93	[illegible]
Uni Garantie D	1404,93	[illegible]
Uni-Régions	1574,84	[illegible]
Univar C ◇	302,20	[illegible]
Univar D ◇	296,45	[illegible]
Univers Actions	182,45	[illegible]
Univers-Obligations	2193,28	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	543,52	[illegible]
Francic Pierre	114,88	[illegible]
Francic Régions	1624,55	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1255,43	[illegible]
Converticic	347,08	[illegible]
Ecocic	1390,59	[illegible]
Oblicic Mondial	3345,85	[illegible]
Oblicic Régions	1136,34	[illegible]
Rentacic	163,97	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Euroo Solidarité	1320,82	[illegible]
Lion 20000	16795,10	[illegible]
Lion Association	11240	[illegible]
Lion Plus	1424,61	[illegible]
Lion Trésor	2354,43	[illegible]
Oblilion	1824,14	[illegible]
Sicav 5000	358,76	[illegible]
Slivafrance	934,16	[illegible]
Slivam	468,81	[illegible]
Slivarente	226,78	[illegible]
Slivinter	579,50	[illegible]
Trilion	5240,80	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2056,16	[illegible]
Créd.Mut.Act.France	125,90	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	871,10	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.C	100,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22452,92	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T	232	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1189,79	1157,95
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1732,18	1698,22
Créd.Mut.Ep.Quatre	1102,07	1080,46
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	692,98	663,14
Saint-Honoré Capital	18126,03	17598,09
St-Honoré March. Emer.	604,93	578,88
St-Honoré Pacifique	756,62	724,04
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1796,33	1796,33
Stratégie Actions ◆	934,73	898,78
Stratégie Rendement ◆	1799,20	1742,57
[illegible]		
Amplitude Monde C	779,04	760,04
Amplitude Monde D	758,92	740,41
Amplitude Europe C	109,92	107,24
Elanciel D	125,45	122,39
Emergence Poste D	107,38	104,76
Géobilys C	624,32	615,09
Géobilys D	595,87	587,06
Intensys C	114,36	114,19
Intensys D	109,50	108,34
Latitude C	145,16	145,16
Latitude D	136,56	136,56
Oblitys D	585,82	577,16
Plénitude D	152,19	148,48
Poste Gestion C	43420,09	43420,09
Revenus Trimestr. D	5333,83	5281,02
Solstice D	2349,09	2343,23
Thésora C	923,28	914,14
Thésora D	840,40	832,08
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Actimonétaire C	37120,66	37120,66
Actimonétaire D	31594,11	31594,11
Cadence 1 D	1061,97	1051,46
Cadence 2 D	1049,57	[illegible]
Cadence 3 D	1053,47	1043,04
Capimonétaire C	2010,06	2008,05
Capimonétaire D	1867,62	1865,75
Capiobli C	8517,75	[illegible]
Interoblig C	6478,32	6414,18
Intersélection France D	566,37	555,26
S.G. France opport. C	1629,87	1597,91
S.G. France opport. D	1571,75	1540,93
Sogenfrance C	1465,46	1436,73
Sogenfrance D	1352,46	1325,94
Sogépargne D	313,96	310,85
Soginter C	1762,54	1737,98
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1217,31	[illegible]
Sogelance D ◆	1616,82	1600,81
Sogenfrance Tempo D ◆	140,25	140,25

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ASTROPHYSIQUE Sur Terre, le monoxyde de carbone (CO), est un redoutable poison quand il s'échappe des poêles défectueux. Dans l'espace, associé à de la poussière, il signe, pour les astronomes, l'existence d'énormes nuages dans lesquels naissent et meurent les étoiles. ● DES CHERCHEURS ont pu mettre en évidence ces deux éléments au sein d'une source de rayonnement radio extrêmement brillante située aux confins du Cosmos. ● CE QUASAR, observé à l'aide de puissants radiotélescopes, se révèle donc être une « nurserie d'étoiles » ayant existé alors que l'Univers avait seulement 10 % de son âge actuel, qui est évalué à dix ou quinze milliards d'années. ● UNE TELLE PRÉCOCITÉ surprend certains cosmologistes, qui devront en tenir compte dans leurs scénarios censés décrire la formation, l'évolution et le futur des galaxies, depuis l'explosion originelle.

Les premières étoiles n'ont mis qu'un milliard d'années pour naître et mourir

La détection, par deux équipes d'astronomes, de monoxyde de carbone aux confins de l'Univers montre que les galaxies les plus anciennes étaient actives très tôt après l'explosion initiale du Big Bang

C'EST DÉSORMAIS une quasi-certitude : moins d'un milliard d'années après l'explosion initiale du Big Bang – il y a dix à quinze milliards d'années –, une première génération d'étoiles était déjà passée de vie à trépas, et la deuxième – voire la troisième – était en cours de formation. Deux équipes d'astronomes viennent de le démontrer en détectant, aux confins de l'Univers, d'énormes quantités de monoxyde de carbone (CO) associées à de la poussière. Deux éléments qui signent la présence de « nurseries » stellaires très actives.

C'est BR1202-0725 qui a vendu la mèche. Ce nom de code cache un quasar, l'une de ces sources de rayonnement radio extrêmement brillantes découvertes dans les années 60. Encore mystérieux sur bien des points, ces astres figurent parmi les objets les plus lointains et donc, étant donné le temps nécessaire pour que les ondes qu'ils émettent nous parviennent, parmi les plus anciens observables avec les instruments actuels. Il pourrait s'agir, estiment les astronomes, de galaxies très actives, encore dans les premiers stades de leur évolution. Restait à le prouver.

La présence d'énormes quantités de poussière avait déjà été mise en évidence sur BR1202-0725 et une dizaine d'autres quasars à l'issue d'une étude systématique de leur rayonnement menée ces dernières années par une équipe franco-britannique conduite par Alain Omont (Institut d'astrophysique de Paris) et Richard McMahon (Institut d'astronomie de Cambridge), à l'aide du radiotélescope de l'Institut de radioastronomie millimétrique (IRAM) installé dans la sierra Nevada, près de Grenade (Espagne).

« GIGANTESQUE FLAMBÉE »

« Nous savons d'expérience que la poussière et le gaz moléculaire sont généralement associés dans les grands nuages interstellaires où se forment les étoiles », explique Alain Omont. Les radioastronomes se sont donc efforcés de détecter dans le spectre radio de ces quasars la *« raie caractéristique »* du monoxyde de carbone, habituellement révélatrice de la présence de gaz moléculaire (pourtant composé de bien d'autres substances et, surtout, d'hydrogène).

Après de longs efforts, deux équipes concurrentes y sont parvenues simultanément. Celle d'Alain Omont, avec le radiotélescope à antennes multiples de l'IRAM, installé sur le plateau de Bure, près de Gap (Hautes-Alpes), et celle de Kouji Ohta (université de Kyoto), avec le radiotélescope de Nobeyama (Japon). Les résultats de leurs travaux ont été publiés le 1er août dans l'hebdomadaire scientifique *Nature*.

Les deux équipes ont détecté au voisinage de BR1202-0725 une grande quantité de monoxyde de carbone qui, selon leurs calculs, révélerait la présence d'un nuage de gaz moléculaire dont la masse *« excède probablement quelques dizaines de milliards de fois la masse du Soleil »*. Une première : le monoxyde de carbone n'avait, jusqu'à présent, été détecté que dans deux autres quasars beaucoup plus proches de nous que BR1202-0725, et en quantité moindre. De plus, souligne Alain Omont, le rayonnement de ces deux objets était fortement amplifié par la présence d'une autre galaxie située dans l'axe de visée et jouant le rôle de *« lentille gravitationnelle »*. Rien ne permet, pour l'instant, de penser que les émissions de BR1202-0725 subissent le même type d'amplification. Mais, si c'était le cas, *« les masses de gaz réel seraient nettement plus faibles »*, reconnaît le chercheur français.

On sait que les noyaux des atomes de carbone, d'oxygène et des éléments plus lourds qui n'existaient pas dans la soupe primitive du Big Bang sont synthétisés par les réactions thermonucléaires au cœur des étoiles. Une aussi grande quantité de monoxyde de carbone *« impose donc une synthèse très efficace dans une première génération d'étoiles qui avait déjà explosé en rejetant ce carbone et cet oxygène dans le gaz interstellaire »*, estime Alain Omont. Par ailleurs, une telle concentration de gaz et de poussière doit, selon lui, *« très probablement entraîner une gigantesque flambée de formation d'étoiles, comme celles que le satellite infrarouge IRAS a détectées dans certaines galaxies monstrueuses plus proches »*.

L'analyse du rayonnement de BR1202-0725 montre que les événements mis en évidence par les équipes française et japonaise se sont produits alors que l'Univers avait moins de 10 % de son âge actuel. Qu'une telle activité puisse avoir existé aussi tôt dans l'histoire de l'Univers pose problème à certains cosmologistes. Si l'on se réfère au modèle le plus prisé des théoriciens, une perturbation comme celle-là intervenant à cette époque aurait entraîné la formation *« de galaxies et d'amas de galaxies beaucoup plus massifs que ceux observés aujourd'hui »*, affirme le cosmologiste Marc Davis (université Berkeley, Californie) à l'hebdomadaire scientifique américain *Science*.

Le « modèle standard » que les chercheurs se sont construit pour décrire la formation de l'Univers du Big Bang à nos jours (et prévoir son évolution) est-il remis en cause ? D'autres découvertes récentes l'ont, déjà, sérieusement secoué. Echaudés, les chercheurs font désormais assaut de prudence et préfèrent souligner leurs incertitudes.

« Il faut parler d'idées ou même de modes, plutôt que de modèles. En fait, on n'en sait pas beaucoup plus qu'il y a dix ans », lance Jean-Pierre Luminet (CNRS). *« Ce sont les idées simples qui sont contredites,* renchérit Jean-Pierre Lasota, directeur du département d'astronomie relativiste et de cosmologie au CNRS. *Pour être remis en cause, il faudrait d'abord que les modèles de formation de galaxies existent. »* L'existence d'étoiles aussi précoces, si elle est confirmée, *« posera des contraintes très sévères »* sur l'élaboration de ces modèles dans le futur, reconnaît-il.

Jean-Paul Dufour

Les lacunes du modèle standard

En dépit de ses imperfections, que l'avancée des connaissances rend de plus en plus criantes, le modèle standard à l'aide duquel les astrophysiciens décrivent l'évolution de l'Univers reste un outil irremplaçable. Il s'agit d'un canevas qui sert de « béquille » à leurs travaux. Il est moins difficile de trouver quand on a une idée de la forme de la pièce de puzzle qu'on cherche, même si le dessin de départ doit être rectifié. Mais ce canevas doit être considéré comme un scénario. Il a été élaboré à partir de quelques faits observés par les astronomes ou par les physiciens qui, sur leurs accélérateurs géants, cassent les atomes pour en comprendre la structure et la genèse. Mais l'incertitude sur les paramètres fondamentaux reste grande : un facteur dix sur la densité totale de l'Univers, un facteur deux sur la constante de Hubble qui en mesure l'expansion ! (*Le Monde* du 18 avril). Les découvertes à venir pourraient aussi bien permettre d'ajuster ces paramètres et redresser ainsi cet édifice théorique... que le mettre à bas.

Un interféron est autorisé contre la sclérose en plaques

Ce médicament, de la multinationale Schering coûtera plus de 80 000 francs par an et par malade

POUR LA PREMIÈRE FOIS en France, un interféron va être commercialisé pour le traitement de la sclérose en plaques. Les dispositions concernant la prescription de ce *« médicament d'exception »* sont longuement détaillées dans le *Journal officiel* daté du 9 août. Cet interféron bêta-1b, produit par la multinationale pharmaceutique Schering AG (sous le nom de Betaferon), est autorisé depuis 1993 aux Etats-Unis. Il disposait, depuis le 30 novembre 1995, d'une autorisation de mise sur le marché, valable pour l'ensemble des pays de l'Union européenne. Le fait qu'il ne soit commercialisé qu'aujourd'hui en France, après plusieurs pays européens, tient sans aucun doute aux négociations – tenues curieusement confidentielles – concernant le prix auquel il sera remboursé par les caisses de Sécurité sociale.

Le Haut Comité médical de la Sécurité sociale souligne pour sa part que cette substance *« est un médicament particulièrement coûteux dont la prise en charge n'est justifiée que dans les indications de l'autorisation de mise sur le marché »*. Schering a obtenu plus de 7 000 francs pour la boîte de quinze flacons, soit un coût par prise de 470 francs et un coût annuel de plus de 80 000 francs par malade. On estime auprès du fabricant à six ou sept mille le nombre de malades qui pourraient a priori être concernés.

La sclérose en plaques est l'affection neurologique chronique la plus fréquente de l'adulte jeune. Elle débute le plus souvent autour de la trentaine.

> En pratique, pour des raisons de santé publique, ce médicament sera prescrit la première fois par un spécialiste hospitalier en neurologie, le renouvellement des ordonnances pouvant ensuite être effectué par un spécialiste libéral

Il s'agit là d'une maladie très invalidante, le plus souvent rebelle aux thérapeutiques habituellement mises en œuvre. Elle se caractérise par des symptômes très variés touchant les fonctions motrices et sensitives. L'évolution se fait par poussées sur des périodes plus ou moins longues. Il existe différentes formes de progression pathologique, certaines « suraiguës » conduisent en quelques années à l'état grabataire, alors que d'autres laissent espérer une évolution beaucoup plus lente.

La nature précise du rôle thérapeutique que peut jouer l'interféron de la firme Schering dans la prise en charge médicale des personnes souffrant de cette affection, demeure à établir. Pour autant, une série d'arguments laissent penser que le recours à cette molécule pourrait enrayer le processus neurodégénératif. Certaines informations, concernant des molécules similaires à venir, permettent d'espérer que l'on pourra bientôt modifier l'histoire naturelle de cette maladie (*Le Monde* du 30 juillet et du 19 octobre 1994 et du 23 mai).

Ces données encourageantes ne concernent toutefois que la forme rémittente dans laquelle chaque poussée pathologique est suivie d'une rémission plus ou moins grande des symptômes. C'est ainsi que le Betaferon ne sera remboursable aux assurés sociaux français que *« lorsqu'il est prescrit dans les formes de sclérose en plaques évoluant par poussées chez les patients capables de se déplacer sans aide et ayant eu au moins deux attaques avec atteinte neurologique démontrée au cours des deux années précédentes, suivies de rémissions totales ou partielles. »*

« Son utilisation dans les formes progressives de sclérose en plaques n'est pas justifiée dans l'état actuel des connaissances, souligne le Haut Comité médical de la Sécurité sociale. *Le mécanisme d'action de cette molécule n'est pas clairement élucidé. La durée de traitement, en l'état actuel des connaissances, ne peut être précisée. La dose recommandée est de huit millions d'unités internationales tous les deux jours chez l'adulte. Les données d'efficacité pour un traitement de plus de deux ans sont encore insuffisantes. »* En pratique, pour des raisons de santé publique, ce médicament sera prescrit la première fois par un spécialiste hospitalier en neurologie, le renouvellement des ordonnances pouvant ensuite être effectué par un spécialiste libéral.

En dépit du coût à venir pour la collectivité et des intérêts sanitaires qui sont en jeu, aucun dispositif public particulier de surveillance et d'encadrement médical de ce médicament n'est prévu. Les fiches d'initiation au traitement et de suivi de ce dernier devront être adressées par les neurologues à la firme productrice.

Ce domaine de la thérapeutique alimente par ailleurs une intense activité commerciale. Concurrent direct de Schering, la firme américaine Biogen vient d'obtenir une autorisation de mise sur le marché américain pour un interféron bêta-1a, commercialisé sous le nom d'Avonex, reproduisant la molécule naturellement synthétisée par l'organisme humain. Elle annonce aujourd'hui qu'elle vient, pour pénétrer dès que possible sur le marché européen, de passer plusieurs accords de distribution avec les firmes Astra et Schering-Plough. Il restera ensuite aux praticiens à déterminer laquelle de ces deux médications il convient de prescrire.

J.-Y. N.

COMMENTAIRE

CHASSE GARDÉE

Les progrès de la biologie, de la recherche médicale et de l'innovation pharmaceutique conduisent depuis une dizaine d'années à la mise sur le marché de médicaments de plus en plus innovants et, partant, de plus en plus coûteux. Les antiprotéases dans le traitement du sida, l'interféron bêta dans celui de la sclérose en plaques, ou encore la tacrine contre la maladie d'Alzheimer sont les derniers exemples. Il s'agit dans tous les cas non pas de panacée (comme peuvent l'être certains antibiotiques), mais de molécules dont l'action, plus ou moins bien connue, vise à freiner un processus pathologique encore inéluctable.

La question de la prise en charge par les systèmes de protection sociale de ces médicaments hautement innovants ne se posent pas encore dans les pays industrialisés. Différentes procédures existent qui permettent de situer le degré de service médical rendu et d'autoriser ou non une mise sur le marché dont les pouvoirs publics peuvent décider des modalités. Une question en revanche doit, en France, être posée quant aux mécanismes qui conduisent à la fixation des prix de ces médicaments.

On ne se situe nullement ici dans un espace libéral : ces prix sont fixés au terme d'une négociation entre le producteur et les représentants des pouvoirs publics, et les coûts induits sont pris en charge par la collectivité. Or, en dépit des sommes qui sont en jeu et des déficits qui menacent l'avenir de la Sécurité sociale, les négociations menées au sein du mystérieux « comité économique du médicament », qui réunit les représentants des différents ministères concernés, demeurent secrètes. Créé en 1987 par une lettre du Premier ministre, « réactivé » en 1993, ce comité fixe les prix en accord avec les industriels sans que les responsables de la Sécurité sociale ne participent à ces négociations. Pourquoi le médicament demeure-t-il une telle « chasse gardée » ?

Jean-Yves Nau

COMMUNICATION

Une radio sanctionnée s'installe devant le CSA

ÉTRANGE spectacle devant l'immeuble du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) : des policiers du commissariat du quinzième arrondissement de Paris tentaient, dans la soirée du lundi 12 août, d'empêcher la radio Ici et Maintenant de camper et d'émettre ses programmes de manière sauvage. Une trentaine d'auditeurs – des femmes et des hommes et deux ou trois jeunes – étaient venus soutenir *« leur »* radio dans son *« combat »*. Installés dans le square qui jouxte le siège du CSA, ils se relayaient dans les deux cabines téléphoniques de l'avenue Emile-Zola pour émettre, à partir de 23 heures, *« une libre antenne destinée à lutter jusqu'au bout contre une décision arbitraire. »*

Ici et Maintenant se refuse à admettre qu'elle devra, en raison d'une décision du CSA, cesser d'émettre à partir de mardi 3 septembre. A moins que le recours déposé par la station devant le Conseil d'Etat ne désavoue le CSA, Gérard Lemaire et Didier de Plaige, les deux fondateurs de cette radio associative qui émet depuis 1980 sur la région parisienne, seront condamnés au silence.

IMPROVISATIONS SULFUREUSES

Une maîtrise de l'antenne défaillante ayant occasionné des dérapages et d'étranges pratiques de *« location »* des programmes à des animateurs peu recommandables sont à l'origine de l'affaire. En août 1995, Ici et Maintenant a été rappelée à l'ordre par le CSA pour *« diffusion répétée lors des émissions de libre expression de propos racistes, antisémites ou négationnistes »*. Alertée par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), le Conseil avait décidé de sanctionner la station et d'écourter d'un an son autorisation d'émettre (septembre 1996 au lieu de 1997).

Gérard Lemaire ne nie pas des dérapages qui ont eu lieu en 1993 puis en 1994, et qui ont incité le CSA a engager la procédure qui a abouti en août 1995. Mais il s'agit selon lui *« de jeunes animateurs qui s'étaient fait piéger par des auditeurs extrémistes qui balançaient des horreurs du type : « Mort au Juifs ! » ou « Les youpins au four ! ». Nous avons toujours lutté pour la liberté d'expression, pour la véritable libre antenne en direct et nous refusions de filtrer les appels. Depuis l'avertissement du CSA, nous rappelons systématiquement tous nos correspondants et il n'y a plus de débordement. »*

Début juillet, Ici et maintenant avait déposé un nouveau dossier afin de retrouver sa demi-fréquence sur la FM parisienne – elle la partage avec Générations 88,2 –, mais elle a été éliminée dès la présélection au profit de la station Paris-Jazz. « Ici et Maintenant a pris part à l'appel à candidature mais le dossier et les premiers entretiens avec ses responsables n'ont pas convaincu les membres du Conseil », explique le CSA. Trop d'incertitudes, trop d'improvisations sulfureuses à l'antenne : jusqu'en décembre 1995 et en échange d'une *« participation aux frais »* – somme d'argent déboursée pour accéder à l'antenne –, l'Eglise universelle du royaume de Dieu, un mouvement épinglé par la commission parlementaire sur les sectes, animait ainsi une émission quotidienne. *« A l'époque, nous pensions qu'il s'agissait d'un mouvement charismatique. Dès qu'on nous a mis en garde, on a tout arrêté mais je continue à penser qu'eux aussi avaient le droit de s'exprimer. Ils ont droit de cité à la télé »*, s'interroge Gérard Lemaire.

Ces arguments, fondés sur une liberté d'expression qu'Ici et Maintenant souhaiterait sans limites, sont loin d'avoir convaincu le CSA. Alors la station a pris le maquis. Installée depuis le 9 juillet au pied de l'immeuble du CSA, elle a ensuite déménagé son ministudio sur le front de Seine, puis sur l'île au Cygnes, d'où elle émettait vingt-quatre heures sur vingt-quatre grâce à un micro sans fil. Ici et Maintenant est décidée à revenir camper sous les fenêtres de *« ceux qui essaient aujourd'hui de la bâillonner »*, selon Gérard Lemaire. Les policiers du quinzième arrondissement, dont le CSA affirme ne pas avoir demandé l'intervention, qui agissent sur ordre de la préfecture de police, ont veillé à ce qu'aucun micro ne soit installé sur le trottoir. Mais, dans la soirée du lundi 12 août, les deux cabines n'ont pas désempli. Et les programmes continuaient.

Dorothée Tromparent

Récréation mexicaine

R·ncontre à Paris ave· deux restaurants épicés, l'un au « mole poblano », l'autre à la « Margarita »

QUETZALCOATL revenait d'exil. A Cortès, que les Aztèques prennent pour une réincarnation du prince légendaire, Montezuma offre du chocolat. Peu banal comme entrée en matière. Mais l'Espagnol l'accepte avec grâce ; pour l'or et les tueries, on verrait plus tard. Il avait raison : entre ses doigts pépitaient les premiers ducats du trésor.

On ne racontera pas l'histoire du cacao. Disons qu'il y avait des cacaoyers dans la région, qu'on savait les cultiver depuis longtemps, que seule l'aristocratie avait l'autorisation d'en abuser et que les hommes le trouvaient avantageux au moment de se glisser sous les draps. Il était amer et *rendu largement impraticable* par l'adjonction d'épices auxquels seuls les palais locaux savaient survivre. Mis en face de cet original aux vertus multiples, l'Occident n'allait pas tarder à chercher à le débrutaliser jusqu'à en faire le puissant élévateur de calories que l'on sait.

Pourtant, les Mexicains n'ont jamais renié le caractère archaïque de ses premières préparations et continuent à célébrer avec ferveur les grandes messes sombres qu'il entonne quand les femmes s'en emparent et le servent à la table nationale et familiale. C'est le *mole poblano* : la dinde, ou le poulet, au chocolat.

On ne sait trop d'où il sort. Un transhumant des cantines aztèques, un plat de résistance pour rebelles ? Ou bien cette jolie histoire de ce couvent de Puebla et de ces religieuses en panique qui, visitées à l'improviste par leur évêque, tambouillent, dans la fièvre des folles de Dieu, le plat du siècle ? Mystère et boule de gomme. Ce qui est certain, c'est que, du nord au sud, avec variantes, il est, et reste, l'une des plus vibrantes traditions culturelles mexicaines.

Autant le salé a trouvé très tôt des terrains d'entente avec son *vieux compagnon de combat*, le sucre, autant le cacao a toujours fait bande à part, n'accordant ses faveurs qu'aux seuls pâtissiers. Sa mission est essentiellement de rendre honteuses les femmes encore minces, de récompenser les quelques enfants encore sages et de faire partir les hommes au combat avec un bref carré de réconfort dans la poche. Déjà pas si mal. *La gastronomie, il s'en fout.* Sauf au Mexique, où là, pour lui, la servir est un devoir.



DESSINS DE DESCLOSEAUX

A Paris, le propos est un peu raccourci. On vise moins haut ; on est plutôt *« tex-mex »*. Sur les frontières de l'incertain. Mais c'est coloré, amusant, *jamais prétentieux*. On mange sur des tables en bois aux couleurs vives des plats aux teintes rebondissantes. Aux murs sont épinglées des photos de Cadillac bleu pâle et de révolutionnaires cambrés dans la pose. La bière se boit avec du citron. Le décor, les serveuses au pair et la musique au kilomètre ne se font jamais payer très cher.

Maîtres du goût, disent-ils, les Français ne donnent dans l'exotisme culinaire qu'avec prudence et réserve. Ils ne s'embarquent jamais dans ce qui leur paraît contre nature. Evoquer devant eux le destin contrarié d'une dinde dodue et inoffensive martyrisée au piment criminel et au chocolat amer est un acte qui relève des tribunaux d'exception. Coutumes, certes, mais n'oublions pas tout de même les moeurs plus que violentes que pratiquaient les grands-ancêtres de ces cuisiniers-là... Il y a du courroux, cette peur sans courage.

L'affaire est à la fois plus simple et plus tourmentée que ça. Il s'agit d'un mélange *(mole)* – *poblano* venant de Puebla – à base d'une vingtaine d'épices, dont les indispensables *ancho*, *guarillo*, *mulato* et *passilla*, très longuement et très minutieusement travaillées et additionnées de cacao noir et pur. C'est cette sauce, qui accompagne le poulet ou la dinde, qui fait le plat. Elle est plutôt brun tragique, de ces bruns qui arrivent de loin, introuvables aujourd'hui ; trop dangereux de raisonnement.

C'est ainsi qu'on la prépare dans ce restaurant logé dans une encoignure de la rue Amelot, dans le onzième, où les habitués s'en régalent depuis longtemps sans crainte. Ce *mole est plus âpre* que celui que nous pratiquons sur nos propres fourneaux, issu d'une recette rapportée par un vieux maraudeur de tropiques, et offerte avec conviction un soir où l'homme parlait à voix haute du pays de Pancho Villa et de la manière de ne pas boire n'importe comment la tequila. Plus coriace, plus tutoyant, mais c'est celui du Taco Loco.

ENTRAIN D'ORIGINE

Le patron, Manuel Campos, va attaquer sa dixième année de capitale. Il dit sans forfanterie qu'il est le meilleur : il dit aussi qu'il est plus réjouissant de maintenir des prix bas plutôt que de les voir monter – le *mole poblano* est à 38 francs. La cuisine de son pays est *ici servie dans sa vérité et son* entrain d'origine. On sent du métier dans l'équipe et du plaisir à jouer les Mexicains de Paris. Beaucoup de monde. Un endroit réjouissant, très alerte, très soudain.

Un endroit chantant maintenant. Le Mexique avec orchestre et grosse ambiance. Ay ! Caramba !, métro Danube. Entrez, on s'occupe du reste. Carte courte au Taco Loco, carte en crue ici. On ne repère pas tout de suite ce qui *manque* au bonheur de l'amateur qui entrerait dans cette grande guinguette de ville pour passer un moment en compagnie du *ranchero*, de la *parillada chilanga* ou de la *sopa revolucionaria*. Le tout sous la protection de la dame Margarita (tequila, jus de citron, curaçao triple sec). En groupe, choisir la *familiar*, qui titre 215 francs, plus avantageuse.

Rien ne fait défaut –, si le *mole*, mais ce n'est pas vraiment le genre de la maison, qui préfère entraîner sa clientèle dans des compositions chromatiques puissantes et des rengaines encore à la mode, plutôt que de l'encombrer de louches aztéqueries. Et ça marche. Il faudrait être de très méchante humeur pour ne pas participer au refrain, ou même s'en aller sur la piste *s'offrir en douce un petit coup de* l'un de ces slows à la Nat King Cole, quand Nat King Cole, tard sous la lune, prenait en espagnol sa voix de piano-bar et se fardait à l'andalouse.

Jean-Pierre Quélin

★ Taco Loco, 116, rue Amelot, 75011 Paris. Tél. : 43-57-90-24. Carte : 130 F. Fermé dimanche et lundi midi.
Ay ! Caramba !, 59, rue de la Mouzaïa, 75019 Paris. Tél. : 42-41-23-80. Menus : à partir de 79 F. Carte : 150 F. Ouvert tous les jours.

Les marchés du sud de la France : l'ail rose de Castres

SON GILET parle pour lui. Les boutons ont du mal à se fermer, poussés par ce ventre *auquel* même le marbre n'a pas fait grâce. La statue de Jean Jaurès était taillée pour servir de figure emblématique au marché de Castres. *Sur* la place à laquelle il a donné son nom, la silhouette de l'enfant du pays préside donc les grands marchés du samedi. Juste retour des choses puisque le fameux orateur avait aussi un solide coup de fourchette. Amateur de confit d'oie, de jambon et d'omelette, il était, comme en témoignent plusieurs de ses contemporains, capable de faire deux dîners de suite, ayant simplement oublié qu'il venait d'avaler le premier d'entre eux.
C'est sous l'oeil de pierre de cet amoureux de la *« fine, solide et lente cuisine de jadis »* que s'installent aujourd'hui les revendeurs de *« rinpoungous »* ou de *« granous »*. Ceux à qui l'occitan ne *fait pas défaut* auront compris qu'il s'agit respectivement des petites asperges sauvages et de ces bourgeons de chou que l'on cueille avant que la fleur ne se forme. Au printemps, saison où l'on trouve ces produits, Geneviève Carayol vend de l'aillet sur ce marché. Elle propose à ses clients des bottes de dix à douze pieds de cet ail nouveau, en leur racontant comment son fils Stéphan, cuisinier à Toulouse, l'accommode : cru, en salade ou juste blanchi, en légume d'accompagnement. Mais de cette variété de liliacée, le plus illustre rejeton n'apparaît qu'en été. C'est à la mi-juillet que Geneviève rapporte en effet de sa ferme de Lautrec les premières *« manouilles »* d'ail rose. C'est un travail d'homme, ces grappes d'ail dont les hampes sont tressées entre elles. Un bon manouilleur en fait une petite trentaine par heure. *« Il faut serrer fort la ficelle rouge qui les attache. A force d'appuyer dessus, mon mari a des durillons dans les mains »*, raconte Geneviève, non sans fierté.
Car plus la manouille est importante (2,3 kilos, voire 5 kilos), plus la tâche est dure. Des hommes qui portent marqué dans leurs paumes le travail de l'ail, cela fait longtemps que Geneviève en connaît. Plus de cinq générations que l'on en compte dans sa famille. Elle se souvient en particulier de son grand-père, qui partait à motocyclette, emportant un *« mostro »* dans sa musette. Cette manouille-là, c'était celle qu'il allait montrer à *Réalmont, l'endroit où les* volaillers de l'Aveyron et du Biterrois achetaient en gros. Ils se fiaient pour la qualité de l'ail à l'unique pièce que Milou Carayol pouvait transporter, *« et cela marchait »*, ajoute Geneviève l'oeil brillant.
Depuis exactement trente ans, cette plante potagère bénéficie d'un label pour les têtes qu'on arrache dans les dix-huit communes autour de Lautrec. C'est aussi depuis ce temps que Geneviève va, chaque samedi, sur le marché de Castres vendre ses volailles et son ail. Avec son goût puissant et sa *réputation de tenir longtemps, ce condiment* n'a qu'un rival dans une homonyme notoriété : Henri de Toulouse-Lautrec. Le peintre venait, quand il était enfant, passer ses vacances sur la commune. On disait alors de lui qu'il n'était pas plus haut que trois têtes d'ail. Oui, mais quel ail, et quel artiste !

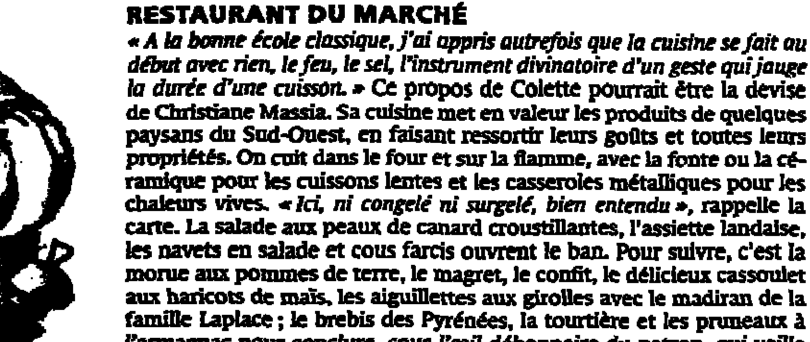
Guillaume Crouzet

★ Marché de Castres, le samedi matin. Ail rose de Lautrec, sous label rouge, 45 francs environ, chez Geneviève Carayol.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

RESTAURANT DU MARCHÉ
« A la bonne école classique, j'ai appris autrefois que la cuisine se fait au début avec rien, le feu, le sel, l'instrument divinatoire d'un geste qui jauge la durée d'une cuisson. » Ce propos de Colette pourrait être la devise de Christiane Massia. Sa cuisine met en valeur les produits de quelques paysans du Sud-Ouest, en faisant ressortir leurs goûts et toutes leurs propriétés. On cuit dans le four et sur la flamme, avec la fonte ou la céramique pour les cuissons lentes et les casseroles métalliques pour les chaleurs vives. *« Ici, ni congelé ni surgelé, bien entendu »*, rappelle la carte. La salade aux peaux de canard croustillantes, l'assiette landaise, les navets en salade et cous farcis ouvrent le ban. Pour suivre, c'est la morue aux pommes de terre, le magret, le confit, le délicieux cassoulet aux haricots de maïs, les aiguillettes aux girolles avec le madiran de la famille Laplace ; le brebis des Pyrénées, la tourtière et les pruneaux à l'armagnac pour conclure, sous l'oeil débonnaire du patron, qui veille – sagement désormais – sur la cave des vins et des cigares. Menu du jour 190 F. A la carte, compter 250 F. Foie gras et plats à emporter.
★ Paris, 59, rue de Dantzig (75015). Tél. : 48-28-31-55. Fermé le dimanche. Ouvert en août (y compris le 15 août).



LA PETITE COUR
Guy, restaurant brésilien à la mode dans les années 60 – qui vient de laisser la place à une table antillaise –, avait lancé cette courette à l'anglaise, en contrebas de la rue Mabillon. La Petite Cour continue, l'été, d'attirer les foules en raison d'une merveilleuse terrasse et d'une cuisine dont les efforts valent d'être encouragés. Bonne idée cette salade de choucroute crue et haddock, à la condition d'y employer moins de crème, ou bien la petite fraîcheur de légumes nouveaux aux amandes grillées. Avec une cuisse de lapin au confit de légumes, émulsion au basilic, ces plats entrent, au déjeuner, dans la formule à 165 F (quart de vin compris). Parmi quelques vins intéressants, le domaine d'Eole (coteaux d'Aix). Menus à 178 F (midi) et 198 F (soir). A la carte, compter environ 250 F.
★ Paris, 8, rue Mabillon (750.·6). Tél. : 43-26-52-26. Tous les jours.

LE MOULIN À HUILE
Patron, un beaumes-de-venise ! C'est le « vin doux des Voconces » dont parle Pline, pense Yves de Kisch, le directeur des fouilles archéologiques. L'arrivée de Robert Bardot à Vaison – meilleur ouvrier de France 1976 –, malgré ses déboires à la Porte de Gand à Lille, semblait de bon augure pour la petite cité, qui panse les outrages d'un cataclysme récent. Sur les bords de l'Ouvèze, précisément, au pied de la haute ville, le Moulin occupe les terrasses d'anciennes restanques. L'endroit est idéal, l'été, pour apprécier une cuisine de fraîcheur et d'instinct. Sur la carte passablement alambiquée du Moulin, on ne trouvait ce jour-là aucune entrée froide, mais, en revanche, une tranche épaisse de saumon fumé, chaud, accompagnée de pommes de terre à l'aïoli, unique concession à la cuisine locale ; aïoli, au demeurant, privé de ses fragrances aillées. De l'agneau, certes, sur cette carte, accompagné d'un honnête cairanne, mais aucune de ces préparations qui font la joie d'un déjeuner de plein air sous le 45e parallèle. Menu 120 F (midi), 170 et 220 F. A la carte, compter 250 F.
★ Vaison-la-Romaine, quai Maréchal-Foch, route de Malaucène (84110). Tél. : 90-36-20-67. Fermé dimanche et lundi.

Brasseries

PIERRE
Le restaurant Pierre est la partie centrale d'un ensemble qui compr·nd une fontaine et un hôtel construit par Mansart. Drouant est en face, la Michodière à côté. Les tables et les parasols devant la fontaine, le soir, au calme, c'est Byzance. M. Boyer veille, avec femme et fils sous les armes. Outre l'une des plus jolies places de Paris, il offre en a·ût un menu d'été à 165 F. Cuisine classique et sage : soupes glacées ou froides, melon ou bien sardines crues au vinaigre de framboise en entrée, et puis c'est la petite marmite bretonne en montgolfière. Rungis assure un service réduit, mais le poisson sera frétillant et l'andouillette portera le label AAAAA, comme au bon vieux temps. Le coquelet entier rôti à l'estragon, le saucisson de Lyon chaud à la pistache ou le filet de boeuf strogonoff sont dans la norme d'une belle cuisine bourgeoise, comme les desserts, la crème brûlée ou le crumble aux pêches. Bordeaux maison appellation d'origine contrôlée (98 F). Brasserie de luxe aux prix modérés ou grand restaurant ? A vous d'en décider. Menu 165 F. A la carte, compter 250 F.
★ Paris, place Gaillon (75002). Tél. : 47-42-63-22. Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert en août.

CHEZ FRANÇOISE
Fondée dans les années 30, avec jardin et patio, cet établissement *connut son heure de gloire dans les années d'après-guerre. Il en* conserve le décor vaste et confortable. Pour l'été, la profusion de fleurs rafraîchit l'inusable « menu parlementaire » et, mieux encore, Pascal Mousset propose un menu d'été à 100 F, à choisir sur la carte. Au choix, les poivrons rouges marinés à la coriandre, le carpaccio de thon à la tapenade, qui seront suivis, c'est selon, d'un dos de cabillaud rôti ou bien d'un filet de mérou au coulis de homard. De belles viandes françaises aussi – cœur de filet, côte de bœuf ou côtes d'agneau grillées, dans la tradition des grandes brasseries parisiennes. Le tout est arrosé d'un calon-ségur ou plus simplement de la « cuvée des parlementaires » (100 F la bouteille). Bravo ! Que demande le peuple – ou sa représentation –, sinon un espace estival agréable et quelques délices de table substantiels. Menu 100 F et 168 F. A la carte, compter 200 F.
★ Paris, aérogare des Invalides (75007). Tél. : 47-05-49-03. Tous les jours. Ouvert en août.

Gastronomie

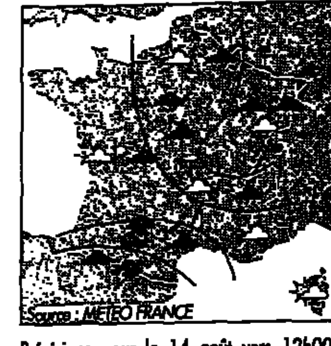
L'AUBERGADE
Michel Trama a appris la cuisine en courant la fortune du pot, puis en répétant le modèle, et en l'adaptant. Un de ces parcours qui tiennent aux origines, aux images laissées par la vie plus qu'à l'apologétique des terroirs, dont Colette disait : *« Ni la science ni la conscience ne modèlent un grand cuisinier. De quoi sert l'application où il faut l'inspiration ? »* Une recherche qui a permis à Michel Trama d'atteindre au goût raffiné, puis de composer une cuisine très personnelle dans l'opulente maison patricienne d'une ancienne bastide des confins de la Guyenne, à Puymirol, aux alentours d'Agen. La papillotte de pomme de terre enrobée d'une feuille de blette, où la truffe est mêlée à une duxelle de champignons, c'est l'hommage au terroir. La brandade de homard au jus coraillé désigne une habile manœuvre homardière, où la pomme de terre voisine avec le corail du crustacé, employé à cru. Avec le pigeon aux épices et carottes au cumin, un bouquet de saveurs jaillit dans cette ordonnance presque classique qui évoque le monde des Croisades, que nos échanges avec les pays de l'Orient méditerranéen nous ont rendu familier. Le vin de voiles de Plageoles (1987) prend alors tout son essor. La larme de chocolat aux griottines, les fines cristallines de fruits sont issus d'une imagination féconde. Le double corona, en dessert, se déguste avant de se fumer, à l'étage. L'accueil et le service atteignent aussi une forme de perfection. Au déjeuner, du mardi au vendredi, petit menu à 180 F. Menu du marché : 280 F. Menu gourmand : 650 F. A la carte, compter 600 F.
★ Puymirol, 52, rue Royale (47270). Tél. : 53-95-31-46. Tous les jours.

Jean-Claude Ribaut



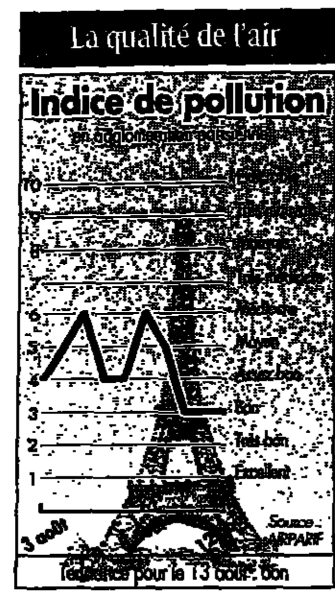
Les éclaircies reviennent par l'Ouest

LA DÉPRESSION centrée sur l'Allemagne se décale vers l'Europe centrale et les retours pluvieux qui concernaient le Nord-Est s'évacuent hors des frontières. Les éclaircies reviennent par l'Ouest, mais des remontées espagnoles occasionnent une dégradation orageuse au pied des Pyrénées. Le week-end du 15 août s'annonce ensoleillé, avec le retour de la chaleur samedi et dimanche.



Prévisions pour le 14 août vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 13 août : bon

Mercredi matin, le ciel sera encore chargé sur l'Alsace-Lorraine, la Champagne-Ardenne, la Franche-Comté, le Lyonnais et la Bourgogne, avec quelques pluies faibles sur le flanc est. La grisaille se déchirera progressivement sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France, la Haute-Normandie, le Centre et l'Auvergne, jusqu'à la Savoie et au Dauphiné, mais une averse n'est pas exclue. Les éclaircies prédomineront, malgré des passages nuageux sur la Bretagne, la façade atlantique, jusqu'au Quercy et au Rouergue. Le soleil sera généreux sur le pourtour méditerranéen et la Corse. Mais le ciel se voilera sur le Roussillon et le Piémont pyrénéen. Les Pyrénées seront très accrochées, avec des ondées localement orageuses.

Mercredi après-midi, la situation s'améliorera lentement sur le Nord-Est, le Jura, jusqu'à la Bourgogne et au Centre. Les pluies s'estomperont et des éclaircies apparaîtront. Des Ardennes au Nord-Picardie, à l'Ile-de-France et à la Normandie, jusqu'à la Bretagne, les pays de Loire, le Poitou-Charentes, la côte aquitaine, le Limousin, l'Auvergne et la Savoie, les embellies seront plus nombreuses, malgré des passages nuageux. Sur le reste du Massif central, le nord de Midi-Pyrénées, les Alpes, le pourtour méditerranéen et la Corse, un voile de nuages dense gênera le soleil. Quelques orages se développeront sur le Massif central. Le ciel sera chargé surla chaîne pyrénéenne et le Piémont, et des orages localement violents pourront éclater.

Les températures matinales seront stationnaires. Elles s'étageront de 11 à 17 degrés du nord-est au sud, jusqu'à 20 degrés en bordure de Méditerranée. Les températures maximales seront en hausse sur la moitié nord, comprises entre 20 et 24 degrés. Le thermomètre affichera au sud de 23 à 30 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

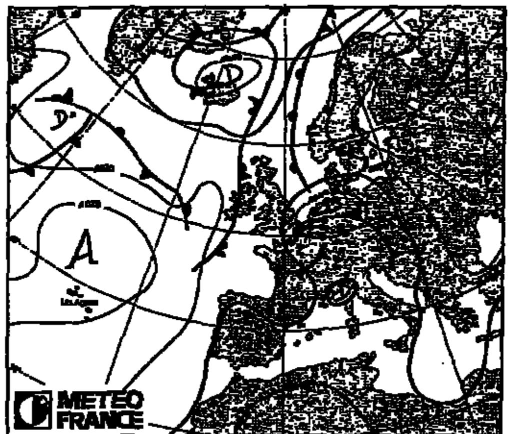


Prévisions pour le 14 août vers 12h00

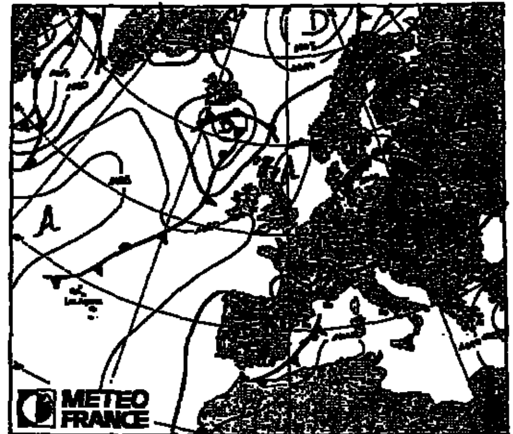
Ensoleillé
Eclaircies peu nuageux
Nuageux courtes éclaircies
Brumes et brouillard
Très nuageux ou couvert
Pluie ou bruine
Averses
Orages
Vent fort
Neige

TEMPÉRATURES du 12 août maxima/minima

Ville	maxima/minima
FRANCE	
AJACCIO	27/17
BIARRITZ	22/16
BORDEAUX	23/12
BOURGES	21/12
BREST	20/14
CAEN	19/14
CHERBOURG	21/14
CLERMONT-F.	23/14
DIJON	21/11
FORT-DE-FR.	30/25
GRENOBLE	23/12
LILLE	23/16
LIMOGES	22/14
LYON	22/14
MARSEILLE	27/17
NANCY	20/14
NANTES	23/11
NICE	29/18
PARIS	21/15
PAU	21/12
PERPIGNAN	26/18
POINTE-À-PIT.	32/23
RENNES	23/13
ST-DENIS-RÉUNION	26/18
ST-ÉTIENNE	20/13
STRASBOURG	21/13
TOULOUSE	24/16
TOURS	22/11
ÉTRANGER	
ALGER	32/18
AMSTERDAM	22/17
ATHÈNES	33/23
BANGKOK	36/24
BARCELONE	28/22
BELGRADE	27/19
BERLIN	24/16
BOMBAY	31/26
BRASILIA	28/19
BRUXELLES	21/15
BUCAREST	28/11
BUDAPEST	25/15
BUENOS AIRES	18/6
CARACAS	27/18
CHICAGO	27/15
COPENHAGUE	25/11
DAKAR	31/26
DJAKARTA	32/23
DUBAI	44/30
DUBLIN	19/13
FRANCFORT	19/14
GENÈVE	20/14
HANOÏ	30/26
HELSINKI	21/9
HONGKONG	32/27
ISTANBUL	28/20
JÉRUSALEM	32/26
KIEV	24/13
KINSHASA	27/19
LE CAIRE	34/22
LIMA	17/15
LISBONNE	27/18
LONDRES	21/14
LOS ANGELES	26/19
LUXEMBOURG	19/13
MADRID	34/16
MARRAKECH	34/19
MEXICO	27/14
MILAN	25/15
MONTRÉAL	22/11
MOSCOU	24/12
MUNICH	16/10
NAIROBI	17/12
NEW DELHI	32/28
NEW YORK	23/18
PALMA DE M.	32/24
PÉKIN	30/20
PRAGUE	20/13
PRETORIA	24/13
RABAT	26/20
RIO DE JAN.	22/18
ROME	29/20
SAN FRANC.	21/14
SANTIAGO	12/6
SÉVILLE	36/19
ST-PÉTERS.	24/14
STOCKHOLM	25/13
SYDNEY	23/9
TENERIFE	29/23
TOKYO	31/24
TUNIS	33/21
VARSOVIE	26/15
VENISE	25/15
VIENNE	21/14



Situation le 13 août, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 15 août, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

L'Afrique « vraie »

DEPUIS cinq siècles qu'il y a des navigateurs qui font le périple de l'Afrique, depuis presque autant qu'il y a des explorateurs qui en percent les ténèbres, depuis près d'un siècle qu'il y a des conférences diplomatiques qui la partagent, l'Afrique « vraie » reste peut-être encore à découvrir. L'Afrique « vraie », celle qui pensait et travaillait, qui avait ses religions et ses empires depuis des millénaires quand nos cartes trouées d'espaces vides ignoraient encore les sources du Nil et le cours du Niger. Aussi la géographie humaine a-t-elle là un champ de découvertes à proposer à ses chercheurs pendant au moins une génération – surtout dans l'Afrique noire.

Or cette Afrique-là, l'Afrique « vraie », disparaît dans les cartes politiques sous les frontières artificielles *« qui ignorent sereinement les pluies, les sauterelles et les plantes »*, et aussi les hommes. Elle disparaît trop souvent dans certains projets de mise en valeur qui suggèrent des industries jeunes, mais oublient les économies traditionnelles. *C'est que, pour la connaître,* il faut de longues recherches, beaucoup de travail désintéressé, autant de sens de l'humain que de méthode scientifique. Surtout, il faut aimer l'Afrique.

Car ses problèmes doivent être posés sur le plan humain, et il est d'autant plus urgent d'en chercher la solution qu'une difficulté nouvelle y a été ajoutée par l'erreur de considérer l'Afrique comme une table rase, de vouloir plaquer la « civilisation européenne » sur la « barbarie africaine ». Ce serait une faute irréparable d'ignorer qu'il existe non pas une, mais dix civilisations africaines et qui au surplus « existent », qu'on le veuille ou non.

Y.-M. Goblet
(14 août 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6886

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II				■					
III							■		
IV		■							
V							■		
VI					■				■
VII		■				■			
VIII								■	
IX			■						
X				■					
XI				■			■	■	

HORIZONTALEMENT

I. Des hommes qui veulent toucher à tout. – II. Dans la banlieue d'Osaka. Monts. – III. A remplacé le carreau. Dans le groupe des lanthanides.– IV. Couleur des vieux pantalons. – V. Une petite machine. Il y en a souvent dans une jolie main. – VI. Héros légendaire. Est comme l'éclair. – VII. Peut désigner la moitié d'un groupe. Comme un mauvais cœur. – VIII. Dessous, on blanchit. – IX. Comme le style quand il n'y a pas de fleurs. S'attaque à des insectes. – X. Pronom. Grande nappe. – XI. Au Canada, on trouve celui des Indiens. Interjection.

VERTICALEMENT

1. Comprend l'art de faire des bouquets. – 2. Des Barbades, c'est la citronnelle. Un vague sujet. Station dans la Somme. – 3. Peut être courte pour le gagnant. Symbole. – 4. Un fameux lapin. – 5. Ne pas faire circuler. Quand elle est grosse, fait un beau paquet. – 6. Un pis-aller. Capitale étrangère. – 7. Cité antique. Une échappatoire. – 8. Quelqu'un qui aurait pu passer. Un métal alcalino-terreux. – 9. Mis en terre. Sur la Seine.

SOLUTION DU N° 6885

HORIZONTALEMENT

I. Exorciste. – II. Mijaurées. – III. Maori. Ci. – IV. Insistant. – V. Séante. – VI. Ob. Su. Tep. – VII. Ur. Ira. Si. – VIII. Faim. Go. – IX. Ligérien. – X. Esus. Oies. – XI. Sée. Isle.

VERTICALEMENT

1. Emmitouflés. – 2. Xian. Braise. – 3. Ojos. Igue. – 4. Rarissimes. – 5. Cuiseur. – 6. Ir. Ta. Agios. – 7. Sécant. Œil. – 8. Teintes. Née. – 9. Es. Tepic.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BRÉSIL.** Sao Paulo impose jusqu'au 30 août la circulation alternée à ses 2,8 millions de véhicules. L'objectif est de réduire de 20 % la circulation afin d'améliorer la qualité de l'air dans la plus grande et la plus polluée des villes du Brésil. – *(AFP.)*

■ **TRAFIC AÉRIEN.** Les compagnies aériennes ont enregistré une forte progression de leur trafic passagers au cours du premier semestre. Ce sont les compagnies des pays asiatiques qui ont connu la plus forte augmentation (+ 13 %), devançant les compagnies nord-américaines (+ 9 %) et européennes (+ 8 %). – *(Reuter.)*

■ **VENEZUELA.** Les responsables de l'aviation civile vénézuélienne et américaine ont mis fin à leur conflit sur la sécurité des compagnies aériennes, qui avait conduit à une brève interruption des vols entre les deux pays. Caracas avait interdit, le 9 août, l'atterrissage sur son territoire des avions de ligne américains après l'immobilisation, le 5 août, sur l'aéroport de Miami, de trois avions vénézuéliens empêchés d'embarquer des passagers pour des raisons de sécurité. – *(AFP.)*

15 AOÛT

Services ouverts ou fermés

■ **Presse :** les quotidiens paraîtront normalement.

■ **Bureaux de poste :** ils seront fermés.

■ **Banques :** elles seront fermées jeudi 15 août, et certaines également vendredi 16.

■ **Grands magasins :** ils seront fermés.

■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales :** les centres d'accueil seront fermés au public du mercredi après-midi 14 août au vendredi 16 août, à 8 h 30.

■ **Archives nationales :** le Caran et le Musée de l'histoire de France seront fermés.

■ **Bibliothèque nationale :** les salles de lecture seront fermées. Le Musée des médailles sera ouvert.

■ **Hôtel national des Invalides :** les Musées de l'armée, du Dôme royal (tombeau de l'Empereur), des plans et reliefs et l'église Saint-Louis seront ouverts.

■ **Institut de France :** l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

■ **Musées :** la plupart des musées nationaux seront ouverts. A Paris, les galeries du Grand-Palais seront fermées. En région parisienne, le Musée du château de Bois-Préau sera fermé.

Le Centre Georges-Pompidou, la Cité des sciences et le Palais de la découverte seront ouverts.

PARIS EN VISITE

Jeudi 15 août

■ **LA BUTTE-AUX-CAILLES** (50 F), 10 h 30 et 15 heures, sortie du métro Maison-Blanche côté pair de l'avenue d'Italie (Paris passé, présent).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (37 F + prix d'entrée), 10 h 30, 23, quai de Conti (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 11 heures et 15 heures (37 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Monuments historiques) ; 11 heures et 15 heures (70 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Vincent de Langlade) ; 15 heures (60 F), sortie du métro Père-Lachaise côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **DU JARDIN DU LUXEMBOURG** à Montparnasse (50 F), 11 heures, sortie du métro Luxembourg (La Parisienne).

■ **MARAIS :** le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 h 30 et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** la Renaissance à Florence (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux).

■ **MARAIS :** hôtels et place des Vosges (55 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Art et Histoire).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche côté impair (Europ explo).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Isabelle Hauller).

■ **BAGATELLE :** le château (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **DE SUFFREN** à La Bourdonnais (60 F), 15 heures, sortie du métro Ecole-Militaire côté escalier roulant (La Parisienne).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 15 heures, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **LE VIEUX BELLEVILLE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Télégraphe (Résurrection du passé).

■ **LE VIEUX QUARTIER DES HALLES** (55 F), 15 heures, devant l'église Saint-Eustache côté rue du Jour (Paris et son histoire).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province :	36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

JAZZ Dans la petite bourgade de Marciac, 1 300 habitants, arrondissement de Mirande, pas loin d'Auch, entre confits et rugby, le mois d'août est jazz. ● UNE PROGRAMMATION internationale dans un pays de clochers font de Jazz in Marciac une manifestation particulière, de haute tenue musicale (Herbie Hancock, Wynton Marsalis, Liz McComb, Eddy Louiss...) et populaire à la fois. Une rareté. ● L'ESPRIT DE CHARLIE MINGUS a donné le ton à cette dix-neuvième édition. Mort en 1979 au Mexique, le contrebassiste, engagé dans le combat racial, a laissé en héritage une philosophie de la musique, une exigence que perpétue le Mingus Big Band. ● ANGE TUTÉLAIRE du festival, le clarinettiste et saxophoniste Guy Lafitte, né à Saint-Gaudens (le Sud-Ouest, toujours), a été honoré par un jubilé qui a salué ses cinquante ans de vie et de jazz.

L'esprit de Mingus et le corps de Phil Woods planent sur Marciac

En ouverture de la dix-neuvième édition du festival gersois, deux orchestres incarnent les projets de Charles Mingus et de Charlie Parker. Le ton est donné. Le rendez-vous est fixé, pour les amateurs, dans le Sud-Ouest

JAZZ IN MARCIAC. Marciac (Gers). Jusqu'au 17 août. Tél : (16)-62-09-33-33. Charles Brown, Robert Cray (le 13 août) ; Eddie Palmieri, Ray Barretto, Maceo Parker (le 14) ; Joshua Redman Quintet, Joe Henderson Quintet, Claude Luter Quintet (le 15) ; Pierre Boussague Connection, Wynton Marsalis, Harlem legacy avec Doc Cheatham (le 16) ; Liz McComb, Michel Petrucciani et Eddy Louiss (le 17).

MARCIAC
de notre envoyé spécial

Mingus est tout un poème. C'est un des rares musiciens que ses pairs n'appellent pas par son prénom. Il détestait ce surnom de Charlie. Il était en guerre ouverte contre la saleté. L'Amérique l'a très légalement expulsé de son appartement. Le plus légalement du monde, l'Amérique a fait brûler son piano et sa contrebasse. Pour peu qu'elle eût eu des charters, l'Amérique eût renvoyé Mingus chez lui, en Amérique, d'un coup de charter. Le Mingus Band a interprété une composition de Mingus intitulée *US is too* (*Les USA sont too much*).

Les titres de Mingus sont des déclarations de guerre, des poèmes mallarméens, des prénoms féminins, des déclarations d'amour à Lester Young. La musique de Mingus n'a jamais été jouée. Avant de mourir, le 5 janvier 1979, au-dessous du volcan, à Cuernavaca, au Mexique, Mingus disait qu'il n'avait jamais entendu jouer sa musique comme il l'entendait dans sa tête. Mingus est aussi central, aussi dérangé que Beethoven et Orson Welles, on le saura plus tard. On l'a expulsé parce qu'il prenait trop de place. Personne n'a changé le corps, le battement des cœurs, la perception de l'espace et la couardise en colère vive comme lui. Autour de lui, l'orchestre était un volcan. Il a un art simple, non transmissible, immédiat, de la contrebasse.

Comme compositeur, comme agitateur, quand il hurle sa méchante gaieté, il est irremplaçable. Une nuit, jeunes, beaux, sapés comme des princes, Mingus, Max Roach et Miles Davis, sur la route de la Côte ouest, se sont arrêtés chez le père de Miles, dentiste à Saint-Louis (Missouri). Toute la nuit, ils ont parlé debout. Les musiciens adorent philosopher. C'est même pour cela qu'ils font de la musique. Celui qui saurait écrire cette conversation d'une nuit debout à Saint-Louis rendraient service à l'humanité.

Tout cela pour dire que la musique de Mingus est plusieurs fois injouable. Lui, entouré des meilleurs mais surtout entouré de musiciens qui se seraient fait hacher pour lui, n'y arrivait pas, au point où il l'entendait dans sa tête. Eh bien, la force de Mingus, c'est qu'à un moment où l'essentiel du jazz plonge dans le « revivalisme » comme le *Titanic*, sa force est de communiquer au Mingus Band une vitalité, un éclat heureux.

Attention : il y a dans l'orchestre un nombre de pointures sérieuses : Randy Brecker, Eddie Henderson dans la section des trompettes, Robin Eubanks, quand ce n'est pas Franck Lacy, chez les trombones, Gary Bartz, Seamus Blake, John Stubblefield et le préféré, Ronnie Cuber, au pupitre des saxophones, le tout sous la houlette de Steve Slagle, avec Kenny Drew Junior au piano et Andy McKee à la basse (il n'est pas sûr que ce soit un cadeau d'hériter du poste de bassiste dans le Mingus Band). Bel orchestre donc, beaux équilibres, belle mobilité des rythmes : il y a des pointures mais ce n'est pas un orchestre de pointures.

Dans l'ombre, impériale et malicieuse, veille Sue Mingus. Vous connaissez les veuves : d'habitude, elles sifflent votre vin avec votre coiffeur. Le cas de Sue Mingus est à la mesure du Mingus Band, qui est à la mesure de Mingus. Rien ne tourne selon les lois de la sociologie et du déterminisme. Les six premières mesures de chaque thème (*Nostalgia in Time Square*, *Diane Moanin*) créent une sorte d'hallucination auditive ; puis on déchante (la mémoire est une sorcière) ; après quoi, on laisse se débrouiller le Mingus Band. Et c'est là que l'éblouissement commence.

UNE LEÇON DE MUSIQUE

Comme souvent sur le papier, on pensait à un triomphe aisé de Phil Woods et à un succès d'estime du Mingus Band. Erreur : c'est le contraire, et, au fond, pas si surprenant. D'abord, il n'est pas sûr que l'on puisse encaisser tant de musiques. S'il ne s'agit que de divertissement, passe ! Mais dès qu'il y a de la musique, vraiment, ce n'est plus si facile. Or il y a beaucoup de musique dans le Mingus Band (pas autant que dans les orchestres historiques de Charles Mingus, et encore moins que dans la tête volcanique du Mingus). Et il y a plus de musique encore dans le Phil Woods Super Saxmachine.

Ce n'est pas parce que les types soufflent dans des trucs que la musique vient. Elle vient ou ne vient pas. Elle vient plutôt rarement : on ne va pas s'en plaindre, on ne vivrait pas. Il y a des musiques (beaucoup) où elle ne vient plus du tout. Le Super Saxmachine de Phil Woods, altiste parkerien qu'on a bien tort de passer à l'as par les temps qui courent, ce n'est pas sorcier : c'est un trio rythmique d'acier (Cedar Walton, Reggie Johnson, Victor Lewis) et six saxophonistes imprenables, alignés comme des poireaux, six merveilles de phrasé, de timbre, d'esprit et de vivacité. Phil Woods, à deux reprises (au rappel notamment), se taille une vraie part léonine. Oh, pas par remplissage ou volubilité (méfiez-vous des musiciens intarissables : ils sont comme les jaloux, ils occupent le terrain), non, d'un trait, d'une intervention tranchante, avec l'autorité excusée de qui sait vraiment jouer.

Il suffit de guetter dans ces instants les regards des cinq autres : Peter King, Bobby Watson, Gary Bartz, Jesse Davis et Red Holloway, tout est dit. Phil Woods rêvait d'entendre six saxophonistes. Il nous les fait entendre. Sans trucage ni recours, sans le moindre effet : des thèmes, des complications et de vraies, authentiques improvisations comparées. Une leçon de musique. Evidemment, ça ne permet pas de danser la lambada. Mais on allait presque oublier que la musique existe et qu'il est des seigneurs (peu connus du public) pour la servir.

Chapiteau gersois pratiquement plein. Chaleur orageuse. Cohorte de photographes amateurs, comme d'habitude intempestifs et remuants ; palme à la camerawoman qui s'est plantée devant Victor Lewis (phénoménal de bout en bout) pendant son bref solo de trente-deux mesures, obligeant tout le parterre à tourner le dos à la scène pour la suivre (en gros plan) sur le grand écran fixé au fond du chapiteau. *O tempora, o mores...*

Francis Marmande

Un jubilé reconnaissant pour Guy Lafitte


PORTRAIT

PREMIER prix Django-Reinhardt délivré par l'Académie du jazz (1954), Guy Lafitte est l'ange tutélaire de Marciac. Bien qu'il soit à l'origine du Paris Jazz Trio, il est fixé à ce Sud-Ouest qui l'a vu naître (Saint-Gaudens, 1927) et où la culture du jazz n'est pas moins élaborée que celle du maïs hybride. En 1944, Guy Lafitte a dix-sept ans. Il entre comme clarinettiste chez Eugène Baptiste, guitariste gitan. En 1947, il fait la saison à Superbagnères avec le violoniste le plus créatif de l'histoire du jazz, Michel Warlop (un monde disparu).

Au saxophone ténor, il dirige l'orchestre du Hot Club de Toulouse (heures de gloire). Les tournées de formation, il les effectue avec Big Bill Broonzy, Mez Mezzrow et Bill Coleman. On apprend autant auprès d'un musicien discutable (mais quelle leçon de vie !) qu'auprès de Bill Coleman. Lafitte enregistre avec Lionel Hampton, figure, comme Louis Armstrong et Duke Ellington, dans *Paris Blues* (1963), qui n'est pas le meilleur film d'un réalisateur, Martin Ritt, qui n'a d'ailleurs commis aucun meilleur film.

Le Festival de Marciac réserve chaque année une place de choix à Guy Lafitte.

Un jubilé (une cinquantaine d'années bien remplies), en compagnie de bons musiciens, est pour cette édition une juste reconnaissance.

F. M.

A l'Hôtel de France et du jazz réunis

AMBASSADEUR de la cuisine et des produits du Gers, seigneur truculent de l'Hôtel de France à Auch, Gascon breveté, André Daguin, rugbyman, accueille depuis dix-huit ans la planète du jazz : *« Venez vite ! »* Il vous fait quitter un instant votre « foie gras à l'air du temps » (lit de groseilles aussi subtil qu'un arrangement de Gil Evans pour la voix de Miles Davis), vous entraîne dans le réduit qui sert de débarras aux cuisines, le point le plus cru de l'Hôtel de France, la souillarde. *« Ecoutez : depuis dix-huit ans, c'est comme ça. On se régale. »*

Jocelyne Daguin est déjà là. La souillarde est l'endroit le plus frais et le meilleur capteur de son, de l'hôtel. Dans les étages, un trompettiste de l'Illinois, Jacquet Big Band, joue. Il ne répète pas, il joue. Doucement. Par-dessus les toits, le ciel de Toscane du Gers.

« La trompette, pour moi, c'est un ailier. C'est sûr, c'est un ailier. Vous avez entendu ce type hier soir [Randy Brecker] *? Il joue comme un trois-quarts aile. La contrebasse, c'est le pilier : si elle est là, on ne s'en rend pas compte. Mais si elle n'est pas là, on s'en aperçoit de suite. Ce qui me touche, dans le jazz, c'est cette violence contenue, comme au rugby. Et puis c'est pareil, c'est une affaire sérieuse. En rugby, on ne rit jamais, ou alors c'est qu'il s'est passé une chose qu'il ne fallait pas. Ces types, ce qu'ils font, ça ressemble à ce que je fais. Ils jouent du mieux qu'ils peuvent. Ce sont des artisans. Ils ne sont pas géniaux tout le temps. Ils le disent.*

– Vous avez reçu les plus grands : Stan Getz, Marsalis, Herbie Hancock...

– *Ils défilent tous ici. C'est une période extraordinaire. Le soir, je m'échappe au festival chaque fois que je peux. Comme clients, ils sont merveilleux ou enquiquineurs comme la pluie. Il faut rester très calme. De toute façon, ce n'est pas parce qu'un foie gras est bon que j'ai envie de connaître l'oie. »*

F. M.

Fiona Apple, trop jeune, trop belle, trop douée

TROP BELLE pour être vraie ? Fiona Apple conjugue jeunesse, charme et talent avec une insolence qui pourrait provoquer la suspicion. Le show-business se livrerait-il à nouveau à de secrètes manipulations ?

Des boucles d'or en cascade, un visage d'ange, des yeux d'un bleu et un anneau d'argent qui perce le nombril. Emigrée en Californie, cette New-Yorkaise de dix-huit ans n'est pas l'héroïne d'une *sitcom* prépubère, mais l'auteur et l'interprète de chansons graves et pures. Tout en profondeur mélancolique, *Tidal*, son premier album tout juste publié, affiche une renversante *maturité*. L'histoire de sa courte carrière tient en plus du conte de fées. Avec un rire d'enfant, Fiona ne finit pas de s'en étonner.

« J'ai toujours pensé que je mettrais des années à rencontrer un directeur artistique qui me donne ma chance. Il y a un an et demi, j'avais décidé d'enregistrer une maquette de quelques-uns de mes morceaux pour trouver un manager. J'ai fait soixante-dix-huit copies de cette cassette puis je suis partie passer Noël à New York. Là-bas, j'ai donné une de mes cassettes à une amie qui l'a fait écouter à une dame dont elle gardait le bébé. Cette femme l'a fait à son tour écouter à un ami producteur, Andrew Slater, qui m'a ensuite appelée pour me rencontrer. Finalement, j'ai signé un contrat avant même d'avoir envoyé une seule de mes cassettes. Jusqu'à très récemment, je n'avais encore jamais donné de concert. »

On tente d'élucider le mystère de sa précocité. Le piano semble l'avoir accompagnée avant même les premières leçons, prises à huit ans. A l'âge où l'on se laisse habituellement bercer par des univers musicaux construits par d'autres, Fiona compose ses premières mélodies. *« A onze ans, lors des concours de piano, je préférais jouer mes propres compositions. J'avais l'impression que les leçons étaient une perte de temps. Plutôt que de mettre toute mon énergie à apprendre les chansons des autres, je préférais chanter les miennes. Je n'ai jamais été une très bonne technicienne mais j'adorais écrire. »* Peut-être parce que, très tôt, son instrument et sa plume sont ses refuges les plus sûrs.

« Avec ma mère, nos disputes étaient tellement fréquentes ! A la maison, on entendait, dans l'ordre : nos hurlements, le bruit de ma course dans le couloir, une porte qui claquait, suivie systématiquement des notes réconfortantes du piano. Jouer est devenu un réflexe salvateur, une façon de laisser parler mes sentiments. Je n'ai jamais tenu de journal. Je préférais m'exprimer à travers une nouvelle, un poème ou une chanson. »

UN FOND DE TRISTESSE

Dans sa voix, on perçoit l'artiste déjà épanouie et la tension propre à une écorchée vive aussi douée pour le chant qu'au piano. *« Ma mère possédait un livre,* The Real Book of Jazz Standards, *dans lequel se trouvent les textes et les partitions d'un tas de classiques de jazz. J'ai passé des heures plongée dedans, à retranscrire ces chansons en les adaptant à ma façon. J'ai toujours adoré Ella Fitzgerald et Billie Holiday. Je n'étais pas très sûre de ma voix, mais je ne pouvais pas imaginer que d'autres chantent mes chansons à ma place. Les textes sont trop personnels. Ç'aurait été comme regarder quelqu'un embrasser mon amoureux. »*

A dix-huit ans, a-t-on déjà vécu et ressenti tant de choses qu'on puisse en faire un disque ? Cette adolescente a mûri brutalement. Victime d'un viol il y a quelques années, Fiona a pris l'habitude de regarder ce traumatisme en face.

« J'ai l'impression d'avoir eu une enfance très courte. J'ai vécu des expériences douloureuses qui m'ont coupée rapidement des gens de mon âge. On m'a forcée à entrer dans le monde des adultes alors que j'aurais dû rester une gamine paisible. Je suis extrêmement sensible, le moindre événement peut profondément m'affecter. Mais j'ai aussi appris à transformer ces épreuves de manière positive et créative. J'ai vieilli plus vite. »

Malgré le fond de tristesse qui voile son regard, la jeune fille parle sans détour. La clarté avec laquelle elle analyse son parcours, sa musique et sa personnalité intimide presque autant que la maturité de ses chansons. *« Je me connais bien*, affirme-t-elle. *Je suis tentée de dire que c'est ma façon d'être. Mais c'est vrai que, plus jeune, j'ai passé beaucoup de temps chez les psychanalystes. Les gens pensaient qu'il y avait quelque chose qui clochait en moi. J'ai pris l'habitude de réfléchir à ma vie, à ce que je suis. L'écriture me permet aussi de répondre à ces questions. »* On a envie de lui promettre la lune tant ce premier album rayonne de ses dons musicaux.

Ambitieuse et fragile, Fiona ressent le vertige de ces espoirs à l'aube d'un grand voyage. *« Même si j'ai peur parfois de ne plus avoir rien à dire, je n'ai pas envie de m'économiser. On ne va jamais trop loin avec les émotions. »*

Stéphane Davet

Sombres harmonies

Le titre d'une des chansons de *Tidal*, le premier album de Fiona Apple, exprime peut-être à lui seul l'émotion dominante laissée par sa musique. *The Child Is Gone*, « l'enfant est parti ». A dix-huit ans, la jeune fille chante avant tout cette frustration. Aux voix acidulées de l'adolescence, elle préfère un timbre profond et les notes les plus graves de son piano. Ces sombres harmonies peuvent abriter une colère intérieure *(Sleep To Dream)*, une solitude désabusée *(Sullen Girl, Pale September)*, mais aussi révéler une venimeuse suavité *(Shadowboxer)* et la conscience de son pouvoir de séduction *(The First Taste)*. Musicalement indéterminés, ses refrains oscillent entre genres adultes (jazz, blues) et juvéniles (pop, inflexion funky). Cordes, vibraphone, guitare habitent avec délicatesse ses chansons. Plus tard, Fiona pourra mieux se libérer des pièges de l'académisme, travailler la concision et une plus grande variété mélodique. Aujourd'hui, on aime ce disque pénétrant.

★ *Tidal*, 1 CD Columbia 483750 2. Distribué par Sony.

Succès de la septième édition de Paris, Quartier d'été

L'ÉDITION 1996 du Festival Paris, Quartier d'été s'est achevée le dimanche 11 août sur un bilan très positif. 41 spectacles de musique, danse, théâtre, cirque et marionnettes ont attiré 110 712 spectateurs dont 40 000 payants à l'une ou l'autre des 159 représentations proposées du 14 juillet au 11 août dans 29 lieux différents de la capitale.

Plus de 8 500 personnes ont assisté aux « concerts-promenades » hors des salles habituelles, qu'ils aient été proposés aux Arènes de Lutèce ou dans la cour de la Sorbonne. Même engouement pour les *spectacles de Martha Graham, des Ballets de Monte-Carlo et Joseph* Nadj *(Le Cri du caméléon)*, qui ont rassemblé près de 9 000 spectateurs au Palais-Royal, entre ministère de la culture et Conseil d'Etat. Quand les marionnettes sur l'eau du Vietnam ont réuni 4 320 personnes sur les rives du lac des Buttes-Chaumont, ce sont plus de 7 000 amateurs qui ont rejoint Achille Tonic et leurs invités dans leur cabaret du Quai de la Seine dans le 19e arrondissement. Les 52 concerts gratuits de musiques du monde, donnés dans les jardins des Tuileries, du Luxembourg et de Belleville, aux arènes de Montmartre ou au château de Maisons-Laffitte ont séduit 55 750 mélomanes. Enfin, la Parade des quartiers d'été, le 27 juillet aux Tuileries, a réuni plus de 15 000 spectateurs.

Charlotte Rampling présidente du Festival de Deauville

L'ACTRICE Charlotte Rampling présidera, du 30 août au 8 septembre, le jury du Festival du cinéma américain de Deauville, entourée de cinq autres comédiennes – Sabine Azema, Charlotte Gainsbourg, Chiara Mastroianni, Laura Morante et Ornella Muti –, du metteur en scène Patrice Chéreau, des producteurs Alain Rocca et René Cleitman et des comédiens Vincent Pérez, Melvil Poupaud et Dominique Farrugia.

Roland Emmerich présentera *Independence Day*, le plus grands succès de l'été outre-Atlantique. Abel Ferrara, auquel un hommage sera rendu, viendra avec son dernier film, *The Funeral*. Nick Cassavetes sera aussi présent avec son premier long-métrage *Décroche les étoiles*, en compagnie de sa mère, l'actrice Gena Rowlands. Matt Dillon (*Albino Alligator*, de Kevin Spacey), Dennis Quaid (*Cœur de dragon*, de Rob Cohen), Kurt Russel (*Escape from LA*, de John Carpenter), Eddy Murphy (*Le Professeur foldingue*, de Tom Shadyac) sont également attendus. Côté français, Gérard Depardieu sera sur les planches, et à l'affiche de deux films : *Décroche les étoiles* et *Bogus*, de Norman Jewison, aux côtés de Whoopi Goldberg.

The Shanghai Gesture

Reprise du chef-d'œuvre de Josef von Sternberg



DIX ANS après *Shanghai Express* (1931), Joseph von Sternberg retrouve l'univers chinois pour ce mélo flamboyant situé dans l'univers du jeu.

Sans Marlene Dietrich, cette fois, mais avec Gene Tierney, à laquelle il offre un de ses rôles les plus beaux et les plus ambigus. Dans ce cadre d'exotisme orientalisant, le scénario semble reposer sur les règles vieillottes du drame de famille, avec menées perverses et coups de théâtre. Mais il mène vers une violence, une indécision et une non-réconciliation qui dynamitent les conventions.

Surtout, la mise en scène de Sternberg, démiurge et moraliste, sublime l'imagerie exotique et construit, par la description de l'immense tripot, une métaphore hallucinée du monde. L'utilisation des mouvements de foule et la circulation des personnages (dont le moindre n'est pas l'argent) construisent une atmosphère envoûtante et terrifiante, en même temps que d'une très grande beauté plastique. Les protagonistes y sont, par la magie d'une réalisation souveraine, à la fois magnifiés et réduits au rang de jouets d'un destin qui les dépasse. Ainsi, sous les apparences d'une « chinoiserie » artificielle se dessine une fable métaphysique, qui atteint par moments à la grandeur de la tragédie.

★ **VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).**

FESTIVALS D'ÉTÉ

PARTHENAY :
DE BOUCHE À OREILLE
Entre tradition et métissage, musiques du monde, musique classique et jazz, De bouche à oreille est le garant d'une qualité musicale qui a fait la nouvelle richesse des musiques traditionnelles françaises. Carte blanche à Thierry Robin (le 21), une journée pour Jean-François Vrod (le 22), et un hommage à Valentin Clastrier, l'un des animateurs de Chien en musique, tandis que, sous l'appellation poétique de « Touches blanches pour carré noir », on retrouvera Michel Macias et Patrick Cadeillan (le 24).
Du 15 au 25 août.
Maison des cultures de pays, 1, rue de la Vau-Saint-Jacques, 79201, Parthenay. Tél. : (16) 49-94-90-70.

SAINT-MALO :
LA ROUTE DU ROCK
Patiemment, ce festival s'est imposé en traçant sa... route en dehors des grandes tournées estivales. On trouvera bien sûr quelques musiciens croisés sur d'autres scènes (Garbage, Bluetones, Fun Lovin' Criminals), mais nombre d'entre eux ne joueront qu'à Saint-Malo et feront de ce week-end l'événement *indie-pop* de l'été. D'un parti pris qu'on qualifiera d'« Inrockuptible », la programmation privilégie les groupes – Divine Comedy, Suede, Sleeper, Frank and Walters – plus soucieux des mélodies de leurs chansons que de l'impact des décibels.
Du 16 au 18 août. La route du rock, 10 bis, bd Sébastopol, 35000 Rennes. Tél. : (16) 99-31-23-23.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris, en Ile-de-France et en province

NOUVEAUTÉS

Le Bal des voleurs
de Jean Anouilh, mise en scène de Jean-Claude Idée, avec Claude Gensac, Jacques Seiler, André Valardy, Fabienne Perineau, Jean-Marie Juan, Jean-Luc Porraz, Danièle Arditi, Jean-Christophe Dolle, Jacques Ciron et Marcel Zanini (clarinettiste).
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 h 15. Tél. : 43-22-77-74. Durée : 1 h 45. De 90 F à 220 F. Jusqu'au 30 décembre.

Le Boxeur et la violoniste
de Bernard Da Costa, mise en scène de Didier Long, avec Michèle Garcia et Patrick Rombi.
Théâtre des Mathurins, 36, rue des Mathurins, Paris 8e. Mo Havre-Caumartin, Madeleine. Du lundi au samedi, à 20 h 45. Tél. : 42-65-90-00. Durée : 1 h 45. De 60 F à 180 F. Jusqu'au 30 décembre.*

Le Médecin malgré lui
de Molière, mise en scène d'Yves Kerboul, avec Yazid Bouaza ou Fabrice Taïeb, Laurent Carouana, Gérard Chabanier, Alain Duclos, Stéphane Gaillot, Stéphanie Grosjean, Valérie Nadeau et Christel Senneville.
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. Mo Vavin, Notre-Dame-des-Champs. Du lundi au samedi, à 19 h 45. Tél. : 45-44-57-34. 84 F et 140 F. Jusqu'au 30 septembre.*

Embrassons-nous, Folleville !
d'Eugène Labiche, mise en scène de Michel Dury, avec Arnaud Bruyère, Sylvain Chamarande, Alexandre Colas, Jean-Jacques Ofter et Valérie Schvartz.
Théâtre de Verdure du jardin Shakespeare, Pré-Catelan, route de la Reine-Marguerite, bois de Boulogne, Paris 16e. Mo Porte-Maillot puis bus 244, arrêt Bagatelle. Le vendredi, à 19 heures ; le samedi, à 15 heures et 19 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 40-19-95-33. Durée : 1 heure. 60 F et 100 F. Jusqu'au 25 août.*

Le Joueur d'échecs
de Stefan Zweig, mise en scène d'Yves Kerboul, avec André Salzet.
Théâtre du Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. Du mardi au samedi, à 21 heures. Tél. : 48-87-82-48. Durée : 1 h 10. 70 F et 90 F. Jusqu'au 30 août.*

Proust Expresso
Lucernaire, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 6e. Mo Vavin et Notre-Dame-des-Champs. Du lundi au samedi, à 21 h 30. De 70 F à 140 F. Jusqu'au 7 septembre.*

SÉLECTION EN PROVINCE

CHARTRES
Une journée particulière
d'Ettore Scola, mise en scène d'Emmanuel Ray, avec Catherine Depont, Antoine Marneur, Sandra Ressort, Pascale Fournier, Félicie Pichot, Jean-François Maisons, Nicolas Pichot et Mathieu Genet.
Collégiale Saint-André, rue Saint-André, 28 Chartres. 18 h 45, du 20 au 22, les 27, 28, 29 août, 3 septembre ; 18 h 45 et 21 h 30, les 23, 24, 30, 31 ; 17 heures, les 25 et 1. Tél. : 37-36-31-58. Durée : 2 heures. 40 F et 70 F. Jusqu'au 15 septembre.*

FUMEL
La Seconde Surprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène de Marion Bierry, avec Raphaëline Goupilleau, Philippe Noël, Geoffroy Thiebaut, Fabienne Tricottet, Julien Rochefort et Götz Burgor.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 17. Tél. : (16) 53-71-17-17. Durée : 1 h 25. 100 F et 120 F.*

Ariane ou l'Oubli
de Michel Déon, mise en scène de Nicolas Briançon, avec Brigitte Bémol, Nicolas Briançon, Sandrine Thibaud et Patrick Andrieu.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 19. Tél. : (16) 53-71-17-17. Durée : 1 h 20. 70 F et 90 F.*

Molière, Madeleine et Armande
de Marianne Valéry, mise en scène de l'auteur, avec Benoît Soles, les élèves et anciens élèves de l'école de théâtre des Baladins en Agenais.
Château de Bonaguil, 47 Fumel. 21 heures, le 21. Tél. : (16) 53-71-17-17. Durée : 1 h 45. 60 F et 80 F.*

REIMS
Le Baptême de Clovis
de et par le Centre national art et technologie, mise en scène de Jacques Darolles.
Cathédrale, 51 Reims. 22 heures, les samedi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi ; 21 heures, le mardi. Tél. : (16) 26-40-16-74. Durée : 0 h 35. 20 F. Jusqu'au 26 octobre.

L'Epopée de Clovis
de et par le Centre national art et technologie, mise en scène de Jacques Darolles.
Cathédrale, 51 Reims. 22 h 45, les 17, 23, 24. Tél. : 26-40-16-74. Durée : 0 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 28 septembre.

FESTIVALS

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE RUE D'AURILLAC
Aurillac, la ville dont la rue est la reine. Depuis dix ans, des troupes du monde entier s'y retrouvent pour quatre jours de fête intempestive. La renommée ayant fait son œuvre, un programme « off » puis un « off-off » se sont peu à peu greffés sur la programmation officielle. C'est donc à un branle-bas géant que convie ce festival, où les babas cool rescapés des migrations des années 70 croisent sur les trottoirs les compagnies les plus avant-gardistes et les enfants dans les poussettes. Il y aura cette année du théâtre argentin de voltige, du théâtre aérien d'Australie, du théâtre satirique de Bolivie, du théâtre rituel de Pologne, des troupes françaises d'intervention et de détournement, et même, selon le programme, du théâtre invisible imaginé par des « hybrides sonores » – des Martiens dans le Cantal ?
Du 21 au 24 août.
Tél. : (16) 71-45-47-47

LIBOURNE
Fest'Arts
avec « Mr. Jones et Fred l'incroyable cochon cascadeur dans une comédie neurotique » (Mr. Jones), Malavox, « Service livraison » (SAMU), Get a Grip, « Les Touristes » (Escarlata Circus), « Negrabox » (Pesce Crudo), « La Transcontinentale, le spectacle » (L'Oboubambulle), « Bercé sous les balles » (M'Zele), « Le Mariage de Zoé » (Cristal'Palace), « Illusion sur macadam » (Aristobulle), « France-Visiteurs » (Annibal et ses éléphants) et « Le Fil harmonique » (Générik Vapeur).
Rues, 33 Libourne. 14 h 30, le 23 ; 11 heures, le 24. Tél. : (16) 57-55-33-43. Entrée libre.

FESTIVAL DE BLAYE
Dirigé par le comédien Georges Bigot, étoile du Théâtre du Soleil d'Ariane Mnouchkine de 1981 à 1992, ce festival, réalisé dans le cadre de l'Eté girondin, a le mérite de ne pas voir trop grand, tout en respectant une belle hauteur de vue. Quatre spectacles y sont à l'affiche. Philippe Avron avec Ma cour d'honneur et le Footsbarn Travelling Theater avec Molière 1996 encadrent deux jeunes compagnies – la troupe de Claire Lasne qui reprend le magnifique Platonov de Tchekhov présenté cette saison à Paris, et Les Taupes secrètes – à découvrir – créent Roberto Zucco, de Bernard-Marie Koltès.
Du 26 août au 2 septembre.
Chantiers de Blaye, citadelle de Vauban, 33390 Blaye. Tél. : (16) 57-42-93-40.

FESTIVAL DU CIRQUE DE NEXON
Le cirque dans tous ses états. Plus qu'un festival, Nexon est une rencontre amoureuse qui décline l'art du chapiteau sous toutes ses formes. Des spectacles, des concerts, des expositions, du cinéma et de la littérature y sont proposés. Avec, en maître des lieux, Annie Fratellini, qui interprétera ses succès avec son orchestre Dixieland (le 13 juillet) et dirigera des *stages ouverts* à tous les âges (à partir de huit ans) : fil, acrobatie, jonglage, trapèze, équilibre, voltige à cheval... Le public est invité à ces séances où naîtront sinon des vocations, du moins du rire et de l'émotion.
Jusqu'au 23 août
Château de Nexon, 87800 Nexon. Tél. : (16) 55-58-34-71.

FESTIVAL DE LA LUZÈGE À LAPLEAU
A 60 kilomètres au nord-est de Brive, le Festival de la Luzège invite dans le village de Lapleau des créations précieuses et quelques reprises singulières. *Sonno leone* (« Le Sommeil du lion ») est le fruit d'une collaboration entre la compagnie italienne Nautal et les responsables artistiques du festival, Marie-Pierre Bésanger et Philippe Ponty. *Le Coup de pied de l'ange*, d'Eugène Durif, un habitué de Lapleau, est le fruit de trois années d'ateliers avec les adultes handicapés d'un centre de Tulle. Le metteur en scène Paul Golub invente, à partir de *La Jalousie du Barbouillé* et du *Médecin volant* de Molière, *Il Nuovo Circo Popolare Poquelino*, avec musiques et clowneries.
Jusqu'au 21 août.
La Luzège, place de la Mairie, 19550 Lapleau. Tél. : (16) 55-27-54-27.

FESTIVAL DE BUSSANG
Doyen des festivals français, Bussang a été créé il y a cent un ans par Maurice Pottecher. Cet homme étonnant, qui fut un des pères fondateurs du théâtre populaire, a fait construire dans sa vallée vosgienne natale un théâtre en bois extraordinaire, dont les portes du fond de scène s'ouvrent sur les sapins. Un décor idéal pour la pièce présentée cet été, Peer Gynt, d'Henrik Ibsen, qui bruit des légendes des forêts norvégiennes. Traduite par François Regnault, cette épopée est mise en scène par Philippe Berling, avec Eric Ruf, de la Comédie-Française, dans le rôle-titre.
Jusqu'au 31 août.
Théâtre du Peuple, BP3, 88540 Bussang. Tél. : (16) 29-61-50-48.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Jean-François Duroure
Jean-François Duroure : *Hiéroglyphis, le livre des villes.*
Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 22 heures, le 15. Tél. : 40-03-75-75. Location FNAC. 50 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

DEAD BEAT
Film américain d'Adam Dubov, avec Bruce Ramsay, Balthazar Getty, Natasha Gregson Wagner (1 h 35).
VO : Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

L'EFFACEUR
Film américain de Charles Russel, avec Arnold Schwarzenegger, James Caan, Vanessa Williams, James Coburn, Robert Pastorelli, James Cromwell (1 h 55).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FLIPPER
Film américain d'Alan Shapiro, avec Elijah Wood, Paul Hogan, Chelsea Field, Isaac Hayes, Jonathan Banks, Jason Fuchs (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FORZA ROMA
Film franco-italo-suisse de Bruno Garbuglia, Roberto Ivan Orano, avec Donat Guibert, Julie Turin, Gérard Rinaldi, Mallaury Nataf, Maria-Grazia Nazzari, Christian Capone (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LES GRIFFES DE LA CIGOGNE
Film américain de René Eram, avec Bridgette Wilson, Peter Boyle, Scott Cohen (1 h 30).
VO : Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

POLICIER
Film franco-italien de Guilo Base, avec Nadia Fares, Robert Citran, Claudio Amendola, Michele Placido, Kim Rossi Stuart, Luigi Diberti (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

SAFE PASSAGE
Film américain de Robert Allan Ackerman, avec Susan Sarandon, Sam Shepard, Marcia Gay Harden, Robert Allan Ackerman, Nick Stahl, Robert Sean Leonard (1 h 35).
VO : Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

STRIPTEASE
Film américain d'Andrew Bergman, avec Demi Moore, Armand Assante, Ving Rhames, Robert Patrick, Burt Reynolds (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e.
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

TROIS VŒUX
Film américain de Martha Coolidge, avec Patrick Swayze, Mary Elizabeth Mastrantonio, Joseph Mazzello, Seth Mumy, Michael O'Keefe (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

SÉLECTION

L'AGE DES POSSIBLES
de Pascale Ferran,
avec le Théâtre national de Strasbourg.
Français (1 h 45).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

ÂME CORSAIRE
de Carlos Reichenbach,
avec Bertrand Duarte, Jandir Ferrari, Andréa Richa, Flor, Mariana de Moraes, Jorge Fernando.
Brésilien (1 h 56).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Denfert, 14e (43-21-41-01).

COMMENT JE ME SUIS DISPUTÉ
d'Arnaud Desplechin,
avec Mathieu Amalric, Emmanuelle Devos, Thibault de Montalembert, Emmanuel Salinger, Marianne Denicourt, Chiara Mastroianni.
Français (2 h 58).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CONTE D'ÉTÉ
d'Eric Rohmer,
avec Melvil Poupaud, Amanda Langlet, Aurélia Nolin, Gwenaëlle Simon.
Français (1 h 53).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

CRASH (**)
de David Cronenberg,
avec James Spader, Holly Hunter, Elias Koteas, Deborah Unger, Rosanna Arquette.
Canadien (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DES NOUVELLES DU BON DIEU
de Didier Le Pêcheur,
avec Marie Trintignant, Maria de Medeiros, Christian Charmetant, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

DINGO ET MAX
de Kevin Lima,
dessin animé américain (1 h 20).
VF : UGC Triomphe, 8e ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

GABBEH
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shaghayegh Djodat, Hossein Moharamai, Roghieh Moharami, Abbas Sayahi.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

GUANTANAMERA
de Tomas Gutierrez Alea,
Juan Carlos Tabio,
avec Mirtha Ibarra, Jorge Perugorria, Carlos Cruz, Raul Eguren, Pedro Fernandez, Luis Alberto Garcia.
Cubain (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell et Nick Park,
dessin animé Britannique (1 h 13).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

RICHARD III
de Richard Loncraine,
avec Ian McKellen, Annette Bening, Kristin Scott-Thomas, Jim Broadbent, Robert Downey Jr.
Américain (1 h 43).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

RIDICULE
de Patrice Leconte,
avec Fanny Ardant, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Judith Godrèche, Jean Rochefort.
Français (1 h 42).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

ROCK
de Michael Bay,
avec Sean Connery, Nicolas Cage, Ed Harris, David Morse, John C. McGinley, Bokeem Woodbine.
Américain (2 h 16).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e.

LA SECONDE FOIS
de Mimmo Calopresti,
avec Nanni Moretti, Valeria Bruni Tedeschi, Valeria Milillo, Roberto De Francesco, Marina Confalone, Simona Caramelli.
Italien (1 h 20).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

UN HÉROS TRÈS DISCRET
de Jacques Audiard,
avec Mathieu Kassovitz, Anouk Grinberg, Sandrine Kiberlain, Albert Dupontel, Nadia Barentin, Bernard Bloch.
Français (1 h 45).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CÉLINE ET JULIE VONT EN BATEAU
de Jacques Rivette,
avec Juliet Berto, Dominique Labourier, Marie-France Pisier, Bulle Ogier, Barbet Schroeder, Philippe Clevenot.
Français, 1974 (3 h 12).
14-Juillet Beaubourg, 3e (42-77-14-55).

LA SOIF DU MAL
d'Orson Welles,
avec Charlton Heston, Janet Leigh, Marlène Dietrich, Orson Welles, Joseph Calleia.
Américain, 1957, noir et blanc, copie neuve (1 h 50).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

THE SHANGHAI GESTURE
de Josef von Sternberg,
avec Gene Tierney, Walter Huston, Victor Mature, Ona Munston, Phyllis Brooks.
Américain, 1941, noir et blanc, copie neuve (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

MARDI 13 AOÛT

TF 1

20.50

LES BABAS COOL
Film français de François Leterrier avec Christian Clavier, Marie-Anne Chazel (1981, 100 min). 931394
Un jeune cadre s'applique à se débarrasser de ses « préjugés bourgeois » dans une communauté de marginaux écologistes en Haute-Provence.

22.30

52 SUR LA UNE
Magazine présenté par Jean Bertolino. Belles ou laides ? de Marion Desmarres et Gérard David (65 min). 5374077
Témoignages de cinq femmes sur leur difficulté à vivre avec leur apparence physique.
23.20 Football. Opel Masters.
0.30 Embarquement porte n° 1. Varsovie.
1.00 Journal, Météo.

1.10 Reportages (rediff.). 1.40 et 2.40, 3.40, 4.50 TF 1 nuit. 1.50 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 2.50 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 3.50 et 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

20.55

LE NOMBRIL DU MONDE
Film d'Ariel Zeitoun avec Michel Boujenah (1992, 145 min). 32848503
Une désolante affaire de famille reconstituée autour d'un personnage totalement antipathique. Bof !

23.30

VINGT ANS À... LIVERPOOL
Documentaire de Michel Honorin (55 min). 97884
Portraits de jeunes au chômage.
0.25 Journal, Météo.
0.40 Tatort. Série. La monteuse aux pieds nus.

2.05 Patagonie force 10. 3.00 Le Siècle des hommes (rediff.). 3.50 24 heures d'info. 5.05 Dans la tourmente. Série.

France 3

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu présenté par Sylvain Augier (95 min). 601413
Pour ce second numéro, nous découvrons la Cerdagne (Pyrénées-Orientales) et particulièrement Font-Romeu et ses environs.
22.25 Journal, Météo.

22.50

SÉDUCTION AVEUGLE
Téléfilm de Tom Donnelly, avec Jeff Fahey, Mia Sara (90 min). 150597
Lors d'un cambriolage, un détective se fait doubler par ses complices qui ont voulu s'en débarrasser. Temporairement aveugle, il rencontre une jeune femme dont il tombe amoureux, mais son comportement l'intrigue...

0.20 Sidamag. (rediff.) Magazine. 0.35 Bizarre, bizarre. Série. La main du coupable (45 min). *Le vol de quelques paires de gants conduit Ralph Stackpole à une découverte bouleversante.*

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : LE PASSÉ POUR L'AVENIR
Documentaire. La famille Czartoryski, de Malgorzata Bucka (55 min). 1809232
Une enquête en Pologne, en France, en Biélorussie et en Turquie sur les traces d'une grande famille noble de Pologne. Comment vivent aujourd'hui ses descendants ?

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : AIME-MOI OU QUITTE-MOI
proposée par Claus Josten.
21.41 La Fin. Court métrage irlandais de Mark Staunton (1994, v.o., 16 min). 100884888
22.05 Rupture. Vidéo (24 min). 780232
22.30 et 23.15 Débat. Avec Brigitte Lämmle, psychologue, Bernard Prieur, thérapeute (20 min). 81923
22.50 ▶ Amour couleur sanguine. Court métrage britannique de Cassie McFarlane (1996, v.o., 26 min). 313348
23.35 La Fête des autres ■ ■ Film de Hassan Benjelloun avec Aziz Saadallah (1995, v.o., 102 min). 4973955
1.00 En direct : conseils au téléphone. Avec B. Lämmle et B. Prieur (85 min). 7380269

M 6

20.45

SLIDERS, LES MONDES PARALLÈLES
Série d'Andy Tennant, avec J. O'Connell, J. Rhys-Davies.
La monde selon Lénine [1 et 2/2] (100 min). 878885
Un monde hippie (50 min). 6284885
Prisonniers d'une dimension parallèle, quatre individus cherchent un moyen de revenir dans leur temporalité d'origine. Rediffusion de l'épisode pilote et premier chapitre de cette série qui, à raison de deux aventures par semaine, devrait nous tenir en haleine durant presque trois mois (première et deuxième saison).
23.15 La Revanche de l'au-delà. Téléfilm de M. Donovan, avec Christopher Reeve (94 min). 9278110
0.50 Zone interdite. (rediff.).

2.55 et 5.40 Culture pub. 3.20 Best of 100% français. 4.20 Hot Forme. 4.45 Frank Sinatra. Documentaire (55 min).

Canal +

20.35

NOIR COMME LE SOUVENIR ■ ■
Film de J.-P. Mocky (1995, 89 min). 903885
Au cours d'une fête scolaire, une petite fille disparaît. On la retrouve assassinée. Suspense à la lisière du fantastique.
22.00 Flash d'information.

22.10

COBB
Film de Ron Shelton avec Tommy Lee Jones (1995, v.o., 122 min). 7888145
En 1961, un ancien joueur de base-ball, vieux et alcoolique, demande à un chroniqueur sportif indépendant de recueillir son autobiographie.
0.10 Le Cri du cœur ■ Film d'Idrissa Ouedraogo (1994, 82 min). 6199998
1.35 Le Journal du hard.
1.40 La Soviet. Film classé X de J.-P. Ferrand (1995, 105 min). 2967269

Radio

France-Culture

19.35 Musique : Du jazz pour tout bagage. En tête à tête, amoureusement (2).
20.00 Carnets de voyage (rediff.). Louisiane : le français des cadiens.
21.00 Xes Rencontres d'écrivains francophones. Paroles et écritures immigrées (2).

22.00 Les Chemins de la connaissance (rediff.). Vivre en marge aux temps de la monarchie absolue. (2) Des marginaux rebelles : les protestants des Cévennes.
22.40 Musique : Nocturne. Le Mozart de Jean-Victor Hocquard. (2) De l'ombre à la lumière.

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). Claude Fournet (L'Autre Ambassadeur). 0.50 Coda. Le marimba. (2) Utilisation picanté et instrument des fêtes. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Alain Jouffroy ; 3.58, En train pour 1979 (3) ; 5.2, La ligne déformante : petite histoire de la mode (3) ; 5.49, George Shearing, du jazz au piano-bar ; 5.59, Hongkong et Macao, villes frontières (2).

France-Musique

20.00 Festival de Pesaro. Festival d'été Euroradio. Concert donné en direct de Pesaro, par le Petit Chœur de Prague et l'Orchestre du Teatro Comunale de Bologne, dir. Yves Abel : Mathilde de Sabran, drame en deux actes de Rossini, Elizabeth Futral (Mathilde de Sabran).

0.05 Des notes sur la guitare. Œuvres de Django Reinhardt, Bach, Kaufmann, Castro, Lauro. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoncelliste Mstislav Rostropovitch. Concerto pour violoncelle no 2, de Haydn, par l'Academy of St-Martin-in-The-Fields, dir. Iona Brown ; Quatuor avec flûte, de Mozart, Rampal, flûte, Stern, violon, Accardo, alto ; Double Concerto, de Brahms, par l'Orchestre de Cleveland, dir. Szell, Oistrakh, violon ; Suite pour violoncelle n° 2, de Bach ; Schelomo, de Bloch, par l'Orchestre national de France, dir. Bernstein, Rostropovitch, violoncelle.

22.35 *Les Soirées...* (suite). Œuvres de Dvorak, Tchaïkovsky, Bernstein, Borodine, Chostakovitch. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (TSR).
20.00 Intervilles.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Passe-moi les jumelles.
23.30 Histoires naturelles. Feu, nature et chasse au pays de Pagnol.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Vie et amours d'Oscar Wilde.
21.35 ▶ Béton désarmé.
22.30 Le Pouvoir des mers. [4/6] Un billet pour le paradis.
23.30 Polygamie en Ouganda.
0.30 Au pays des kangourous. [1/6] Un continent à part.

Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Invité : Hervé Bourges, président du CSA.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Pour un oui ou pour un non. Pièce de théâtre de Nathalie Sarraute. Enregistré en 1988. Avec Jean-Louis Trintignant, André Dussollier (45 min). 71245685
22.50 Djabotte Doudou N'Diaye Rose. De Béatrice Soulé et Eric Millot.
23.35 Paris dernière (60 min).

France Supervision
20.30 Pleure pas la bouche pleine ■ Film de Pascal Thomas (1973, 110 min) 67213394
22.35 Concert : Festival Jazz et Musiques métisses d'Angoulême (55 min). 29017058
23.30 Cap'tain Café. Invité : Thomas Fersen.
0.20 Du côté de chez nous. [3/10] De Daniel Karlin.

Ciné Cinéfil
20.30 The Young Guns ■ Film d'Albert Band (1956, N., v.o., 80 min) 28254685
21.50 Jamais deux sans trois. Film d'André Berthomieu (1951, N., 110 min) 47895023
23.40 L'Emprise du destin ■ Film de J. L. Saenz de Heredia (1952, N., v.o., 100 min) 48220706

Ciné Cinémas
20.30 Les Amies de cœur ■ Film de M. Placido (1992, 105 min) 5148042
22.15 Allô maman, c'est encore moi. Film d'Amy Heckerling (1990, v.o., 80 min) 3407868
23.35 Les Mille et Une Vies d'Hector. Film de B. Forsyth (1992, 120 min) 79831226

Série Club
20.20 L'Etalon noir. Tel père, tel fils.
20.45 et 23.30 Les Champions. Le départ.
21.40 et 1.10 Julien Fontanes, magistrat. Par la bande.
23.05 La Famille Addams. Portrait diabolique.
0.20 Spécial Branch. Enlèvement (50 min).

Canal Jimmy
20.00 Friends.
20.25 Destination séries.
20.55 Father Ted. La passion de St Tibule.
21.20 Le Chewing-gum, cet inconnu. De Françoise Levie.
22.10 Chronique de la route.
22.15 Earth Two. Les survivants.
23.05 Angela, quinze ans. Les bonnes résolutions.
23.55 The Muppet Show. Invité : Señor Wences.
0.20 Country Box.

Eurosport
20.00 Body-building
21.00 Boxe.
22.00 Sumo.
23.00 Snooker.
0.30 Fléchettes (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Starman. Film de John Carpenter (1985, 115 min). Avec Jeff Bridges. *Fantastique.*
22.25 La poursuite dura sept jours. Film de David Butler (1954, 95 min). Avec Guy Madison. *Western.*
1.20 Tex et le seigneur des abysses. Film de Duccio Tessari (1985, 90 min). Avec Giuliano Gemma. *Western.*

TMC
20.35 Le Maître de Lassie. Film de Fred MacLeod Wilcox (1948, 100 min). Avec Edmund Gwenn. *Jeunesse.*

MERCREDI 14 AOÛT

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Météo des plages, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 L'Hôtel des passions. Série. Le lion s'est échappé.
15.30 Les Sauveteurs de l'impossible. Série. Pêcheurs en eau trouble.
16.25 Club Dorothée vacances.
16.55 Des copains en or. Jeu.
17.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
18.00 L'Ecole des passions. Série.
18.25 Jamais 2 sans toi...t. Série.
18.55 Case K.O. Jeu.
19.20 La Chanson trésor. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Trafic info.

20.50

INTERVILLES
Divertissement présenté par Fabrice, Jean-Pierre Foucault, Olivier Chiabodo, Nathalie Simon. Le Cannet contre Antibes (130 min). 90634004

23.00

▶ IDÉAL PALACE
Documentaire de Philippe Picard et Jérôme Lambert (75 min). 654066
0.15 Commissaire Moulin, police judiciaire. Série. La Surprise du chef. *Un couple de provinciaux vient à Paris pour ouvrir un restaurant à Montmartre. Refusant d'être racketté, leur établissement est plastiqué...*
1.50 Journal, Météo.

2.00 et 4.05, 5.10 Histoires naturelles. 2.55 et 3.55, 4.55 TF 1 nuit. 3.05 L'Equipe Cousteau en Amazonie. 5.00 Musique.

France 2

12.55 et 13.35 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.45 Derrick. Série. Témoin oculaire.
14.50 Matt Houston. Série. Sur le fil du bistouri.
15.40 Les deux font la paire. Série. Vengeance à retardement.
16.25 Hartley cœurs à vif. Série.
17.15 Les Hardy Boys. Série.
17.40 Un toit pour dix. Série.
18.10 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.20 Les Enfants de la télé en vacances. Divertissement. Avec Maurane, Zazie, Renaud Hantson.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

LE RAISIN D'OR
Téléfilm de Joël Seria, avec Pierre Arditi, Cristiana Reali (105 min). 3017172
Les mésaventures du baron de Malbray, exploitant vinicole, qui gère ses affaires de manière laxiste.

22.40

LES FÉDÉRAUX
Série. Suspect, de Michael Pattinson, avec Rachel Griffiths, Peter Hosking (90 min). 615761
Après avoir passé la nuit avec une jeune femme qu'il a rencontrée dans un bar, un commissaire de police devient le premier suspect d'une affaire de meurtre, lorsque la femme est retrouvée morte le lendemain.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Tatort. Série. Voleur malgré lui.

1.50 Un jour dans la vie d'un enfant. 2.20 L'Aile et la bête. 2.30 Loubard des neiges. 2.45 Emissions religieuses (rediff.). 3.45 24 heures d'info. 5.00 Dans la tourmente. Série.

France 3

12.30 Journal, Météo des plages.
13.04 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire. A Rodez. Avec Tex, Marie Lenoir, Alain Posture.
13.40 Télétaz.
14.40 Fame. Série. En pleine danse.
15.30 Matlock. Série. L'ange.
16.25 40° à l'ombre. En direct de Bandol. Invité : Hugues Aufray.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50

FRANKENSTEIN
Téléfilm de David Wickes d'après le roman de Mary Shelley, avec Patrick Bergen, John Mills (110 min). 271998
Le docteur Frankenstein crée un être humain vivant avec des morceaux de cadavres.
22.40 Journal, Météo.

23.10

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Henri de Monfreid ou la liberté, de Philippe Baraduc (50 min). 2933608
Portrait d'un fou de la mer à la vie aventureuse (1879-1974), dont l'œuvre abondante - plus de quarante volumes - évoque l'homme seul aux prises avec les valeurs primitives. Grands classiques des récits du voyage, Les Secrets de la mer Rouge, Les Derniers Jours de l'Arabie heureuse *et* Pilleurs d'Epave, *héritent du souffle de Conrad, modèle de l'auteur.*

0.00 Dancing. Individu et tradition. 1.00 Bizarre, bizarre. Série. L'étranger dans la ville (35 min).

La Cinquième

12.30 Les Grandes Aventures du XXe siècle. 12.55 Attention santé. Contraception. 13.00 Mag 5. 13.30 L'Australie. 14.30 Histoire du cinéma français. Les grandes illusions. 15.30 Déclics été. Tribus d'ici : Noyant-sur-Mékong. 15.40 ▶ Les Palaces. L'Hôtel impérial et l'Hôtel-Palais Schwarzenberg à Vienne. 16.30 Alf. 17.00 Au plaisir de Dieu. Série [5/10]. 18.00 La France aux mille villages. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 L'Homme invisible. Série [16/25]. Pas de preuves, de Pennington Richards, d'après H.G. Wells, avec Tim Turner, James Raglan (26 min). 4153
19.30 7 1/2. Tuzla : refuser la haine, d'Yves Junqua et Edouard Perrin (30 min). 3424
20.00 Animaux en péril. Documentaire [7/13]. Briseurs d'os en Crète, de Richard Brock (30 min). 3527
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : CHRONIQUES DU DANUBE
Documentaire [2/3]. Vienne au crépuscule, de Georges Nizan (55 min). 1703004
Vienne, point névralgique de l'Europe centrale, fantastique creuset intellectuel et artistique.

21.40

MUSICA
21.41 Babilée 91. Documentaire de William Klein (59 min). 107004801
Le photographe et cinéaste William Klein rencontre le danseur Jean Babilée, qui, après s'être arrêté en pleine gloire, danse encore à 70 ans.
22.40 Musicarchive. Magazine. Mario Del Monaco (35 min). 8258608
23.15 Docteur Mabuse. 2e partie : Le Démon du crime (Inferno) ■ ■ ■ Film de Fritz Lang avec Rudolf Klein-Rogge, Alfred Abel (1922, N., muet, 126 min). 8599527

1.25 La Fin. Court métrage de Mark Staunton (1994, v. o., rediff., 16 min). 1.40 Rupture. Vidéo de Lisa Leeman (rediff., 24 min). 2.05 ▶ Amour couleur sanguine. Court métrage de Cassie McFarlane (1996, v.o., rediff., 26 min).

M 6

12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Série. Le premier Noël.
13.15 L'Enfant de Bosnie. Téléfilm de Franco Rossi, avec Silvio Orlando (174 min). 78850153
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Croc-Blanc. Série.
17.30 Classe mannequin. Série. Colle girl.
18.00 V. Série. Le jour de la libération.
19.00 Highlander. Série. Le Sea Witch.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Troisième planète après le Soleil. Série.
20.35 Ecolo 6. Liban : les déchets de la guerre.

20.45

LA TRAQUE : LE SCOOP
Série d'Alessandro Cane, avec Andrea Occhipinti, R. Alpi
[1/6] (81 min). 742240
[2/6] (75 min). 4882482
Un photographe, témoin d'une fusillade, est traqué par des tueurs implacables. L'ombre de la Mafia et du crime organisé plane sur cette saga policière à l'italienne où se côtoient politiciens, hommes d'affaires, journalistes, policiers et amantes télécommandées...
23.40 Sexy Zap.
0.10 Highlander. Série. Le jour du jugement. Minuit moins une.
1.45 Rock express. Magazine présenté par Laurence Romance. Asylum. Posies. Bluetones. Presidents of the United States (35 min). 37918047

2.20 Best of pop-rock. Musique. 3.50 Turbo. Magazine. 4.20 La Croisière rouge. Documentaire. 5.00 Fréquenstar. Magazine. Loïc Peyron (50 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.30
12.30 Flash d'information.
12.35 Les Grandes Dames du strip-tease. Documentaire (52 min). 9724248
13.30 Décode pas Bunny.
14.20 Cadfael Série.
15.40 Les Superstars du catch.
16.25 Requiem apache. Téléfilm de David Jones (77 min). 6868004
17.40 Les Exploits d'Arsène Lupin.
18.05 Montana. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Sylvestre et Titi.
19.00 Nulle part ailleurs.
19.50 Flash d'information.
20.00 C'est pas le 20 heures.

20.30

ATHLÉTISME
Réunion de Zurich (120 min). 84820
Après le meeting de Sestrières, les principaux médaillés aux Jeux olympiques d'Atlanta se retrouvent à Zurich. Les athlètes espèrent bénéficier des avantages liés à l'altitude pour battre des records.
22.30 Flash d'information.

22.35

BLOWN AWAY
Film américain de Stephen Hopkins avec Jeff Bridges, Tommy Lee Jones (1994, v.o., 116 min). 4118269
Une mise en scène tape-à-l'œil qui se contente d'un suspense fondé sur les explosions.
0.30 Sirènes ■ Film australien de John Duigan avec Hugh Grant (1994, 91 min). 5341047
L'Australie dans les années 30. Un jeune pasteur anglais et sa femme arrivant dans le pays sont choqués par la liberté des mœurs.
2.05 Original Funk. Musique.

Radio

France-Culture

19.35 Musique : Du jazz pour tout bagage. En tête à tête, amoureusement (3).
20.00 Carnets de voyage. (rediff.). Fribourg.
21.00 Xe Rencontres d'écrivains francophones. Paroles et écritures immigrées (3).

22.00 Les Chemins de la connaissance. (rediff.) (3) Des marginaux clandestins : les Vaudois du Lubéron.
22.40 Musique : Nocturne. Le Mozart de Jean-Victor Hocquard. (3) Dans le ciel est la Terre et dans la nuit le jour.

0.05 Du jour au lendemain. (rediff.). Alain Busine (Les Clefs de Tiepolo). 0.50 Coda. Le marimba. (3) Grande série et chromatismes rococos. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Stephan Zweig ; 1.58, Le Maçon poète, de Jacques Fayet ; 2.20, Le Philosophe sans le savoir, de Michel-Jean Sedaine ; 3.42, Pierre MacOrlan ; 3.56, En train pour 1979 (4) ; 5.19, La ligne déformante : petite histoire de la mode (4) ; 5.46, Nuits bleues ; 5.57, Honk-Kong et Macao, villes frontières (3).

France-Musique

19.30 France-Musique l'été.
20.00 Concert promenade. Festival d'été Euroradio. Concert donné le 8 août, au Royal Albert Hall, à Londres, par l'Orchestre national de Russie, dir. Mikhail Pletnev : Œuvres de Liadov, Mozart, Chostakovitch.
22.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné le 18 juillet, à l'opéra Berlioz-Le-Corum, par Michel Portal, clarinette, Augustin Dumay, violon, Gérard Caussé, alto, Jian Wang, violoncelle, Gérard Fégelé, contrebasse, Maria-Joao Pires, piano : Variationen über's Deandl is harb auf mi pour trio à cordes, de Strauss ; Lieder pour alto et piano, de Schubert ; Trio pour clarinette, alto, et piano, Des Quilles, de Mozart ; Quintette pour piano et cordes, Die Forelle, de Schubert.

0.05 Musique pluriel. Frontières ouvertes : Italie. Concert donné le 24 septembre 1994, à Varsovie, par le Zephir Ensemble, dir. Francesco La Licata : Œuvres de Sciarrino, Cappelli, William B., Pennisi, La Licata. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Zar und Zimmermann (Tsar et Charpentier), de Lorzing, par le Chœur de la Radio de Leipzig et la Staatskapelle de Dresde, dir. Robert Heger, Hermann Prey (Le tsar Pierre 1er), Peter Schreier (Peter Ivanov), Gottlob Frick (Van Bett).

22.55 *Les Soirées...* (Suite). Œuvres de von Weber, Schubert. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (TSR).
20.00 Pégase.
21.00 Strip Tease.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Des trains pas comme les autres. De François Gall et Bernard d'Abrigeon. [1/2] L'Indonésie.
23.30 Check-up.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Flics à la Courneuve.
21.30 Rêveries d'un promeneur solitaire.
21.55 Vie et amours d'Oscar Wilde.
22.55 ▶ Béton désarmé.
23.50 Le Pouvoir des mers. [4/6] Un billet pour le paradis.

Paris Première
20.00 20 h Paris Première. Invitée : Josiane Balasko.
21.00 Paris modes.
21.55 Vedettes en coulisses. De Claude Vernick. Sacha de Paris ou « Disel By Love ».
22.50 Concert : Eartha Kitt. Enregistré au Theaterhaus de Stuttgart (Allemagne) (60 min). 9029801
23.50 Paris dernière.
0.55 Paris déco (30 min).

France Supervision
19.00 Beach-volley.
20.30 Bruxelles requiem. D'André Dartevelle.
21.40 Cyclisme.
21.55 Concert : Festival Chopin (60 min). 40283240
22.55 Du côté de chez nous. [4/10] De Daniel Karlin.
23.55 La Marsillargue.
1.10 Athlétisme (90 min).

Ciné Cinéfil
20.30 Les Fruits sauvages ■ Film d'Hervé Bromberger (1953, N., 95 min) 5102240
22.05 Charmante famille ■ Film d'Otto Preminger (1937, N., v.o., 85 min) 58514117
23.30 Blood Money ■ Film de Rowland Brown (1933, N., v.o., 65 min) 34270988

Ciné Cinémas
20.30 Les Tortues Ninja 3. Film de Stuart Gillard (1992, 95 min) 5111998
22.05 Une Anglaise romantique ■ ■ Film de Joseph Losey (1975, v.o., 115 min) 87535269
0.00 Le Cinéma des effets spéciaux : Maquettes et miniatures. Animation image par image.

Série Club
20.20 L'Etalon noir.
20.45 et 23.30 Flash. Un jeu d'enfant.
21.30 et 1.00 Julien Fontanes, magistrat.
23.00 La Famille Addams. Le dilemme de Morticia.
0.15 Spécial Branch. Protection rapprochée (45 min).

Canal Jimmy
20.00 Batman.
20.30 Angela, quinze ans. Les bonnes résolutions.
21.15 Max Headroom. Les grandes leçons.
22.05 Chronique de mon canapé.
22.10 Seinfeld. Le show télévisé.
23.00 Friends.
23.25 Le Guide du parfait petit emmerdeur.
23.35 Father Ted.

Eurosport
18.00 Motors.
19.30 Tennis. En direct de New Haven (Connecticut) : Tournoi messieurs 3e jour (120 min). 822820
21.30 Formule 1 Grand Prix Magazine.
22.00 Sumo (60 min). 298240
23.00 Equitation.
0.00 ATP Tour Magazine.
0.30 Boxe (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
22.20 La Course du lièvre à travers les champs. Film de René Clément (1972, 125 min). Avec Jean-Louis Trintignant. *Suspense.*
0.40 Dis bonjour à la dame. Film de Charles Gérard (1976, 75 min). Avec Pierre Tornade. *Comédie.*

TMC
22.45 Romarin. Film d'André Hugon (1936, N., 105 min). Avec Yvette Lebon. *Comédie dramatique.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 14 AOÛT 1996

Le plan de sauvetage du Lyonnais de nouveau remis en cause

7 milliards de francs sont demandés à l'Etat

LA NÉCESSITÉ de revoir le plan de sauvetage du Crédit lyonnais devient chaque jour plus évidente. Les pouvoirs publics sont mis une nouvelle fois devant leurs responsabilités : selon une information parue dans *La Tribune Desfossés* du 13 août, l'Etablissement public de financement et de restructuration (EPFR) – qui finance le Consortium de réalisation (CDR), structure chargée de vendre les 135 milliards de francs d'actifs du Crédit lyonnais – aurait demandé à l'Etat 7 milliards de francs pour équilibrer ses comptes.

L'EPFR, qui n'a été créé qu'en mai dernier, se contente ainsi de constater la réalité économique issue du plan de sauvetage de la banque publique, élaboré en 1994 et mis en place en 1995.

DEUX OBJECTIFS INCONCILIABLES

Vu des pouvoirs publics, ce plan devait concilier deux objectifs inconciliables : redresser le Lyonnais en le délestant de sources de pertes d'une part, ne pas faire apparaître immédiatement ces pertes, d'autre part. Et ce pour des raisons politiques. La prise en charge des pertes – qui pourraient atteindre une centaine de milliards de francs – au terme de vingt ans (en 2014) sera bien assurée par l'Etat.

En attendant, ces pertes sont financées par des prêts, qui génèrent eux-mêmes d'autres pertes dues aux intérêts. En somme, un phénomène de boule de neige. Autrement dit, quand le CDR vend un actif 50 alors que sa valeur est 100, il enregistre une perte de 50. Dès lors, l'EPFR « paie » la perte du CDR en abandonnant une créance de 50. L'EPFR se refinance lui-même pour partie sur un prêt du Crédit lyonnais. Ce prêt coûte de l'argent à la banque mais aussi à l'EPFR qui doit le rémunérer. La charge de ce montage est estimée à 3 milliards de francs pour le Lyonnais et à 7 pour l'EPFR.

DÉBUDGÉTISATION

Le dispositif de financement du plan de sauvetage du Lyonnais, très complexe, approuvé par le Parlement et par le gouvernement, était connu dès la mise en œuvre du plan en 1995. Tous les montages et les structures imaginées ne constituent qu'un pur habillage, selon une technique bien connue des ministères de l'économie : la débudgétisation.

L'EPFR ne fait que constater, dès son premier exercice, la réalité économique qui se cache derrière ces habillages et demande donc à l'Etat de prendre en charge par dotation budgétaire la perte constatée. L'Etat peut refuser et demander à l'EPFR d'emprunter sur le marché, comme il en a la possibilité, à hauteur de 50 milliards de francs, avec la garantie de l'Etat puisqu'il s'agit d'un établissement public.

Une autre disposition du plan de sauvetage, tout aussi artificielle, prévoyait d'ailleurs que le Crédit lyonnais mettrait en œuvre un *« coupon zéro »* (aux intérêts capitalisables en fin de période en 2014) pour financer une partie des pertes. Ce coupon zéro, de l'ordre de 10 milliards de francs, n'a jamais vu le jour. Il aurait été à la charge du Crédit lyonnais. Le gouvernement n'a pas demandé la mise en œuvre de ce mécanisme.

C'est dire si les pouvoirs publics sont conscients de l'impossibilité de faire appliquer le plan de sauvetage tel qu'il a été élaboré. Il leur reste à trouver le courage politique de le reconnaître et d'en tirer les conséquences.

Claire Blandin

Le nombre de tués et de blessés sur les routes est le plus faible enregistré depuis quarante ans

La Sécurité routière souligne la plus grande sagesse des conducteurs

PEUT-ÊTRE ne faut-il pas désespérer de l'automobiliste français ? Les chiffres que vient de publier la direction de la Sécurité routière sur le premier semestre 1996 laissent place à un peu d'optimisme : de janvier à juin 1996, la route a tué 7,7 % de personnes de moins qu'au premier semestre 1995 (3 666 morts contre 3 973). Le nombre de blessés a diminué dans le même temps de 8,9 % (79 487 au lieu de 87 233).

« La baisse du nombre de victimes devient réellement significative car elle est importante et surtout continue », se réjouit Alain Bodon, délégué interministériel à la Sécurité routière. En juin, en effet, la onzième baisse mensuelle consécutive du nombre de tués sur les routes a été enregistrée. De juillet 1995 à juin 1996, 8 105 personnes sont décédées à la suite d'un accident de la route (contre 8 412 en 1995), soit *« le chiffre le plus faible depuis que les statistiques de la Sécurité routière ont été créées en 1956 »*.

Alain Bodon ose croire à une *« évolution réelle du comportement des conducteurs français »*. L'Etat a certes contribué à cette évolution, maintenant un nombre élevé de contrôles et étoffant de manière continue depuis le début des années 90 son arsenal juridique : ceinture obligatoire à l'arrière et limitation de vitesse à 50 kilomètres/heure en ville depuis 1990 ; sièges pour enfants en 1991 ; permis à points et contrôle technique en 1992 ; taux d'alcool maximal fixé à 0,5 grammes par litre de sang en 1995 ; contrôle technique renforcé au 1er janvier 1996 ; le tout accompagné de campagnes de communication appelant à davantage de prudence au volant.

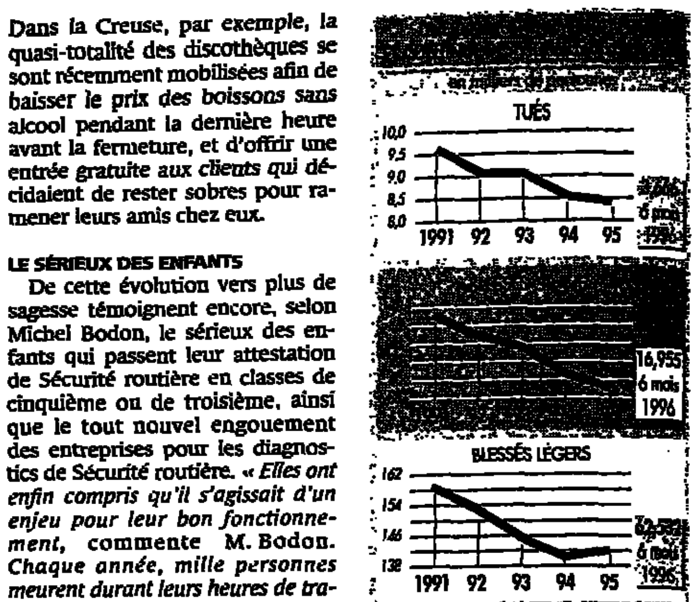
« Si ces campagnes ont eu un fort impact, c'est que le public y était prêt, rappelle le délégué interministériel. *L'opinion est aujourd'hui réceptive au discours sur la Sécurité routière qui, il y a encore quelques années, était perçu comme attentatoire à la liberté individuelle. »* En témoignent les dix millions d'éthylotests vendus ou distribués en huit mois après la campagne « Autotestez-vous » lancée fin 1995, ou encore les opérations de sensibilisation à la prévention routière qui se multiplient partout en France. Dans la Creuse, par exemple, la quasi-totalité des discothèques se sont récemment mobilisées afin de baisser le prix des boissons sans alcool pendant la dernière heure avant la fermeture, et d'offrir une entrée gratuite aux clients qui décidaient de rester sobres pour ramener leurs amis chez eux.

LE SÉRIEUX DES ENFANTS

De cette évolution vers plus de sagesse témoignent encore, selon Michel Bodon, le sérieux des enfants qui passent leur attestation de Sécurité routière en classes de cinquième ou de troisième, ainsi que le tout nouvel engouement des entreprises pour les diagnostics de Sécurité routière. *« Elles ont enfin compris qu'il s'agissait d'un enjeu pour leur bon fonctionnement*, commente M. Bodon. *Chaque année, mille personnes meurent durant leurs heures de travail ou sur le trajet domicile-entreprise. La route est la première cause d'accidents mortels du travail. »*

La tonalité des campagnes de publicité des constructeurs automobiles a elle-aussi changé : Airbags et autre freinages ABS volent la vedette aux « tigres dans le moteur ». Fiat offre un éthylotest dans un journal, Renault en glisse dans les boîtes à gants de ses véhicules neufs. *« Ils répondent ainsi à une attente*, poursuit le représentant de la Sécurité routière. *La réaction a d'ailleurs été très modérée après le renforcement du contrôle technique, qui pèse pourtant sur le budget des ménages. On ne supporte plus d'imaginer que des épaves puissent rouler. »*

Les campagnes publicitaires de la Sécurité routière s'adressent donc désormais à des conducteurs adultes. *« Vous tenez le volant, vous tenez la solution »*, martèle le dernier slogan en date. Et l'amélioration des infrastructures de sécurité



(ralentisseurs, marquage au sol, zones 30 en ville, ronds-points en rase campagne) *« est largement la conséquence de la pression de l'opinion, plus sensible à la sécurité, sur les collectivités locales »*, souligne Alain Bodon.

Pourtant, les conducteurs français ont encore bien du chemin à parcourir pour rattraper les Britanniques, moitié moins meurtriers au volant. Les 8 000 tués chaque année sur les routes de l'Hexagone n'autorisent cependant pas le moindre ralentissement des efforts de prévention. Ils devraient prochainement se porter sur la formation, *« afin que l'apprentissage de la conduite ne soit pas du bachotage une fois dans la vie mais un processus continu initié dès le plus jeune âge »*, espère Alain Bodon.

Pascale Krémer

Prudence : la France au huitième rang européen

Chaque mois, on déplore dans l'Hexagone 306 morts pour un million de véhicules en circulation. La France n'arrive qu'en huitième position dans le peloton de tête des automobilistes européens les plus prudents. La Grande-Bretagne, avec 148 tués mensuels par million de véhicules, peut se targuer d'être le pays où les routes sont les plus sûres. Elle est suivie de près par la Suède (151 tués), puis viennent l'Irlande (188 tués), les Pays-Bas (198), la Finlande (213), l'Allemagne (269) et le Danemark (288).

Sept pays doivent assumer un bilan routier encore moins flatteur que celui de la France : le Luxembourg (307 tués), l'Espagne (328), l'Autriche (354), la Belgique (370), l'Irlande (384), le Portugal (540) et la Grèce (702). La vitesse a été limitée à 50 kilomètres/heure en ville en Allemagne et aux Pays-Bas dès 1983-1984, la ceinture de sécurité est obligatoire à l'arrière depuis 1987 en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, et en Suède, le taux d'alcool autorisé est limité à 0,2 gramme par litre de sang.

La baisse des prix à la consommation accentue la faiblesse du franc

LE FRANC restait sous pression, mardi matin 13 août. Il cotait 3,4235 francs pour un deutschemark, après être tombé, la veille, jusqu'à 3,4250 francs pour un mark, son cours le plus faible depuis le 22 mars face à la monnaie allemande. La Banque de France serait intervenue à plusieurs reprises, selon des professionnels, pour soutenir le franc.

La décision du gouvernement de poursuivre en justice les anciens dirigeants du Crédit lyonnais, interprétée par certains investisseurs comme une manœuvre destinée à déstabiliser le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, continue à affecter le franc. La devise française souffre aussi de la mauvaise conjoncture économique, source potentielle de conflits sociaux et de difficultés budgétaires.

A cet égard, l'annonce, lundi, d'un recul des prix à la consommation de 0,2 % à 0,3 % (*Le Monde* du 13 août) au mois de juillet en France a été mal accueillie par les opérateurs. Cet indicateur donne du crédit à la thèse selon laquelle l'économie française est confrontée à d'importantes forces déflationnistes (baisse conjuguée des prix, de la consommation, des revenus et de la production) et qu'elle a par conséquent besoin d'une politique monétaire beaucoup plus souple. Lors de son intervention télévisée du 14 juillet, le président de la République avait repris à son compte cette analyse. Jacques Chirac avait évoqué le recul des prix en juin et il avait estimé qu'une *« une marge de diminution importante des taux d'intérêt »* existait en France.

L'accès de faiblesse du franc produit le phénomène inverse au souhait exprimé par le chef de l'Etat. Il s'accompagne de tensions sur les taux d'intérêt. En une semaine, les rendements à trois mois sont remontés de 3,65 % à 4 %. Les opérateurs exigent une prime de risque supplémentaire sur le franc et anticipent une remontée des taux directeurs de la Banque de France pour défendre la devise.

Pierre-Antoine Delhommais

Le gouvernement argentin prend de nouvelles mesures d'austérité

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Le ministre de l'économie, Roque Fernandez, a annoncé lundi 12 août des mesures sévères pour réduire un déficit budgétaire qui risque d'atteindre 6,6 milliards de dollars (33 milliards de francs) au lieu des 2,5 milliards prévus par l'accord conclu au printemps avec le Fonds monétaire international. *Destinées à maintenir la stabilité*, celles-ci risquent d'accentuer la récession et le mécontentement social, qui s'est exprimé avec *force, jeudi 8 août, par la plus importante grève* générale depuis l'arrivée au pouvoir de Carlos Menem.

Le gouvernement a décidé une forte hausse du prix des combustibles – près de 16 % pour l'essence et 46 % pour le gazole – qui entraînera une augmentation des tarifs des transports publics. La TVA augmentera sur toute une gamme de services : autobus, soins médicaux et enseignement privés, spectacles, télévision par câble, journaux et livres (à l'exception des livres scolaires). Les remboursements de taxe à l'exportation pour les industriels seront réduits. L'âge de la retraite pour les femmes sera porté à soixante-cinq ans; mais les cotisations patronales seront réduites à partir du 1er janvier 1997.

La plupart des mesures feront prochainement *l'objet de décrets, mais d'autres devront encore* être approuvées par le Parlement, auquel le gouvernement présentera aussi une version révisée *du budget 1996. Le gouvernement espère que* la hausse des rentrées fiscales – on parle de 4,5 milliards de dollars sur 1997 – permettra de parvenir *bientôt à un nouvel accord avec le FMI, dont deux* représentants sont venus à Buenos Aires la semaine précédente. Le Fonds juge aussi nécessaire un « ajustement » des finances provinciales, la privatisation de la Banque de la nation et de la Banque de la province de Buenos Aires, ainsi qu'une « dérégulation » des œuvres sociales actuellement entre les mains des syndicats.

*Le ministre de l'économie a promis que 200 mil*lions de dollars seraient consacrés à un fonds de solidarité avec la création de tickets alimentaires pour ceux *qui vivent* dans l'extrême pauvreté. M. Menem a dit aussi vouloir renouer le dialogue avec la CGT « officielle », organisatrice de la grève *du 8 août. Mais l'organisation syndicale affirme* pour l'heure ne pas voir de marge de négociation.

Les chefs d'entreprise aussi sont mécontents. *L'Union industrielle argentine (UIA) redoute* les effets des mesures pour les exportateurs, et Enrique Crotto, le président de la traditionnelle Société rurale, *qui réunit les grands propriétaires* terriens, a déclaré que la hausse du gazole pénalise *« injustement »* l'agriculture, actuellement le secteur productif le plus dynamique.

Christine Legrand

La Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, accueillera les archives diplomatiques

LA BIBLIOTHÈQUE de l'Arsenal, à Paris, accueillera les archives diplomatiques du ministère des affaires étrangères, tandis que ses collections seront transférées rue de Richelieu, dans les locaux de la Bibliothèque nationale de France (BNF), ont annoncé, lundi 12 août, dans un communiqué les ministères des affaires étrangères et de la *culture. Cette décision, prise après arbitrage du premier ministre* Alain Juppé, confirme les informations de février dernier (*Le Monde* du 9 février 1996).

Dès 1995, des lecteurs de l'Arsenal s'étaient *indignés d'un éventuel « démantèlement »* des collections littéraires et historiques, comprenant notamment les archives de la Bastille ou le fonds sur le saint-simonisme. Une pétition pour le maintien du fonds *in situ*, « Sauver la Bibliothèque de l'Arsenal », a recueilli six mille signatures en France et à l'étranger. Les archives diplomatiques, actuellement conservées au ministère des affaires étrangères, ont été fondées en 1686 par Colbert de Croissy. Elles représentent un des plus riches ensembles documentaires pour l'étude des relations internationales à partir du XVIe siècle. Le déménagement, qui durera un an, commencera en 1998. Compte tenu des travaux d'aménagement nécessaires à Richelieu comme à l'Arsenal, l'installation des archives diplomatiques pourrait se faire pour l'an 2000. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : un journaliste de Radio Coran**, Mohamed Guessab, âgé de trente-quatre ans, a été assassiné, dimanche 11 août, dans le quartier algérois de Beau-Fraisier, annoncent, mardi 13, les quotidiens *Le Matin* et *Liberté*. M. Guessab, ancien journaliste de la radio Chaîne I (arabophone), avait rejoint Radio Coran lors de sa création en 1991. – *(AFP.)*

■ ***VOILE : Bruno Peyron, avec son catamaran Explorer***, a réalisé, lundi 12 août, un nouveau record de la traversée de la Manche entre Cowes (Angleterre) et Saint-Malo. Il a mis 12 heures 1 minute et 24 secondes, pour arriver à hauteur du cap Fréhel.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 13 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20666.60	+ 0,56	+ 5.01
Hong Kong index	11181,90	- 0,70	+ 11,83

Tokyo. Nikkei sur 3 mois: 22448,80 — 22119,50 — 21572,20 — 21024,90 — 20477,60; 17 mai — 1er juil. — 13 août; 22340

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 12/08	Var. en % 09/08	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1978,17	– 0,57	+ 5,67
Londres FT 100	3809,73	– 0,03	+ 3,26
Zurich	—	—	+ 13,29
Milan MIB 30	—	—	+ 9,34
Francfort Dax 30	2525,96	+ 0,15	+ 12,20
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	– 5,86
Madrid Ibex 35	—	—	+ 10,70
Amsterdam CBS	—	—	+ 15,56

A nos lecteurs

EN RAISON d'un mouvement de grève dans les services de distribution des annexes régionales des Messageries, *Le Monde* daté mardi 13 août n'a pas été livré dans de nombreux points de vente en province.

Tirage du *Monde* daté mardi 13 août 1996 : 443 042 exemplaires 1-

